

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2009

INSEP

Institut
National du
Sport, de l'
Expertise et de la
Performance

INSEP

RAPPORT PUBLIÉ PAR L'INSEP © 2010

Design & Illustrations d'Eric Sault (www.eric-sault.com).

Photographies de Panoramic, Guillaume Mirand (www.wittypictures.com), Aminata Dabo et Stéphane But.

Tous droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous supports et tous pays.

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

2009

INSEP





L'INSEP poursuit, avec ambition, rigueur et motivation, sa transformation, ou plus exactement ses transformations, parfois véritables mutations.

Je suis très heureux en ma qualité de Président du Conseil d'Administration du « nouvel INSEP » - EPSCP -, élu le 15 avril dernier, de préfacer ce rapport d'activités 2009.

Le descriptif des activités montre à quel point l'établissement a su diversifier ses programmes et met en œuvre des actions utiles pour les sportif(ve)s de haut niveau ainsi que pour les cadres supérieurs du sport.

L'évolution statutaire intervenue fin 2009 vient donner, j'en suis persuadé, un nouvel élan et offrir de nouvelles perspectives à notre cher Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance.

Bonne lecture.

Très cordialement,

Pierre Durand
Président du Conseil d'Administration de l'INSEP



avertissement



J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2009 de l'INSEP. Il ne constitue que le 2^{ème} et, pourtant, le dernier rapport d'activités, après celui de 2008, de l'Institut National du Sport et de l'Education Physique (établissement public administratif [EPA]).

En effet, le décret du 25 novembre 2009 a créé l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance et transformé ses statuts. L'INSEP est, dorénavant, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP).

Le présent rapport reprend l'ensemble des contributions présentées lors de la première séance du Conseil d'Administration du « nouvel INSEP », le 15 avril 2010, par les différents responsables de secteur.

Au-delà des membres du CA, il est également adressé aux acteurs et responsables du développement du sport et plus particulièrement du sport de haut niveau.

J'adresse mes vifs remerciements à celles et ceux qui se sont mobilisés pour faire de ce rapport un document à la fois très précis mais, cependant, agréable et aisé à consulter.

Je vous en souhaite bonne lecture et serai attentif aux remarques et suggestions dont vous souhaiteriez me faire part.

Thierry MAUDET
Directeur Général de l'INSEP



sommaire

Secrétariat général p6

Le secrétariat général (SG) p6

La continuité des actions entreprises
La préparation de l'année 2010

Le service social p8

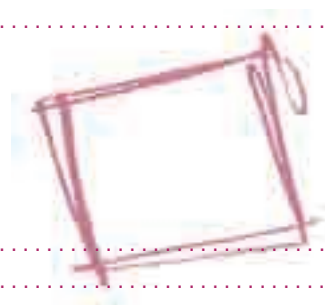
L'organisation du service
L'assistante sociale des personnels et des sportif(ve)s
Les bénéficiaires
Les principales difficultés identifiées
Les partenaires du service social

Accueil des stagiaires p14

Les stagiaires collégiens
Les stagiaires de l'enseignement supérieur

Bilan de la Formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV) p15

Le plan d'établissement (PRF) de l'INSEP
Les formations individuelles
Les formations intra-services
Les aides individuelles
Les préparations aux concours de la DAFOR
Autres
En conclusion



Le service des installations sportives (SIS) p20

Le service informatique, bureautique et télécommunications (SIBT) p24

Contexte et mise en application d'actions informatique
Infrastructures
Organisation du service informatique
Applications
Marchés

Le service économique et financier (SEF) p29

Mission rénovation p32

Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) p32

Présentation de la démarche
Déclinaison pour l'INSEP

Etat d'avancement du plan de rénovation de l'INSEP p34

Les acteurs du plan de rénovation
Planning de livraison des bâtiments de la zone Nord (PPP)
Calendrier de réalisation des travaux en maîtrise d'ouvrage déléguée EMOC (ministère chargé de la culture)
Calendrier de réalisation des travaux en conduite d'opération DPAEP (ministère chargé des finances)

Département du sport de haut niveau (DSHN) p40

Les résultats sportifs marquants de l'INSEP p40

Les résultats aux championnats du monde

Les principales actions du département du sport de haut niveau (DSHN) p42

L'unité de la coordination et de suivi des pôles (UCP)
L'unité d'aide à la performance (UAP)
L'unité qualité de la vie et de la jeunesse (UQVJ)



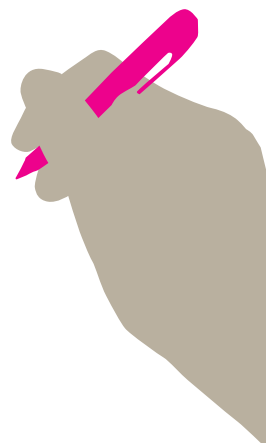
Département de l'orientation, de la formation et de l'accès à l'emploi (DOFE) p48

L'organisation du DOFE p48

Le bilan par Pôle et/ou par Unité p48

Le pôle « parcours de professionnalisation des sportifs (ves) de haut niveau »
L'unité « développement du numérique »
Le pôle « formation continue des entraîneurs et des cadres supérieurs du sport (C2S) »
L'unité « études, ingénierie et innovation »
L'unité « administrative et financière »

Département médical (DM)	p60
Présentation	p60
Bilan chiffré de 2009	p62
Perspectives pour 2010	p63
Autres activités	p64
Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport (IRMES) ...	p66
Mission recherche (MR)	p74
Missions, organisation, fonctionnement de la mission recherche	p74
Bilan 2009	
Analyse	
Préconisations	
La mission recherche dans l'INSEP	p78
Service médiathèque, audiovisuel, [archives], publications et iconothèque (MAPI)	p80
Augmenter l'activité et valoriser les ressources	p80
Médiathèque	
Audiovisuel	
Archives	
Publications écrites	
Iconothèque	
Moderniser les accès aux services	p86
Le nouvel organigramme du MAPI	p86
Service des relations internationales (SRI)	p88
La représentation de l'INSEP au sein d'associations internationales	p89
Des objectifs atteints	
Des enjeux cruciaux	
Un outil : la « lettre INSEP Associations internationales »	
Perspectives 2011	
Les échanges d'expertises	p90
Le réseau « Relations Internationales »	p91
Les actions pour la « Francophonie »	p91
Le « portail francophone du sport »	
Perspectives 2010	
Le site « Savoir-sport.org »	
La banque de données internationales	p92
Direction de la communication (DC)	p94
Les axes prioritaires de la stratégie de communication	p94
Créer une dynamique avec le mouvement sportif	
Mieux communiquer auprès des médias	
Mieux informer sur l'INSEP et mieux communiquer auprès des différents publics de l'INSEP (interne/externe)	
Réaliser et/ou actualiser des outils de communication de présentation de l'INSEP	
Assurer un véritable rôle d'appui, de conseil et d'expertise en matière de communication auprès des responsables des départements et des pôles France de l'INSEP	
Assurer le suivi quotidien, le contrôle et l'évaluation des travaux d'impression et de reprographie	
Assurer et diffuser une veille médiatique quotidienne	
Contribuer à l'augmentation des ressources annexes de l'INSEP	
Perspectives 2010	p99
Glossaire	p102



SECRETARIAT GÉNÉRAL

Martine Gustin-Fall, Secrétaire Générale

SECRETARIAT GENERAL (SG)

Le bilan des activités 2009 du Secrétariat Général s'inscrit dans le prolongement des actions entreprises à partir de 2006 et développées conformément aux orientations actées lors de la réunion d'avril 2007 du Conseil d'Administration.

I - LA CONTINUITÉ DES ACTIONS ENTREPRISES

1°) Le plan de reclassement des personnels ATEC est entré dans sa toute dernière phase.

En 2009, 24 agents ont été reclassés.

Fin 2009, 6 agents restaient à reclasser. Toutes ces dernières situations sont en cours de traitement en très étroite relation avec les services concernés, et notamment ceux du Ministère de la Santé et des Sports (Direction des Ressources Humaines) et du Ministère de l'Education Nationale.

2°) Le versement des indemnités de restructuration a été mis en œuvre conformément aux dispositions du décret n°2008-366 du 17 avril 2008 relatif à la mobilité des agents dans la fonction publique, de l'arrêté du 27 février 2009 instituant une indemnité accompagnant un départ volontaire et

une démission de la fonction publique, et de l'arrêté du 12 mars 2009 ouvrant droit aux agents, encore présents sur le site le 27 février 2009, à une indemnité pour restructuration d'un montant de 15 000 € :

→ 2 agents ont perçu l'indemnité de départ volontaire ;

→ 15 personnes ont bénéficié de la prime de restructuration.

Soit un montant total de 325 269 €.

3°) La poursuite de la restructuration des services de l'établissement à travers l'optimisation des ressources humaines et de recrutements « ciblés » a, notamment, permis :

→ la constitution progressive d'un (nouveau) Service des Installations Sportives (SIS) avec le recrutement d'un chef du service et de quatre agents techniques ;

→ la consolidation du Service de l'Informatique, de la Bureautique et des Télécommunications (SIBT) avec le recrutement d'un adjoint au DSI chargé du suivi des projets de développement impulsés par les services de l'établissement ;

→ le renforcement du Service Économique et Financier (SEF) avec le recrutement de quatre nouveaux profils : un rédacteur des marchés publics, un contrôleur de gestion, un contrôleur qualité et gestion des prestations de service (cellule interface Public / Privé) et un responsable de l'unité dépenses (recrutement en cours) ;

→ la création d'un poste de concepteur de ressources pédagogiques multimédias au Département de l'Orientation, de la Formation et de l'Accès à l'Emploi (DOFE) ;

→ la construction d'un projet éducatif et de service à l'intention des sportif(ve)s mineur(els) et majeur(els) avec la réaffectation des personnels de l'ex-service Accueil au sein de Département du Sport de Haut Niveau (DSHN) ;

→ le fonctionnement d'une nouvelle halte-garderie, agréementée, avec le recrutement d'une seconde éducatrice de jeunes enfants ;

→ l'ouverture d'un poste de chercheur au sein de l'IRMES ;

→ le recrutement d'une technicienne de l'audiovisuel au sein du service MAPI (Médiathèque, Audiovisuel, Publications, Iconothèque).



Sur l'année 2009, 33 recrutements ont été réalisés, correspondant, pour l'essentiel, aux départs enregistrés (mutations, retraites,...).

A titre d'exemples, ont été effectués les remplacements suivants :

- responsable du Service MAPI (Médiathèque, Audiovisuel, Publications, Iconothèque) ;
- adjoint au responsable du Service des Relations Internationales (SRI) ;
- adjoint au responsable de la scolarité ;
- adjoint au responsable du Bureau des Ressources Humaines ;
- chargée de mission juridique auprès du Directeur ;
- responsable de la boutique ;
- infirmier ; masseur-kinésithérapeute ;
- archiviste ;
- assistants administratifs, ...

II – LA PRÉPARATION DE L'ANNÉE 2010

1°) Le transfert de la masse salariale du Ministère de la Santé et des Sports à l'INSEP, à compter du 1^{er} janvier 2010, a justifié la tenue de plusieurs réunions de travail afin d'aboutir à une estimation de son montant.

A compter de cette date, un suivi méthodique et rigoureux de ce budget est (et sera) essentiel.

2°) L'annonce par le Ministère de la Santé et des Sports / Secrétariat d'Etat aux Sports – Direction des Ressources Humaines – d'un nombre de 305 ETP comme plafond d'emplois fixé pour 2010 à l'établissement a exigé une réflexion approfondie de la part des services placés sous la responsabilité du Secrétariat Général. Il a fallu, en particulier, mettre en œuvre, au cours du deuxième semestre de l'année 2009, les mesures (suivi / contrôle) de nature à permettre le respect de ce plafond tout au long de l'exécution de l'exercice 2010.

3°) L'implication dans la préparation des élections au Conseil d'Administration du nouvel INSEP en avril 2010 (avec la contribution à l'établissement des listes et la vérification corrélative de tous les effectifs).

L'année 2010 s'ouvre sur la mise en œuvre de quatre chantiers importants :

- le projet de revalorisation de la rémunération d'agents non-titulaires ;
- la démarche de renouvellement (ou non) des détachements sur statut d'emploi de Cadre Supérieur Technique ou Scientifique (CSTS) ;
- la démarche d'évaluation des personnels ;
- le projet de rémunération du travail d'agents mobilisés par l'établissement en week-end ou jours fériés, au titre d'organisation d'évènements.



SERVICE SOCIAL

Corinne Nicolas

1: ORGANISATION DU SERVICE

1.1 – L'ÉQUIPE

Le Service Social de l'INSEP a été créé en 1991, par le Ministère chargé des Sports. Depuis 1995, il bénéficie du concours (à temps partiel) d'un secrétariat.

L'Assistante sociale à l'INSEP assure une double mission :

- envers les personnels / environ 300 agents
- envers les sportif(ve)s / environ 600 sportif(ve)s.

Temps de travail :

- Assistante sociale : **80 %**
- Secrétariat (partagé avec le BRH) : **40 %**

1.2 – LIEU DE TRAVAIL

Le Service Social est localisé au bâtiment A, au rez-de-jardin, bureau RJ11.
Son secrétariat est situé dans le même couloir, au bureau RJ08.

2: ASSISTANTE SOCIALE DES PERSONNELS ET DES SPORTIF(VE)S

2.1 – SES RESPONSABILITÉS

A l'INSEP, le poste de Responsable du Service Social est tenu par une Assistante Sociale Principale qui exerce un rôle d'encadrement, sous la responsabilité du Secrétariat Général.

L'Assistante sociale est responsable des actions mises en œuvre au titre de l'action sociale au sein de l'INSEP. Elle peut également être amenée à encadrer des étudiants-stagiaires assistantes sociales. Elle exerce un travail social direct auprès des personnels et des sportif(ve)s de l'établissement.

2.2 – SA MISSION – CIRCULAIRE DU 11 SEPTEMBRE 1991

A tout moment un personnel, ou un(e) sportif(ve) peut se trouver confronté(e) à une difficulté quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle à laquelle il appartient. Le Service Social propose une écoute, un accompagnement, une orientation et/ou un soutien adapté(s) à chaque situation.

En fonction de l'origine de la demande, l'Assistante sociale doit adapter les solutions proposées. L'activité de l'Assistante sociale est fondée sur des principes déontologiques tels que le respect de la personne, la non-discrimination et le secret professionnel. Dans son principe, l'Assistante sociale ne peut agir personnellement contre le gré de l'intéressé(e) et ne peut apporter son aide à qui la refuse.

Les missions du Service Social s'organisent autour de trois grands axes : le conseil, la participation à la politique sociale de l'Administration et l'Action sociale.

LE CONSEIL

L'Assistante sociale est chargée d'apporter écoute, conseils et soutien aux étudiant(e)s et aux personnels dans leurs difficultés tant personnelles que professionnelles ou sportives. L'intervention de l'Assistante sociale a pour objet de favoriser leur réussite individuelle et sociale.

La diversité des demandes conduit l'Assistante sociale à intervenir dans de nombreux domaines (économique, professionnel, formation, santé, familial, juridique...).

LA PARTICIPATION À LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ADMINISTRATION.

L'Assistante sociale contribue à la mise en œuvre de la politique sociale de l'Administration, à son application et à l'évaluation de ses effets.

En regard de ses missions, l'Assistante sociale est amenée à connaître les implica-

tions sociales que peuvent générer les conditions de travail, de vie, de formation, d'entraînement des sportif(ive)s et des personnels.

Dans ce cadre, elle a, par exemple, apporté son aide et son soutien aux personnels lors de la restructuration de l'INSEP.

Son action s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre des objectifs de l'établissement en termes de réussite des athlètes dans leurs projets sportifs et de formation. Le service social les accompagne dans la mise en place de leur autonomie et d'une meilleure intégration dans leur vie sociale et professionnelle, les épaulant face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour y parvenir.

L'ACTION SOCIALE

L'Assistante sociale informe les personnels des différentes prestations d'action sociale auxquelles ils peuvent prétendre : prestations interministérielles ou d'initiative académique.

Dans le cadre du changement de statut de l'établissement (EPA en EPSCP), elle apporte les informations nécessaires à l'établissement pour la mise en place de l'action sociale dans l'établissement en liaison avec le Ministère de la Santé et des Sports.

Concernant plus particulièrement les sportif(ve)s, elle veille à les informer de leurs droits, assure le suivi de leurs dossiers de demande de bourses, d'allocations logement ; elle assure également un lien régulier avec les organismes extérieurs compétents pour l'instruction de leurs dossiers et intervient d'une façon générale pour tout sujet qui peut nécessiter son intervention.

3: BENEFICIAIRES

Le service social reçoit deux types de publics :

- les personnels de l'établissement ;
- les sportif(ve)s.

Dans le rapport statistique, seul figure le nombre de personnes physiques (personnels ou sportif(ve)s) suivies.

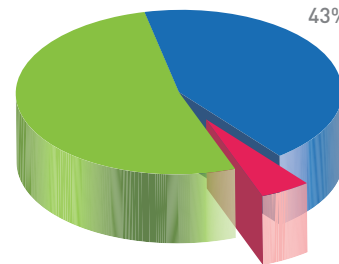
3.1 – DÉNOMBREMENT DES PERSONNELS SUIVIS PAR L'ASSISTANTE SOCIALE AU COURS DE L'ANNÉE 2009

NOMBRE DE PERSONNELS CONCERNÉS : 37

SITUATION PROFESSIONNELLE

Enseignant	Personnel administratif et technique	Personnel ouvrier et de service
2	19	16

Personnel administratif et technique
52%



Personnel ouvrier et de service
43%

Personnel enseignant
5%

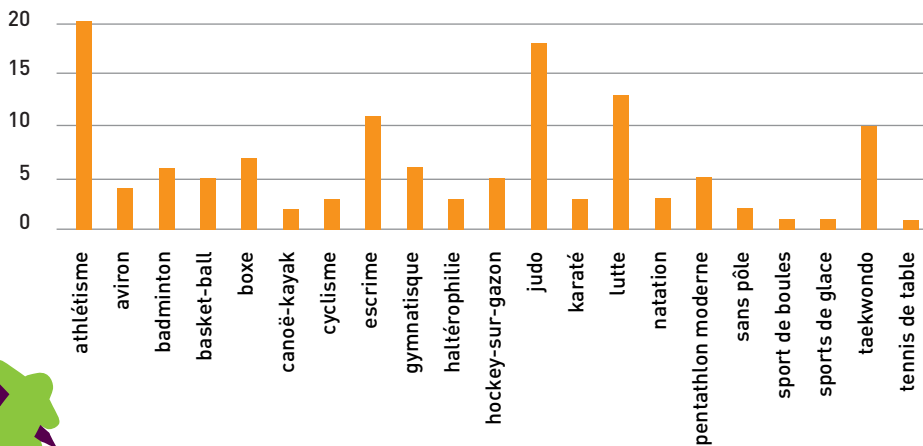


3.2 – DÉNOMBREMENT DES SPORTIF(VE)S SUIVI(E)S PAR L'ASSISTANTE SOCIALE AU COURS DE L'ANNÉE 2009

129 sportif(ve)s, en 2009, ont eu recours aux services de l'Assistante sociale. La moyenne d'âge est de 22 ans.

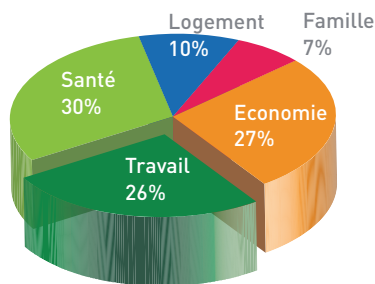
NOMBRE TOTAL DE SPORTIFS (IVES) : 129									
PÔLE	HORS PÔLE	SANS PÔLE	FORMATIONS				HÉBERGEMENT		
			2 ND DEGRÉ	SUPÉRIEUR	FORMATION PROFESSIONNELLE ET DIPLÔME SPORTIF	SANS FORMATION entraînement seul	INTERNE	EXTERNE ET 1/2-PENSION	
114	11	4	12	53	57	7	85	44	

RÉPARTITION PAR FÉDÉRATION DES SPORTIF(VE)S RECU(E)S EN 2009

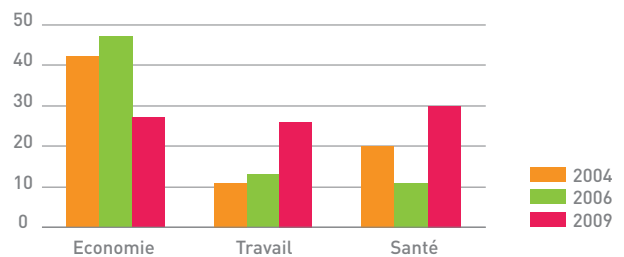


4: PRINCIPALES DIFFICULTES IDENTIFIEES

4.1- PERSONNELS



RÉPARTITION THÉMATIQUE DES INTERVENTIONS DE L'ASSISTANTE SOCIALE



ÉVOLUTION DES THÉMATIQUES D'INTERVENTIONS DE L'ASSISTANTE SOCIALE

On constate que les difficultés liées à la santé (30%) devancent les difficultés d'ordre économique (27%).

Pour la 1^{ère} fois depuis plusieurs années, celles-ci ont pris le pas sur les problèmes économiques.

Le service social s'est trouvé pleinement impliqué dans la recherche de solutions adaptées aux questions liées à la restructuration de l'INSEP (ex : départ des 119 TOS qui progressivement depuis 2006 ont quitté l'INSEP).

Sont à souligner dans les difficultés rencontrées par certains personnels, la perte de repères, une déstabilisation liée aux changements de poste, un surcroît de travail dû au non remplacement de certains personnels pouvant provoquer des phéno-

mènes d'anxiété liés à une remise en cause de « l'existant ».

En plus du départ progressif des personnels TOS vers, notamment, les collectivités territoriales s'ajoute le passage de l'INSEP en EPSCP ; changements qui ont pu contribuer à une déstabilisation de personnels.

Autre difficulté rencontrée par les personnels TOS dans leur recherche de nouveau poste : la question du logement. 56% des agents TOS rencontrés par l'Assistante

sociale ont abordé le sujet du logement [changement de lieu de travail, difficultés d'organisation familiale, coûts des loyers en région parisienne].

43% des personnels TOS rencontrés ont évoqué des difficultés à trouver un poste correspondant aux fonctions occupées précédemment.

Des problèmes plus spécifiques liés aux changements récents de l'organisation du travail se sont greffés à des situations déjà fragilisées par des problèmes sociaux :

santé, handicap, difficultés économiques, décès ou maladie grave dans le cadre familial, constituant dans certains cas un phénomène aggravant.

TABLEAUX ACTIONS SOCIALES (ASIA) PRÊTS ET AIDES

TYPE D'AIDES	QUANTITÉ	MONTANT (€)	TOTAL (€)
Vacances familles et loisirs	21 x 2 enfants	110	4 620
Aides au logement locatif	6	600	3 600
Etudes supérieures/BAFA,...	20	110	2 200
Secours d'urgence	17	-	9 400
Prêts	2	1 600	3 200
TOTAL	-	-	23 020

DONNÉES STATISTIQUES DU SERVICE SOCIAL : moyenne de ces 3 dernières années pour les Actions d'Initiative Académique (ASIA), Prêts et Secours d'urgence.

Autres aides non quantifiées et non valorisées : aide juridique, consultations d'une conseillère en économie sociale et familiale.

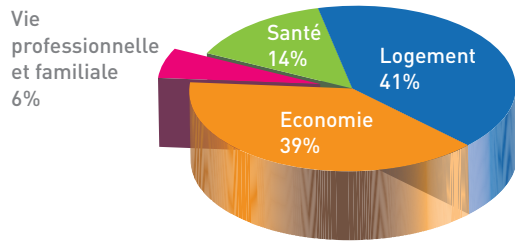
TYPE D'AIDES	QUANTITÉ	TOTAL (€)
Secours d'urgence	16	8 000
Prêts	1	1 520
TOTAL	-	9 520

Aides et Prêts 2009.

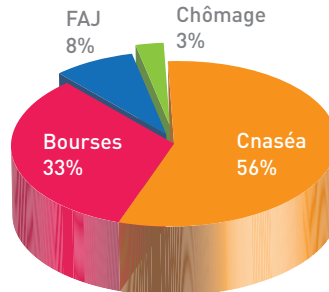


4.2 – SPORTIF(VE)S

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES INTERVENTIONS DE L'ASSISTANTE SOCIALE



PROBLÈMES ÉCONOMIQUES 39%



Les demandes de nature économique représentent une grande part des interventions de l'Assistante sociale :

→ Nombre de demandes de Bourses dans l'enseignement supérieur en 2009, dénombrées au Service Social sur 323 étudiants = 22 demandes.

Montant : 1^{er} échelon = 1 445 € par an
6^e échelon = 4 140 € par an

→ Nombre de dossiers de Fonds Départemental d'aide aux jeunes d'urgence = 12 (moyenne des aides obtenues 438 € pour un total de 5 256 €).

→ Nombre de dossiers d'ASP (Agence de Service de Paiement) [ex CNASEA] = 75 dossiers de rémunération professionnelle
Montant moyen = 330 € par mois.

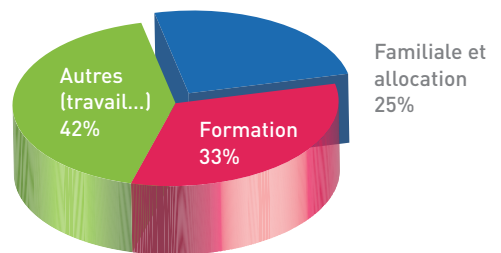
Montant pour ceux justifiant de 6 mois ou + d'activité salariale avant l'entrée en formation = 652 € par mois

En liaison avec le DSHN, l'assistante sociale, après entretien, émet un avis social sur les dossiers des sportif(ve)s présenté(e)s par la formation (DOFE) et les fédérations sportives (DTN).

12

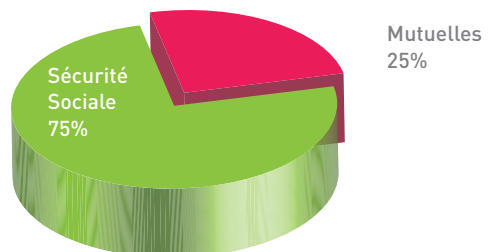
PROBLÈMES DE VIE PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE 6%

- Contact et informations auprès des familles
- Suivi des jeunes en reconversion professionnelle, conseil et orientation en liaison avec la formation, les missions locales et DRDJS



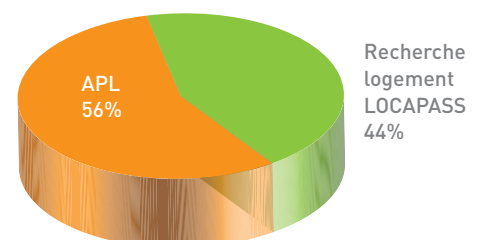
PROBLÈME DE SANTÉ 14%

En 2009, 30 dossiers de sécurité sociale ont été régularisés. 75 % des problèmes « de santé » des sportif(ve)s sont liés à des problèmes d'actualisation de sécurité sociale. Les 25% liés à la Mutuelle correspondent aux interventions pour régularisation ou accès à une complémentaire santé.



PROBLÈME DE LOGEMENT 41%

74 dossiers de demande d'allocations logement ont été traités en 2009. Le montant moyen d'allocation est de 129 € par mois.

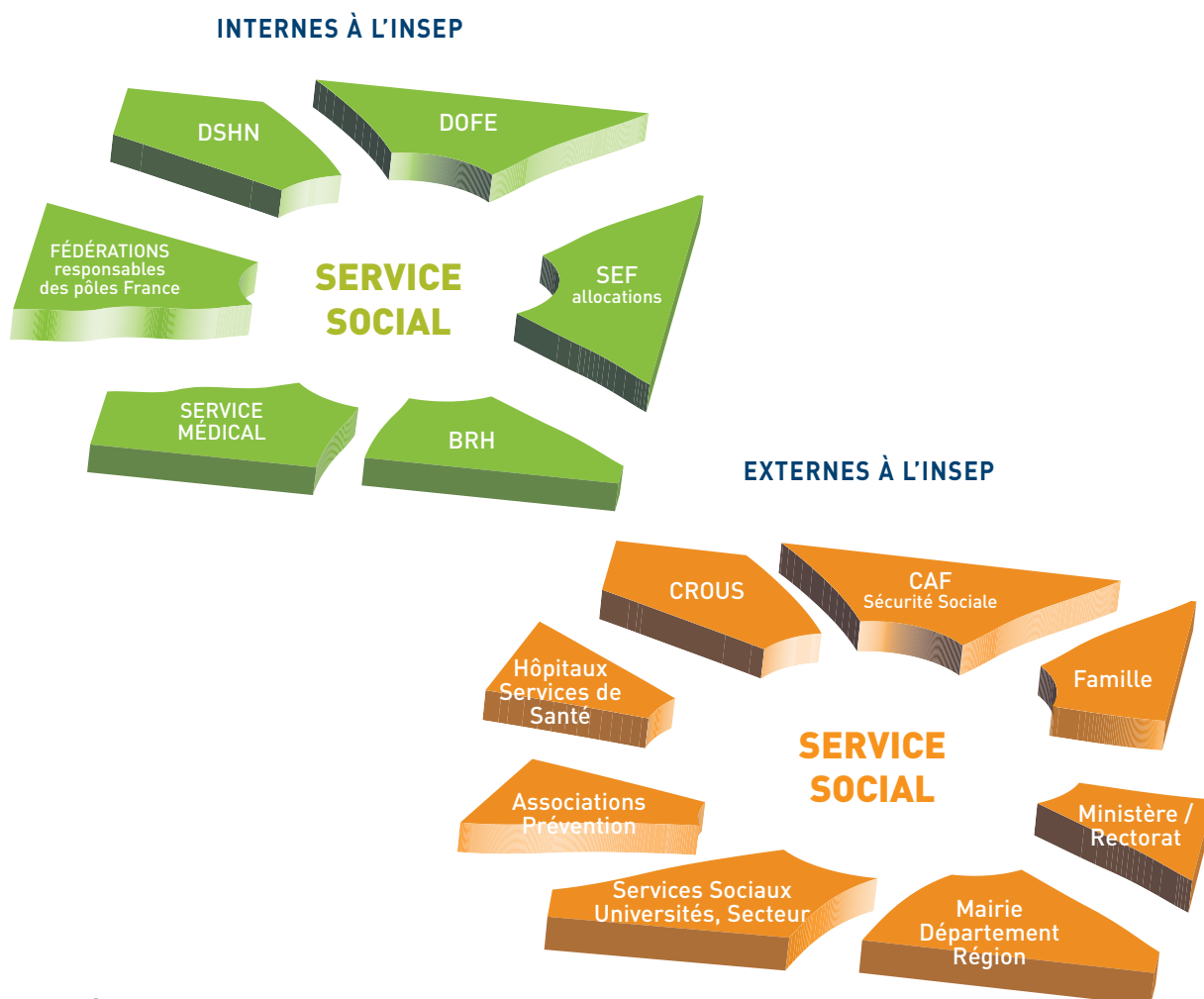


5: PARTENAIRES DU SERVICE SOCIAL

ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIAT

CONTACTS ET LIAISONS DU SERVICE SOCIAL

(LIAISONS RÉPERTORIÉES COMME LES PLUS FRÉQUENTES – NON CHIFFRÉES)



ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE DU SERVICE EN 2009

SPORTIFS

Commissions CNASEA – 74 dossiers accordés	2
Conseils de classe	7
Commissions d'admission DSHN	18
Réunions Accueil Rentrée des élèves	6
Réunions DSHN CNASEA	3

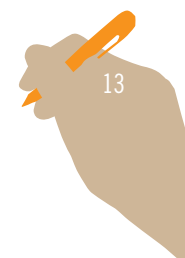
PERSONNELS

Réunions Halte garderie	4
Conseils de discipline	3
Comité académique Action Sociale – Rectorat	10
Comité technique paritaire	2
Comité Hygiène Sécurité – et groupe de travail	3
Réunions des correspondants MGEN	2
Organisations interventions mutuelles, assurances	5
Prévention routière	4

AUTRES

Stages : formation juridique –1 jour

Encadrement d'une stagiaire Assistante Sociale (du 28 septembre 2009 au 19 mars 2010)



ACCUEIL STAGIAIRES 2009

Sylvie Romanski

2 PUBLICS DE STAGIAIRES SONT ACCUEILLIS À L'INSEP.

1: STAGIAIRES COLLÉGIENS (21)

Les classes de 3^{ème} ont depuis quelques années un stage d'observation obligatoire d'une semaine à suivre dans le cadre du brevet des collèges.

La FPTLV organise 2 accueils par an : le premier avant les vacances de février, le second avant les vacances de Noël, soit 16 jeunes au total.

Au 2nd semestre 2009, 5 autres jeunes ont pu être accueillis car des agents de l'INSEP se sont portés tuteurs (-trices) et ont organisé leur planning.

2: STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (131)

Dans le cadre de leurs cursus pédagogiques, les étudiants ont des stages obligatoires à suivre afin de valider leur année scolaire.

Ce peut être des étudiants en 1^{ère}, 2^{ème} années de paramédical, en licence, en master... Les stages ont une durée moyenne de 1 à 2 mois, excepté pour les masters dont la durée est au minimum de 4 mois et en règle générale de 6 à 8 mois.

Le décret n° 2009-885 du 21 juillet 2009 et la circulaire du 23 juillet 2009 ont fixé de

nouvelles dispositions relatives à la gratification des stagiaires.

La gratification est dorénavant obligatoire pour toute durée de stage supérieure à 2 mois (au minimum 40 jours de présence effective au cours de la période de stage). En revanche elle est plafonnée à 12.5% du plafond horaire de la sécurité sociale, soit 2.75€ de l'heure au 1^{er} janvier 2010 (soit 417,09€ pour un mois à temps plein).

La décision a été prise par le Directeur de l'INSEP de permettre aux stagiaires de

l'enseignement supérieur de bénéficier dès novembre 2009 du remboursement des frais de transport Ile-de-France au même titre que les agents de l'INSEP, selon les taux de remboursement spécifiques par la Recette Générale des Finances.

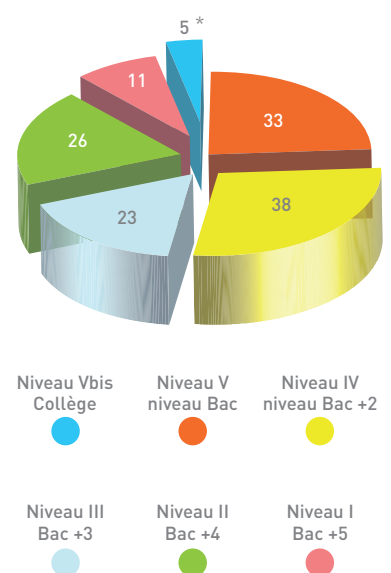
Les directions, services, missions et départements doivent désormais assumer sur leur budget l'impact de ces deux mesures. Sont principalement concernés, le Département Médical, la Mission Recherche et la Direction de la Communication.

RÉPARTITION STAGIAIRES GRATIFIÉS ET NON GRATIFIÉS

STAGIAIRES GRATIFIÉS			
Sce/Dpt	Nb. Stag.	Nb. Semaine	Nb. Jours
BRH	0	0	0
COM	2	10	50
DM Diet	0	0	0
DM Gén.	0	0	0
DM infirmerie	0	0	0
DM Kiné	0	0	0
DOFE	1	15	75
DSHN	0	0	0
Halt. Gard.	1	3	15
IRMES	5	85	425
MAPI	0	0	0
Recherche	5	68	340
Rel. Inter.	2	34	170
Rénovat.	2	15	75
SA	0	0	0
SIBT	0	0	0
SEF	1	20	100
Social	1	12	60
Total	20	262	1 310

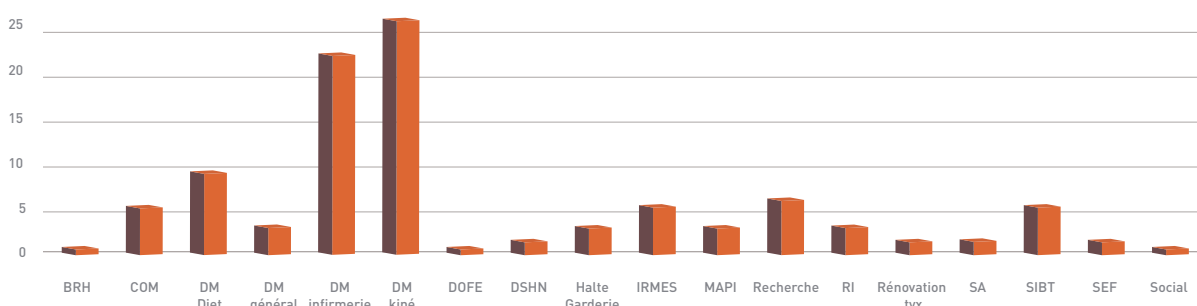
STAGIAIRES NON-GRATIFIÉS			
Sce/Dpt	Nb. Stag.	Nb. Semaine	Nb. Jours
BRH	1	4	20
COM	5	15	75
DM Diet	12	56	280
DM Gén.	4	24	120
DM infirmerie	29	122	610
DM Kiné	34	203	1015
DOFE	0	0	0
DSHN	2	2	10
Halt. Gard.	3	6	30
IRMES	2	10	50
MAPI	4	19	95
Recherche	3	8	40
Rel. Inter.	2	2	10
Rénovat.	0	0	0
SA	2	4	20
SIBT	7	44	220
SEF	1	5	25
Social	0	0	0
Total	111	524	2 620

RÉPARTITION PAR NIVEAU D'ÉTUDES



* accueilli hors cadre des groupes.

RÉPARTITION ACCUEIL STAGIAIRES PAR DIRECTION, DÉPARTEMENT, SERVICE.



BILAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE (F.P.T.L.V.)

Sylvie Romanski

L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2009 S'ÉLEVAIT À 115 000 EUROS.

LE BILAN S'ARTICULE AUTOUR DE 6 AXES.

1: LE PLAN D'ÉTABLISSEMENT (PRF) DE L'INSEP

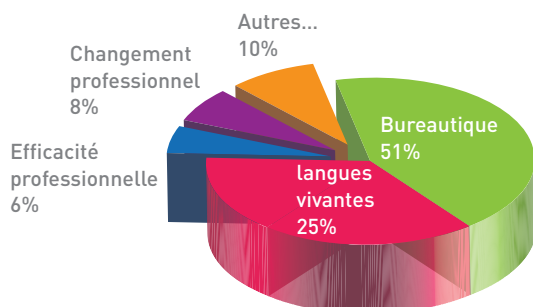
En 2009, 16 stages ont été programmés :

- 13 stages ont été réalisés,
- 3 stages ont été annulés pour nombre insuffisant d'inscrits (« Vivre un changement professionnel », « Etre capable de sauvegarder des données sur différents supports » et « Conduire efficacement une réunion »).

RÉCAPITULATIF DES STAGES DU PRF DE L'INSEP													
PRF	N° marché	Descriptif	DATES	THEME	ORGANISME	TARIF	TVA	Nombre d'inscrits	Total heures à dispenser	Nombre de participants	Total d'heures suivies	% de participation	
09-01	08/08	Excel initiation	02-06-09 février	Bureautique	EDUGROUPE	400 €/jour	non	6	108	6	99	91,67	
09-02	08/08	Word initiation	09-13-16 mars	Bureautique	EDUGROUPE	400 €/jour	non	8	108	7	84	77,78	
09-05	08/08	Outlook avancé	03 avril	Bureautique	EDUGROUPE	400 €/jour	non	9	54	9	51	94,44	
09-07	08/08	Excel perfectionnement	11-15-18 mai	Bureautique	EDUGROUPE	400 €/jour	non	10	180	9	148,3	82,39	
09-09	08/08	Word perfectionnement	08-12-15 juin	Bureautique	EDUGROUPE	400 €/jour	non	9	162	6	106,3	65,62	
09-10	-	Espagnol	mardi 12h45 à 14h15	Langues vivantes	Carmen Gavilan -Insep	-	-	6	180	6	-	0,00	
09-11	08/09	Anglais professionnel	5 jours	Langues vivantes	PIGIER	550 €/jour	non	9	270	9	177	65,56	
		Anglais par téléphone	01/10 au 31/12/09	Langues vivantes	CREALANGUES	750 €/agent	non	5	50	5	36	72,00	
09-03	08/13	Rédaction et méthodologie d'une note administrative	16-17 mars	Efficacité professionnelle	PIGIER	681 €/jour	non	6	72	3	33	45,83	
09-08	08/13	Prise de notes et comptes-rendus	14-15-26 mai	Efficacité professionnelle	PIGIER	681 €/jour	non	5	90	2	33	36,67	
09-06	08/15	Améliorer et préparer une prise de parole	06-07-08 avril	Changement professionnel	OBEA	1 100 €/jour	non	7	126	6	96	76,19	
09-04	-	Langage des signes	23-26-30 mars	Autres	EDUGROUPE	850 €/jour	oui	6	108	5	90	83,33	
09-12	-	Premiers secours	28-29 mai	Autres	Daniel Broche - Insep	-	-	4	48	3	36	75,00	
annulé	-	Vivre un changement professionnel	02 et 03 mars	Changement professionnel	OBEA	1 100 €/jour	non	2	-	-	-	-	
annulé	-	Etre capable de sauvegarder des données sur différents supports	06-10 avril	Bureautique	EDUGROUPE	400 €/jour	non	3	-	-	-	-	
annulé	-	Conduire une réunion efficace	04-05-18 juin	Management d'équipe	PIGIER	850 €/jour	non	4	-	-	-	-	
								TOTAUX	90	1556	76	989,6	63,60
								+ 4 outlook initiation, soit 94 inscriptions pour 55 agents			+ 3 outlook initiation, soit 79 participations pour 53 agents		
Rappel : stage outlook initiation : à la base projet de service ouvert ensuite à tous - stage anglais/téléphone proposé suite reliquat de crédits aux agents qui ont suivi le stage de PIGIER et aux agents intervenants dans des associations internationales													

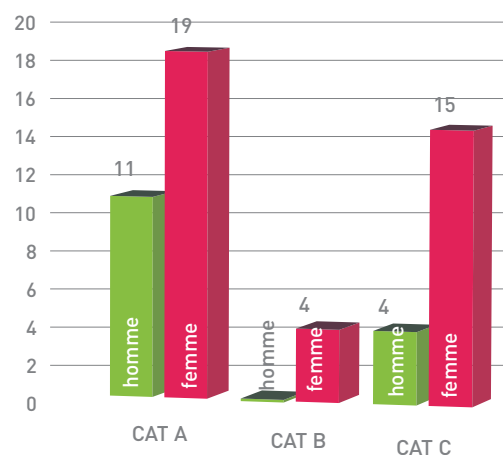
15

RÉPARTITION DU POURCENTAGE DE PARTICIPANTS PAR ACTIONS



TRADUCTION GRAPHIQUE PAR CATEGORIES / 55 AGENTS INSCRITS (30 A - 4 B - 21 C) POUR 94 INSCRIPTIONS AUX STAGES.

BILAN : 53 AGENTS (30A - 4B - 19C) POUR 79 PARTICIPATIONS



2: LES FORMATIONS INDIVIDUELLES

26 stages individuels ont été réalisés formant ainsi 21 agents :

- 1 à l'Agence Comptable : visa de la dépense
- 3 au BRH : chômage : nouvelle convention, gestion des allocations, réglementation/ taxe handicapés/CDI
- 1 à la Communication : actualité du droit de l'Internet
- 2 au DM : radioprotection des patients/masso-kinésithérapie
- 2 au DOFE : anglais / gestion publique
- 1 au DSHN : ACMO initiation
- 1 à la FPTLV : DIF/plan de formation
- 1 à la halte-garderie : projets d'accueil créatifs
- 4 au MAPI : habilitation électrique/ commercialisation du livre/ actualités juridiques droits édition et auteurs/fonction documentaliste/ portails documentaires
- 2 à la Mission rénovation : contrats publics/règlementation incendie/ACMO continue
- 2 au SEF : dossier RAEP
- 1 au SG : gestion publique

Cette somme a été consacrée aux actions de formation liées :

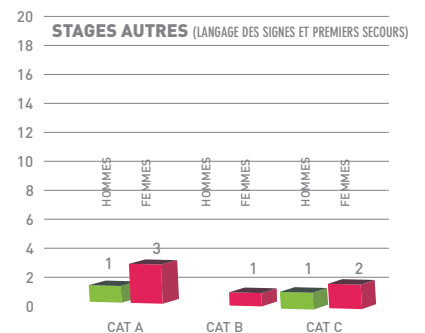
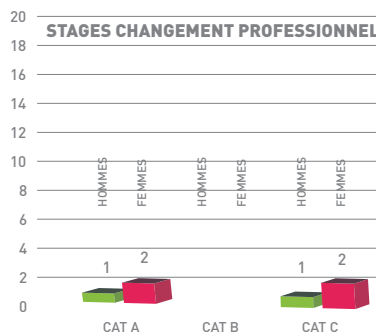
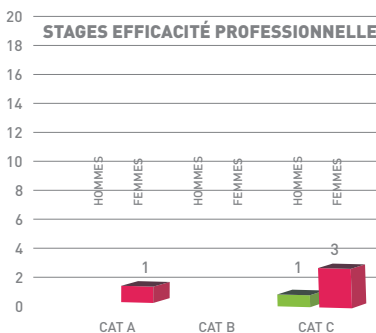
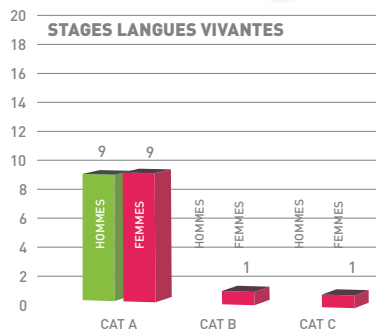
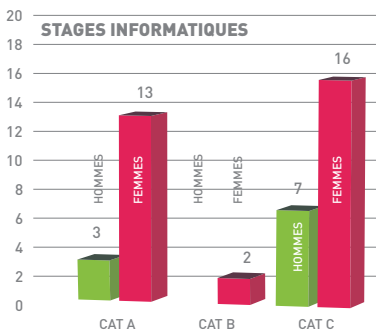
- à l'adaptation au poste de travail (documentaliste, secrétariat bureautique, ACMO...),
- à l'évolution du métier (formations médicales, nouvelles réglementations chômage, droit Internet, accueil jeunes enfants, sécurité...),
- à l'acquisition de nouvelles compétences (portails documentaires, commercialisation du livre, taxe handicapés ...).

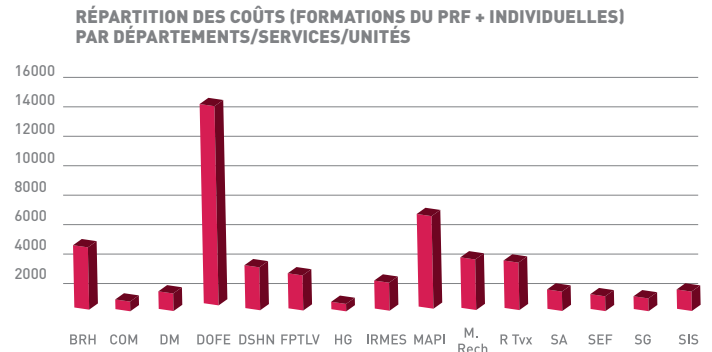
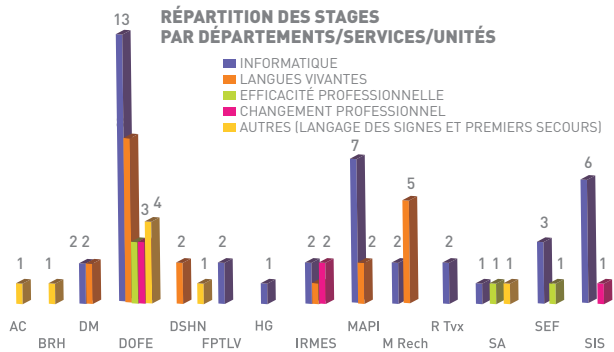
Financement = 22 553 €



16

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES AGENTS AYANT SUIVI UNE FORMATION DANS LE CADRE DU PRF





3: LES FORMATIONS INTRA-SERVICES

Au regard de nécessités de formation – soit pour assurer une adaptation immédiate au poste de travail, soit pour l’acquisition de nouvelles compétences – d’un certain nombre d’agents d’un même service et/ou département sur un thème bien précis, 9 stages ont été organisés « à la carte », en concertation avec les responsables hiérarchiques, pour répondre aux besoins formulés par les agents ou constatés par leur supérieur.

Répartition de ces 9 stages :

- 2 au BRH : Win Paie et DADS-U
- 1 au DM : relations sécurité sociale
- 1 à l’IRMES : analyse numérique
- 5 au SEF : comptabilité/prix dans les marchés publics/outlook initiation/outlook avancé/arrêtés de compte

Financement = 17 560 €



4: LES AIDES INDIVIDUELLES

Trois aides individuelles ont été accordées à trois agents (2 au DM, 1 au DSHN) qui suivent une formation à leurs frais, ces formations relevant d’un choix de parcours personnel et ne répondant ni à un besoin exprimé par leurs supérieurs hiérarchiques, ni à une attente de l’Etablissement.

Ces formations ont toutefois un lien avec leur domaine d’activités.

Financement = 3 500 €

5: LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS DE LA DAFOR

Sur l'année 2008/2009 deux agents ont suivi une préparation au concours :

- 1 au SEF pour le concours de SAENES. N'a pas été reçu.
- 1 au BRH pour le concours d'ADJENES. A été reçu.

Financement 2009 pour les cours 2008/2009 = 400 €

Pour l'année 2009/2010, trois agents ont passé les tests d'admission :

- 3 au SEF pour le concours de SAENES dont 1 s'est aussi inscrit pour le concours d'ADJENES.

Résultats des tests :

- 1 agent du SEF a été admis à la préparation du concours sur 1 an.
- 1 agent du SEF a été admis au module d'acquisition des savoirs de base du français. Début en mars 2010 pour 8 demi-journées.
- 1 agent du SEF (pour le concours de SAENES + pour le concours d'ADJENES) a été admis au module d'acquisition des savoirs de base du français et au module français et lettre administrative. N'a donné suite à aucun des deux modules.

Financement à prévoir sur 2010 = 400 €

6: AUTRES...

La formation relative au Congé de Formation Professionnelle d'un personnel ATEC a été prise en charge : 9 840 €.

Un bilan de compétences d'un agent du SEF a été pris en charge : 1 700 €.

L'achat de supports pédagogiques pour les cours d'espagnol a coûté 48 €.

Les remboursements de frais de déplacements pour les personnels suivant une formation hors de leur résidence administrative se sont élevés pour l'année 2009 à 1 860 €.

RÉCAPITULATIF DES INSCRITS TOUTES FORMATIONS CONFONDUES (HORS « MONTAGE À LA CARTE »)

	Nb. Agents/Service	Nb. Agents ayant participé au PRF de l'INSEP	Nb. Agents inscrits en formations individuelles	Nb. Agents bénéficiant de l'aide individuelle	Nb. Agents bénéficiant d'une préparation aux concours 2009	Nb. Agents bénéficiant d'une préparation aux concours 2010
AC	6	1				
AS	1					
BCA	4		1			
BRH	8	1	4		1	
DIR	6					
DM	47	3	2	2		
DOFE	84	23	2			
DSHN	12	2	1	1		
FPTLV	1	1	1			
HG	4	1	1			
IRMES	2	3				
MAPI	33	4	4			
MR	24	5				
RT	2	1	2			
SA	5	1				
SEF	13	4	2		1	2
SG	5		1			
SIBT	9					
SIS	12	3				
SRI	2	0				
TOTAUX	280	53	21	3	2	2
		pour 79 formations	pour 26 formations			



RÉCAPITULATIF DES INSCRITS CONGÉ DE FORMATION /BILAN DE COMPÉTENCES / VAE DE 2006 À 2010

	CONGÉ DE FORMATION	BILAN DE COMPÉTENCES	V.A.E
Année 2010	1 agent du DM du 01/01 au 30/06/10 pour une formation professionnelle cadre de santé		
Année 2009	1 agent du Service Accueil du 5/01 au 03/07/09 pour une formation professionnelle qualifiante en secrétariat bureautique	1 agent du SEF du 02/10/09 au 30/11/09	1 agent du MAPI licence professionnelle métiers de l'édition spécialité métiers des bibliothèques et des médiathèques (abandon)
Année 2008-2009		1 agent du SEF du 04/12/08 au 20/03/09	
Année 2008		1 agent du SEF du 10/01 au 26/02/08	
Année 2007-2008	1 agent de la MR du 01/09/07 au 31/08/08, prepa concours SASU		1 agent du SIBT licence professionnelle réseau et télécommunication (abandon)
Année 2007	1 agent du SA du 01/10 au 19/11/07 pour le permis D et EC	1 agent de la loge du 14/02 au 02/04/07	1 agent du MAPI licence de documentaliste
	1 agent du SIS du 03/09/07 au 06/06/08 pour préparer BEES 1 ^{er} degré option natation (non qualifié : fin au 30/11/07)	1 agent du SIS du 09/02 au 30/03/07	1 agent du SEF BEP cuisine 1 agent du SIS agent technique de piscine (abandon)
Année 2006-2007	1 agent du SIS du 16/10/06 au 15/06/07 licence de grec	1 agent du SIS du 15/11/06 au 24/01/07	1 agent de la FPC, BTS assistante de direction (abandon)
Année 2006	1 agent du SA du 15/05 au 07/07/06 GRETA remise à niveau pour se présenter au concours d'aide soignante (abandon en cours)		



7: EN CONCLUSION

Sur les 65 000 € de la convention DRHACG A2, 60 820 € ont été utilisés (plus de 93%).

Sur les 50 000 € supplémentaires de la Direction des Sports, 21 600 € ont été utilisés (plus de 43%).

soit un total de 82 420 € sur les 115 000 € disponibles.

Convention DRHACG A2, 60 820 € utilisés sur 65 000 €

→ une formation « Win Paie » pour le BRH était initialement programmée début décembre 2009. En regard du nombre insuffisant d'inscrits, l'organisme de formation a reporté la formation en janvier 2010 (2 215 € TTC) ;

→ une formation « tiers-payant » pour un agent du DM était initialement programmée mi-décembre 2009. La mise à jour du logiciel MAIDIS ayant été retardée suite à des soucis informatiques de cet organisme, la formation a été reportée à mars/avril 2010 (1 166 € TTC) ;

→ une formation en « masso-kinésithérapie » pour un personnel du DM a été suivie pour la 1^{ère} session uniquement (mai 2009). L'agent a démissionné au 28 août 2009 ; l'INSEP n'a donc pas pris en charge la 2^{ème} session (octobre 2009), bien que celle-ci ait été budgétée (460 € TTC).

La réalisation de ces trois actions aurait porté le budget utilisé à 64 660 €.

(La Direction des Sports a accordé un budget complémentaire à l'INSEP, budget qui a été réparti suivant les besoins des services/départements/unités. L'unité de la FPTLV ayant budgété tous les crédits disponibles sur la convention DRHACG A2, une partie du budget Direction des Sports (50 000 €) lui a été affectée.)

→ une formation en « Analyse numérique » pour l'IRMES a été partiellement prise en charge sur le budget 2009. Cette formation a débuté avec un mois de retard, en raison de l'indisponibilité des chercheurs inscrits. 3 936 € TTC avaient été budgétés sur 2009 ; seuls 1 312 € TTC ont été consommés.

→ une formation en « rééducation de l'épaule » pour le DM devait être organisée entre fin novembre et mi-décembre 2009. Du fait de l'incompatibilité de planning entre l'intervenant et les kinésithérapeutes du DM, la formation a été repoussée à février/mars 2010 (4 000 € TTC).

→ une formation au « permis de conduire cat. B » pour un agent ATEC (concerné par l'impact du CPPP) de la Mission Rénovation budgétée pour 920 € TTC, n'a pas été suivie, car l'agent a été affecté en septembre 2009 au sein d'un autre établissement.

→ une formation « Gestion administrative et comptable RH initiation » budgétée pour 310 € TTC a, dans un premier temps, été repoussée en raison de l'arrêt de travail de l'agent du Service Accueil, et dans un deuxième temps, a été abandonnée en raison de l'affectation de l'agent concerné, en septembre 2009, au sein d'un autre établissement.

→ une formation en « Comptabilité électro magnétique » pour un agent de la Mission Recherche prévue en novembre 2009 a été annulée par l'organisme de formation en raison du très faible nombre d'inscrits (595 € TTC).

→ une formation « Sciences en bibliothèque » prévue en novembre 2009 pour un agent du MAPI a été annulée par l'organisme de formation faute de locaux disponibles au sein de l'établissement qui devait accueillir la formation (Cité des sciences) (480 € TTC).

La réalisation de ces six actions aurait porté le budget utilisé à 30 530 €.

SERVICE DES INSTALLATIONS SPORTIVES (SIS)

Frédéric Chasles

1. COMPOSITION DU SERVICE

EN 2009, 6 NOUVEAUX AGENTS (DONT 5 RECRUTEMENTS EXTERNES) ONT INTÉGRÉ L'ÉQUIPE DES INSTALLATIONS SPORTIVES :

- 3 agents techniques des installations sportives
- 1 technicien piscines/bassins d'hydro récupération
- 1 responsable administratif et logistique
- 1 chef de service

Le Service des Installations Sportives (SIS) est **aujourd'hui** composé de 13 agents :

- 1 chef de service
- 1 responsable administratif et logistique
- 9 agents techniques des installations sportives
- 2 techniciens piscines / bassins d'hydro récupération

Les agents de terrain sont, par ailleurs, désormais tous aisément reconnaissables grâce à leur tenue portant le logo INSEP et l'inscription « INSEP / Service des Installations Sportives ».



2. MISSIONS DU SERVICE

L'ENTRETIEN DES AIRES SPORTIVES

Le service s'est recentré sur son « cœur de métier » en faisant de l'entretien des surfaces sportives sa mission principale.

Le nettoyage des aires sportives est dorénavant assuré quotidiennement (revêtements de sol, parois murales, matériels sportifs, appareils de musculation et de vidéo, miroirs, portes et vitres).

Des opérations de « grand nettoyage » ont également été effectuées (en l'absence des pôles France) tout au long de l'année.

Pour l'année 2009, l'INSEP a fait l'acquisition pour le SIS de 17 machines de nettoyage (laveuses, nettoyeurs, robots nettoyeurs, injecteur-extracteurs et aspiro-brosseurs) adaptées aux différentes surfaces sportives, notamment celles du nouveau complexe, de la Halle Joseph Maigrot, des 2 piscines et des terrains extérieurs de football et hockey sur gazon.

Le budget alloué à l'achat de ces machines s'est élevé à 160 000 euros.

Un budget de 20 000 euros a, par ailleurs, été consacré à l'achat de produits et accessoires de nettoyage. Les surfaces sportives peuvent ainsi être entretenues quotidiennement avec un produit adapté et choisi pour sa fonction spécifique (nettoyant, désinfectant, détergent, désodorisant ou surodorant, bactéricide, fongicide,...).



Avec sa puissance de pompe de 85 bars répartis sur 2 gicleurs, ce nettoyeur avec aspiration intégrée permet de nettoyer efficacement le revêtement élasto-synthétique de la Halle Maigrot (sans attaquer les granulats de caoutchouc). L'ergonomie de la machine permet de travailler dans les espaces difficiles d'accès.



Cette laveuse autoportée avec chimie embarquée permet une forte action de nettoyage dans la Halle Maigrot avec notamment ses pressions de brossage et ses rouleaux (gardant intact les granulats de caoutchouc) et laissant un sol quasiment sec puisque dotée d'une double aspiration.

L'OCCUPATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Depuis juillet 2009, le SIS utilise pleinement le logiciel informatique de l'établissement permettant d'enregistrer les demandes de réservation de salles et équipements sportifs.

Ainsi, un planning d'occupation hebdomadaire est établi permettant une meilleure organisation de l'occupation des installations ainsi qu'une sécurité renforcée (contrôle des présences en soirée).

Une procédure spécifique pour accéder aux équipements sportifs le week-end et les jours fériés a également été mise en place. Elle a permis de renforcer la sécurité de la zone sud et de mieux contrôler les coûts de fonctionnement (notamment ceux de l'éclairage des aires sportives).

LE TRAITEMENT DE L'EAU DES BASSINS

Le SIS est responsable de l'entretien et du suivi technique des 2 piscines et des 13 bassins de récupération de l'INSEP. Sur ces 15 bassins d'eau, 11 ont été construits en 2009.

Dans le cadre du contrôle de la qualité de l'eau et pour répondre aux exigences réglementaires, au moins 2 prélèvements et analyses d'eau de chaque bassin sont effectués quotidiennement (contrôle du PH, du chlore libre actif et du chlore combiné).

Les résultats de ces analyses sont consignés dans 7 carnets sanitaires et mis à la disposition des autorités compétentes (DASS et LHVP) pour les contrôles mensuels.

Les plages et les fonds des bassins sont respectivement nettoyés 1 fois par jour et 3 fois par semaine. Les installations de filtration sont, quant à elles, lavées 1 fois par semaine et constamment contrôlées.

LES AMÉLIORATIONS TECHNIQUES

Cette année, le SIS a également expertisé les besoins fonctionnels des responsables des Pôles France et les a traduits en opérations de travaux et d'achats de matériels.

Ainsi, près de 50 chantiers (de peinture, de maçonnerie, de menuiserie, de plomberie et de petit bricolage) ont été effectués soit en régie directe (par les agents du SIS) soit par l'intermédiaire d'entreprises extérieures afin d'optimiser les conditions d'entraînement des sportif(ve)s et de travail des cadres techniques sportifs.

L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS ET D'ÉVÈNEMENTS

En 2009, le SIS, avec le concours du service de la Direction de la communication, a organisé avec succès plusieurs manifestations sportives exceptionnelles et prestigieuses (notamment les championnats de France de Pentathlon moderne et d'Haltérophilie juniors) ainsi qu'une dizaine de compétitions régionales et nationales (principalement scolaires) et de nombreuses épreuves sportives de concours d'Etat.





3. LES INSTALLATIONS SPORTIVES

EN 2009, DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ONT ÉTÉ LIVRÉS À L'INSEP :

- 1 nouveau complexe sportif (avec 8 salles sportives, 4 espaces de musculation et un centre de balnéothérapie)
- 1 terrain de football et 1 terrain de hockey sur gazon
- 2 piscines et 9 bassins d'eau de récupération (spas, bains chauds et froids)
- 1 bulle tennis couvrant les 2 courts en terre battue.

Les installations sportives dont le service SIS a la charge sont maintenant toutes regroupées en zone sud. Elles se répartissent comme suit :

AIRES SPORTIVES COUVERTES :

- le « nouveau complexe sportif » [dénomination transitoire] (Escrime, Gymnastique, Lutte, Pentathlon Moderne, Taekwondo)
- la Halle Maigrot (Athlétisme, Badminton, Cyclisme [sur piste], Pentathlon Moderne, Tir à l'arc [provisoire])
- le complexe Eyquem (Basket-ball, Judo)
- le complexe Paillou (Badminton, Basket-ball)
- le complexe Letessier (Boxe, Haltérophilie, Tennis de Table, Tir à l'arc)
- le bâtiment du tir et son chapiteau
- l'ensemble des espaces de musculation.

AIRES SPORTIVES EXTÉRIEURES :

- le terrain engazonné Omnès et sa piste d'athlétisme,
- le terrain de football synthétique,
- le terrain de hockey sur gazon,
- le terrain de beach-volley,
- les 4 courts de tennis en green set et les 2 courts en terre battue,
- l'espace de tir à l'arc (de 20 à 90 mètres).

PISCINES ET BASSINS D'HYDRO RÉCUPÉRATION :

- le 3^{ème} bassin (Natation synchronisée, Plongeon),
- la piscine provisoire (Natation course, Pentathlon moderne, Water-polo),
- les 13 bassins de récupération (spas, bains chauds et froids).

SERVICE INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS (SIBT)

Jérôme Baudeneau

1: CONTEXTE ET MISE EN APPLICATION DU PLAN D' ACTIONS INFORMATIQUE

Ce document constitue le bilan des réalisations de l'année 2009. Elles s'inscrivent dans le prolongement des actions initiées en 2008 et en suivant la structure du plan d'actions proposé à sa nomination par le Directeur des systèmes d'information (DSI), –soumis au Conseil d'Administration et validé par le Directeur– à savoir une déclinaison, dans l'année, autour de 3 grands axes prioritaires :

- Infrastructures,
- Organisation du service informatique,
- Applications.

Un point sera par ailleurs fait sur les marchés mis en place et nécessaires à la réalisation des missions du Service Informatique, Bureautique et Télécommunications (SIBT).

Une ouverture sur les actions prévues pour 2010 sera assurée in fine.

2: INFRASTRUCTURES

RÉNOVATION DE L'INSEP

Le SIBT a accompagné au cours de l'année 2009, la rénovation de l'INSEP au travers d'interventions :

- en amont des travaux pour préciser les besoins en termes de câblages et de locaux techniques ;
- en phase de réalisation, pour le suivi des travaux (consignation des réseaux ...), pour le câblage d'installation temporaire (Algécos, piscine ...);
- en aval, lors de la réception des bâtiments et de l'emménagement des personnels, avec l'installation, des actifs réseaux, du téléphone, le déménagement des postes de travail,... Cela a représenté, sur 2009, le déplacement de 190 postes de travail et le brassage en intégrant les nouvelles chambres de 300 prises téléphoniques.

Après livraison, en 2010, des derniers bâtiments de la zone nord (M, D et E) et de la rénovation des fibres optiques de la zone sud, l'INSEP disposera d'un réseau inter-bâtiment neuf.

RÉALISATION DE LA NOUVELLE SALLE SERVEUR(S)

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du Contrat de Partenariat Public-Privé (CPPP), en remplacement d'un local informatique situé dans les sous-sols d'un préfabriqué (Bâtiment Q), une véritable salle informatique a été prévue dans le bâtiment A. Engagés fin 2008, les travaux de mise en place de cette salle informatique se sont achevés fin mars 2009. Cette salle de 40 m² présente toutes les caractéristiques nécessaires : climatisation correctement dimensionnée, faux plancher facilitant le câblage, détection et extinction incendie, contrôle d'accès, localisation au centre de notre futur réseau, protection électrique, proximité de l'équipe du SIBT, possibilité d'intégrer de nouveaux serveurs sans difficulté.

Le déménagement de l'ensemble des serveurs a été réalisé le week-end des 27 et 28 juin 2009.



BASCULE DES POSTES SUR LA NOUVELLE INFRASTRUCTURE (AD ET EXCHANGE) :

L'INSEP dispose, actuellement, de 500 postes dont une centaine de portables et une centaine de PC fixes, destinés à la formation. Un important travail (90% des postes) a été mené au travers du déploiement d'une architecture basée sur les outils Microsoft (Active directory, Exchange, pack office, Outlook ...) :

- Harmonisation des postes de travail ;
- Définition de profils, fixant les droits des utilisateurs (personnels, sportif(ve)s, étudiants...) ;
- Mise en place :
 - d'une politique de sécurité,
 - d'une politique de déploiement automatique des patches Windows,
 - d'une messagerie accessible via le WEB,
 - d'un antivirus à jour (kaspersky),
 - de répertoires partagés et sécurisés (sauvegarde).

Parallèlement, la mise à niveau des machines a été assurée afin de disposer d'un parc de moins de 4 ans. A l'issue des efforts importants réalisés sur 2008 et 2009, la quasi-totalité du parc informatique a aujourd'hui moins de 3 ans. Cela permet d'entrer dans une logique (efficace) de renouvellement régulier du parc sur 3 à 4 ans. A cette occasion, la totalité du matériel des salles de « cours informatiques » a été renouvelée.

Cela représente sur l'année 2009, l'achat de 140 PC fixes, 110 portables et 25 imprimantes (pour un montant de plus de 200 000 euros).

BASCULE PROGRESSIVE DES APPLICATIONS (SERVEURS) VERS LA NOUVELLE ARCHITECTURE

Début 2008, l'INSEP a fait l'acquisition d'une infrastructure serveur, à base d'un châssis IBM, de serveurs en lame (x20) et d'une baie de disque de 3 To avec une connectique de type « Fiber Chanel ». Fin 2008, une extension de 8 To de cette baie a été commandée et mise en place en février 2009. L'année 2009 a vu la fin de la bascule des applications des anciens serveurs vers cette nouvelle architecture. Afin de répondre aux besoins grandissants de stockage, 8 To d'espace disque supplémentaires ont été installés.

MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION DES INCIDENTS

Afin d'améliorer la gestion de son parc informatique, la mise en place d'un outil d'inventaire automatique a été réalisé en 2008. Moyennant l'installation d'un outil sur chacune des machines à l'occasion de leur bascule dans la nouvelle architecture, le SIBT dispose d'un inventaire clair et précis des machines connectées sur le réseau, au travers de l'outil OCS.

Cet inventaire a servi de base à la mise en place de GLPI, un outil de « help desk » destiné à gérer les demandes de support. Utilisé pour le moment exclusivement par le SIBT, celui-ci sera progressivement ouvert aux collaborateurs de l'INSEP pour leur permettre de saisir directement leurs demandes d'intervention et en suivre l'avancement. Cet outil servira aussi de base de connaissances au SIBT et de source d'informations statistiques sur le nombre et la nature des interventions réalisées.



MISE EN PLACE DU WIFI

L'INSEP avait déployé, à partir de 2006, sans étude préalable réelle quelques bornes WIFI pour répondre à des besoins ponctuels. Dans le cadre de sa rénovation, la Direction a souhaité répondre aux attentes exprimé(e)s par les sportif(ve)s de haut niveau, les entraîneurs et les cadres en formation, en matière de services d'accès à Internet.

Une société de conseil a été, après appel d'offres, missionnée pour :

→ Mener à bien une étude d'implantation du WIFI sur le campus de l'INSEP, dans le respect des normes sanitaires en vigueur, en privilégiant : les zones d'hébergement, les salles de réunions, les amphis, les salles de cours, les installations sportives et certaines zones extérieures.

→ Rédiger le cahier des charges nécessaire au lancement de l'appel d'offre de réalisation.

Afin de répondre aux demandes formulées sur ce sujet, en CTP et en CHS de l'INSEP, la Direction a décidé d'attendre les conclusions du « Grenelle des ondes » et en particulier de l'étude confiée à l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (AFSSET) sur les risques associés, avant de lancer la consultation correspondante. Le marché a été notifié début mars 2010, pour une mise en service en mai 2010.

TÉLÉVISION SUR IP

Le choix a été fait de déployer sur l'INSEP une infrastructure de diffusion des programmes de télévision via le réseau informatique (sur IP). L'ensemble des programmes (TNT, chaînes internes, satellites, films de présentation) est reçu en un endroit unique et diffusé via le réseau informatique vers l'ensemble des télévisions de l'INSEP. Cette organisation permet un contrôle fin des chaînes et des programmes diffusés sur chacun des postes en fonction du public visé.

Après l'installation de téléviseurs dans le bâtiment J (accueil des sportif(ve)s) en 2009, 2010 verra le déploiement de 40 postes sur l'ensemble des installations de l'INSEP : salles de cours, espaces ludiques, salles d'attente, salle de réunion, bureaux...

PLAN DE FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS DU SIBT

Afin de permettre aux personnels du SIBT d'assurer l'administration et l'exploitation des infrastructures informatiques rénovées ou nouvelles, l'effort de formation initié en 2008 a été renforcé en 2009, sous la forme de journées de formation sur site et sur les infrastructures de l'INSEP.

Afin de garantir un fonctionnement continu de l'infrastructure de l'INSEP, des contrats de support ont été signés avec des prestataires spécialistes des domaines concernés à même d'accompagner l'établissement dans le traitement de dysfonctionnements éventuels ou de problématiques d'évolution de ses outils.

DIVERS

Autres sujets traités en matière d'infrastructures :

→ Renouvellement de l'ensemble du parc de téléphones portables (75).

→ Mise en place d'une sonde réseau afin d'assurer une analyse plus rapide des dysfonctionnements ou des besoins d'évolution.

→ Aménagement (câblages réseau et électrique) de quatre salles de cours informatiques provisoires pour la scolarité dans le « village ».

→ Réalisation d'un audit de l'infrastructure « serveurs », afin d'identifier les points d'amélioration.

→ Mise en place d'un ETL visant à alimenter le futur entrepôt de données de l'INSEP, avec son installation et la réalisation d'une première chaîne d'alimentation à partir des fichiers fournis par R2C dans le cadre de l'exploitation du nouveau self. L'outil retenu est l'ETL de la société TALEND.

→ Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Continuité d'Activité (PCA), lié à l'épidémie de grippe H1N1, le SIBT a été amené à élaborer et à mettre en place des solutions techniques, permettant par exemple à des personnels intervenant sur des activités sensibles de travailler de chez eux.



3: ORGANISATION DU SERVICE INFORMATIQUE

Les efforts d'organisation du SIBT initiés en 2008 et visant à offrir aux utilisateurs de l'INSEP un meilleur service au quotidien ainsi qu'un véritable accompagnement dans la réalisation de leurs projets ont été poursuivis en 2009.

Le recrutement d'un adjoint du directeur des systèmes d'information en charge des études a été réalisé en 2009. L'organisation conçue en 2008 est devenue une réalité au cours du deuxième semestre 2009.

A été ainsi mis en place un support aux utilisateurs dans la réalisation de leurs projets, que ce soit en tant que Maîtrise d'Oeuvre (MOE) en charge de la réalisation ou en tant que support comme Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO). Une démarche de formalisation d'une méthode de conduite de projet devra être engagée en 2010.

2009 a vu la mise en place, pour les agents du SIBT en charge du support, de GLPI <http://www.glpi-project.org> un outil de « help desk » (gestion des demandes d'interventions).

D'abord utilisé uniquement par les agents du SIBT, cet outil sera ouvert progressivement aux utilisateurs pour leur permettre de saisir eux-mêmes leurs demandes et d'en suivre le traitement. Toutes les demandes de supports ou d'interventions ne sont pas saisies, mais sur la base d'une première analyse, le SIBT enregistre un rythme de 25 à 30 demandes d'interventions quotidiennes, soit une projection sur une année complète de l'ordre de 7 500 demandes. Une analyse plus approfondie sur la typologie (origine, nature, charges associées ...) des demandes d'interventions sera réalisée à l'issue d'une année d'utilisation de l'outil.

La nomination d'une assistante, « partagée » avec le Service Economique et Financier (SEF) a permis d'améliorer la qualité du service fourni aux utilisateurs assurant une permanence téléphonique et une vraie gestion des consommables (petits matériels, consommables imprimantes ...).

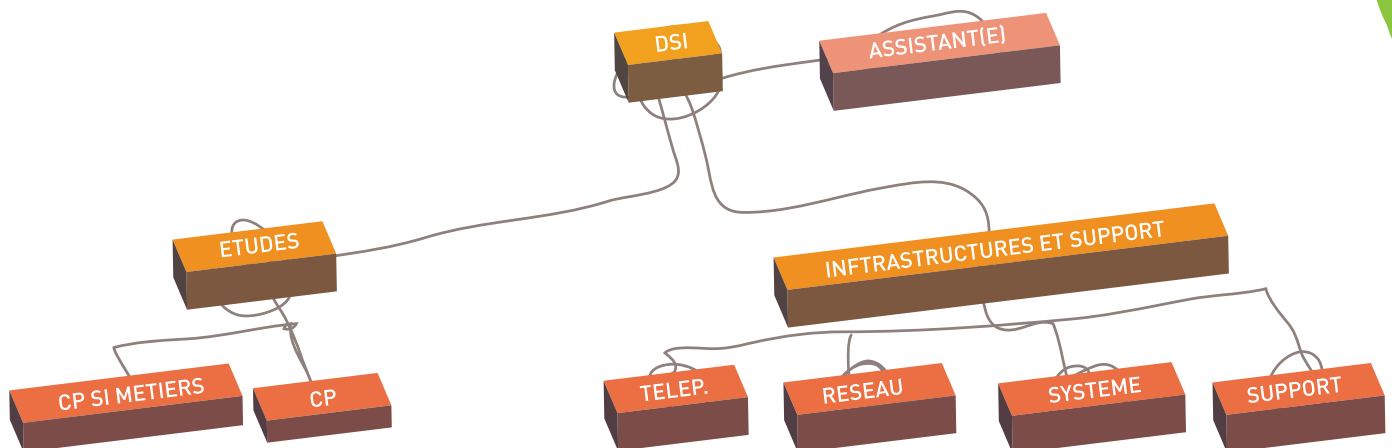
4: APPLICATIONS

INTÉGRATION DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS DE L'INSEP ET DES PARTENAIRES DU PPP

Dans le cadre de la mise en place des dispositions du CPPP, chaque partenaire pour remplir sa mission dispose de son propre système d'information (ordinateurs, réseau et application spécifiques ...). Afin d'offrir un service efficace et fluide aux utilisateurs de l'INSEP (SHN, entraîneurs, personnels, cadres sportifs en formation, étudiants ...), il a été jugé nécessaire d'interfacer le système d'information de l'INSEP, (essentiellement « Gestinsep »), avec les outils informatiques :

- De R2C en charge de la gestion de la restauration
- D'Accor en charge de la gestion de l'accueil et des hébergements
- D'Arteis en charge de la gestion du contrôle d'accès.

Le projet a débuté en mai 2009 par une étude visant à décrire les processus métiers de l'INSEP impliquant les partenaires, dans leur version INSEP et dans leur version cible PPP. Cette étude a aussi servi de base à la définition des tarifs (15 différents) à appliquer au SELF.



Cette demande s'est traduite par :

- La mise en place d'un fire-wall entre les 4 réseaux physiques pour permettre l'échange de données entre applications.
- Le développement d'interfaces entre « Gestinsep » l'application métier de l'INSEP avec :
 - L'application de R2C (restauration) pour fournir deux fois par jour, les tarifs à appliquer aux différents convives en fonction de leurs statuts et de leurs régimes.
 - L'application d'ARTEIS, de gestion du contrôle d'accès, pour fournir et mettre à jour les droits d'accès aux différents bâtiments.
 - L'application de gestion hôtelière exploitée par Accor, pour fournir et mettre à jour les informations des « clients » que sont les SHN hébergés.
- La fourniture d'accès privilégiés au système d'information (Gestinsep, messagerie, téléphonie...) de l'INSEP aux personnels d'Accor chargés de l'accueil téléphonique, du courrier et de la loge.
- La mise en place des premières briques d'un système d'information décisionnelle, avec le retraitement et la mise en forme de données d'exploitation du SELF, avec pour objectif de disposer d'éléments statistiques et financiers de suivi des dispositions du CPPP.

Le processus global est en place. Restera sur 2010 à accomplir un travail important pour « fluidifier » les échanges entre les applications et pour finaliser la génération d'états de suivi de l'activité du CPPP.

PLATE-FORME DE DIFFUSION DE VIDÉO SUR LE WEB

L'INSEP, au travers de plusieurs services, gère des fonds ou produit des contenus vidéos, qu'il veut pouvoir diffuser, gratuitement ou à titre onéreux, au sein du monde du sport. Une consultation a été lancée (Date limite de remise des offres au 31/03/2009) avec la participation du MAPI, de la DIRCOM et du DOFE, visant à l'acquisition d'une plate-forme de diffusion vidéo sur le web, accessible directement ou à partir de sites existants comme le site institutionnel (insep.fr), le futur portail documentaire du MAPI, la plate-forme de formation à distance (FOAD) ou le portail d'information sportive (ISP).

GESTION DE CAMPAGNES D'E-MAILING

Suite à différents soucis techniques liés à un outil vieillissant ou de « black listage » de l'INSEP, le SIBT a accompagné la DIRCOM, dans l'acquisition et la mise en place d'un outil de gestion de listes de diffusion. Avec l'outil « Sarbacane 3 », l'INSEP dispose d'un outil simple, puissant et convivial, pour gérer des listes de diffusion de taille importante, comme celle des « Entretiens de l'INSEP » (5 000 destinataires). Reposant sur les relais de messagerie de l'éditeur, la solution retenue limite aussi

les risques de « black listage ». Des outils de mesure d'impact permettront d'optimiser les campagnes.

DIVERS

- Ouverture de la boutique en ligne et mise en place de statistiques de fréquentation sur le site institutionnel de l'INSEP.
- Généralisation aux installations sportives de l'outil de gestion de ressources.
- Développement en interne d'une application de réalisation de tests psychologiques (Mini 500).
- Développement d'évolutions importantes de « gestinsep » : intégration des nouveaux tarifs, mise en place d'un site web de saisie des dossiers des DSHN, ...
- Accompagnement du MAPI dans le renouvellement de ces outils informatique : SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèque), portail documentaire, gestion de fonds d'images...
- Initialisation du cahier des charges de la nouvelle application de gestion des fiches pays en collaborations avec le SRI (Services des Relations Internationales),
- Evolution ou changement de version des applications déjà installées (Maidis, Sirep@net, winm9 ...).
- Rédaction des spécifications générales de la comptabilité analytique de l'INSEP.
- Accompagnement de l'IRMES dans le choix, l'acquisition et l'installation d'un outil (SPSS) de préparation de données, en amont d'outils d'analyses statistiques.

5: MARCHÉS

Un important travail de sécurisation des achats informatiques d'un point de vue financier et juridique a été réalisé en lançant une série de marchés en collaboration avec la cellule achat du SEF (Service Economique et Financier):

LIBELLÉ	PROCÉDURE	DURÉE	COMMENTAIRES
Matériel	AO ouvert	1 an, ren. 2 fois	3 lots : pc fixes, pc portables, imprimantes
Serveurs IBM	AO ouvert	1 an, ren. 2 fois	
Photocopieurs	AO ouvert	1 an, ren. 2 fois	
Consommable	MAPA	1 an	
Actif réseau	MAPA	1 an, ren. 2 fois	
Plate-forme de diffusion de vidéo sur le web	MAPA	1 an, ren. 2 fois	Réalisé avec le MAPI et la DIRCOM
Wifi	MAPA	1 an	
Infogérance (UDN) (*)	AO ouvert	1 an, ren. 2 fois	
Téléphonie fixe, mobile et internet	AO ouvert	1 an, ren. 2 fois	4 lots (En cours).

(*) Un travail commun au SEF, au DOFE et au SIBT a été réalisé pour mettre en place un cadre contractuel suffisamment souple intégrant la fourniture de services : d'infogérance de la plate-forme technique et logicielle ; de développement de nouveaux modules autour d'applications existantes (FOAD, ISP). Les nouvelles applications comme les « fiches pays » ou les évolutions de la boutique pourront être réalisées au travers de ce marché.

SERVICE ECONOMIQUE ET FINANCIER (SEF)

Armelle Defontaine

Le Service Economique et Financier a pour principales missions :

- le pilotage budgétaire de l'établissement,
- la passation des marchés publics,
- le traitement des commandes des départements, missions et services de l'établissement,
- la gestion des recettes.

Il a, par ailleurs, mené une démarche très volontariste en matière d'analyse des coûts, au titre de la définition d'une politique tarifaire, et de mise en œuvre de la comptabilité analytique.

Le pilotage budgétaire permet d'élaborer le budget primitif (BP) et les décisions modificatives (DM) ainsi que de suivre, tout au long de l'année, le niveau de réalisation des recettes et des dépenses.

Ce pilotage budgétaire a été structuré au cours de l'année 2009 autour de :

- La mise en place d'un reporting financier à destination du Directeur et de la Secrétaire Générale tous les deux mois au minimum ayant pour objectif de faire le point sur l'avancement des prévisions budgétaires ;
- La mise en place d'un point financier avec chaque département / mission / service au minimum tous les deux mois pour suivre l'état effectif de consommation des crédits et procéder, si besoin, à des réaffectations ;
- L'accès direct pour chaque département / mission / service à SIREPA, l'outil informatique de suivi budgétaire.

La mise en œuvre de ces différentes actions a permis une maîtrise significativement améliorée du budget de l'établissement.

Le « pôle Marchés Publics » a en charge :

- d'aider les départements à définir leurs besoins,
- d'élaborer les cahiers des charges,
- de traiter administrativement les procédures de marché,
- d'aider les départements à formaliser leurs analyses,
- de gérer d'éventuels recours de prestataires non retenus,
- de suivre les marchés conformément aux engagements pris.

Le service économique et financier a traité, en 2009, **64 marchés**. A titre de comparaison, 16 marchés avaient été traités en 2006 - soit près de 50 marchés en plus et une augmentation de plus de 400%.

Les marchés passés au cours de l'année 2009 ont permis :

- d'accompagner le plan de rénovation de l'établissement : acquisition du matériel sportif du nouveau complexe sportif, acquisition de mobiliers, équipements de salles en matériels audiovisuels, ...
- de gérer la période transitoire avant la mise en exploitation complète des dispositions du CPPP à compter de début 2010 : déménagements, nettoyage, ...

Pour la première fois à l'INSEP, un accord cadre a été passé, en 2009, sur l'acquisition de mobiliers.

De la même façon, un premier contrat de location immobilière a été finalisé, pour l'installation et la location de la piscine provisoire (suite à l'incendie du stade nautique E. SCHOEBEL).

Le « pôle Dépenses » a en charge :

- le traitement des FEB (Fiches d'expression de besoins) en commande,
- la gestion des services faits,
- le traitement des factures.

Le pôle Dépenses a traité en 2009 près de **5 900 commandes** (moins de 5 600 commandes en 2008 - soit près de 300 commandes en plus et une augmentation de plus de 5%) et pris en charge plus de **4 800 factures fournisseurs** (5 380 factures en 2008 soit une diminution de 11%).



Le « pôle Recettes » a principalement en charge :

- la facturation des recettes propres,
- le suivi des subventions,
- le suivi des « Ressources Affectées »,
- la diffusion de l'information relative à la politique tarifaire,
- la gestion d'éventuels litiges relatifs à la facturation « clients ».

En 2009, la facturation liée aux **recettes propres** a fortement augmenté :

- près de 1 300 stages facturés (moins de 700 en 2008 - soit près de 600 facturations en plus et une augmentation de plus de 85%),
- 700 facturations ont été établies sur les prestations de formations (moins de 200 en 2008- soit près de 500 facturations en plus et une augmentation de plus de 350%).

En 2009, le Service Economique et Financier de l'INSEP a travaillé à la refonte de la **politique tarifaire** de l'établissement.

Au cours du premier trimestre 2009, le cabinet Ernst & Young a réalisé un audit portant sur les coûts de l'établissement.

Ce travail sur les coûts a été mené avec le Service Economique et Financier, qui à partir des données budgétaires disponibles, a fourni au cabinet les informations nécessaires à la réalisation de l'audit.

Le Service Economique a également travaillé et validé les hypothèses de clés de répartition des charges indirectes sur les activités cœur de métier.

L'audit réalisé par le cabinet Ernst & Young a permis d'établir des préconisations en matière de politique tarifaire.

Cette politique a été proposée au Conseil d'Administration lors de sa séance du 18 juin 2009. Le Conseil d'Administration l'a adoptée.

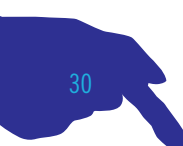

Le travail portant sur les coûts mené conjointement par le Service Economique et Financier et le cabinet Ernst & Young a également permis de poser les bases de la **comptabilité analytique** de l'établissement :

- détermination des activités à suivre,
- clés de répartition à mettre en œuvre.

Courant septembre 2009, un travail a été mené par le Service Economique et Financier avec chaque responsable de département / mission / service pour bien identifier et « figer » les activités pertinentes à suivre dans le cadre de la détermination de coûts complets.

Depuis novembre 2009, les paramètres budgétaires permettant de disposer de restitutions analytiques sont actifs et renseignés par chaque département/mission/service.

En 2010, les premières exploitations portant sur les recettes et les coûts seront disponibles.

La **mise en place du Service Economique et Financier**, dissocié de l'Agence Comptable, initialisée mi-2008, a été finalisée en 2009. Une convention signée par l'ordonnateur et l'agent comptable, validée par la tutelle budgétaire, fixe les rôles et responsabilités de chaque service.

Le suivi budgétaire de l'INSEP s'articule autour des axes suivants :

- Communication mensuelle d'une note d'analyse au Directeur sur l'activité ;
- Séances de travail avec les responsables des différents services pour assurer un suivi précis des données financières tous les deux mois ;
- Mise à disposition de chaque service, pour consultation et observations, de « ses » données budgétaires.

Sur ce dernier point, un travail d'appropriation de l'outil budgétaire SIREPA par les services a été réalisé en 2009. Il a été piloté par le Service Economique et Financier.

Une formation a été, à ce titre, organisée en trois sessions avec pour objectifs :

- Maîtriser les « manipulations » permettant de naviguer dans l'outil ;
- Assurer le suivi budgétaire tant en recettes qu'en dépenses ;
- Initialiser les menus personnalisés par service facilitant ensuite la consultation des données budgétaires.



MISSION RÉNOVATION

Perrine De Foucaud

1. SCHÉMA PLURIANNUEL DE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE (SPSI)

1.1 PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

A la demande du Parlement et du Conseil de l'Immobilier de l'Etat, un chantier de grande ampleur a été engagé avec l'ensemble des opérateurs de l'Etat, afin de recenser, fiabiliser et valoriser leur parc immobilier.

Ce chantier comporte plusieurs phases :

- Recensement de l'inventaire physique du parc immobilier : l'objectif est de s'assurer de l'exhaustivité de l'inventaire, de l'exactitude des surfaces et de la cohérence des désignations foncières. Cette phase est terminée.
- Fiabilisation technique et juridique : l'opération vise à clarifier la situation juridique de certains biens en vue d'opérer, le cas échéant, une régularisation pour les biens appartenant à l'Etat qui seraient occupés et gérés par l'opérateur sans un acte régulier. Cette phase, qui est en cours en liaison avec l'opération d'évaluation, se traduira, au cours de l'année 2010, par une convention d'utilisation entre l'Etat (DGFIP/France Domaine) et l'INSEP.
- Evaluation du parc immobilier : le service France Domaine a missionné la société BNP Paribas Real Estate pour procéder à l'évaluation du « patrimoine INSEP ». Une visite des locaux a été organisée au mois de décembre 2009. L'évaluation établie par France Domaine n'a pas, à ce jour, été communiquée.
- Réalisation d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) : cette opération vise à doter chaque établissement d'un plan d'action en matière immobilière. Cet exercice comprend deux parties :
 - un diagnostic du parc immobilier ;
 - une stratégie à 5 ans pour satisfaire aux exigences de la politique immobilière de l'Etat.
- Incidences comptables : l'objectif est de valoriser la valeur des biens utilisés par les opérateurs pour leurs missions.
- Communication des systèmes d'information patrimoniaux : le module immobilier de Chorus est destiné à être le référentiel immobilier de l'Etat. Ce module devra pouvoir communiquer simplement avec le système d'information patrimonial qui sera mis en place à l'INSEP.
- Mise en place des loyers : le paiement de loyers pour les biens à usage de bureaux, qui sont propriété de l'Etat occupés par les opérateurs devrait être généralisé à partir du 1^{er} janvier 2012. L'objectif de cette démarche est de rendre payante l'occupation des immeubles domaniaux de l'Etat, à des conditions de prix du marché, permettant ainsi aux opérateurs d'arbitrer entre les choix de localisation possibles et de les inciter à une utilisation économe des bâtiments publics, en conformité avec l'objectif d'une occupation de 12 m² de surface utile nette par agent.



1.2 DÉCLINAISON POUR L'INSEP

Cette opération vise à doter chaque établissement d'un plan d'action en matière immobilière. Cet exercice comprend deux parties :

- un diagnostic du parc immobilier ;
- une stratégie à 5 ans pour satisfaire aux exigences de la politique immobilière de l'Etat.

LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic concerne tous les immeubles. Un exercice spécifique (renseignement de 2 fiches bâtementaires) a été demandé pour les bâtiments majoritairement constitués de bureaux. L'INSEP dispose de peu d'immeubles de bureaux. Cet exercice a, en conséquence, été effectué, uniquement, sur les surfaces de bureaux des bâtiments A, B, C, F et J (les bâtiments E et M étant en travaux, ils seront traités ultérieurement). Il est important de souligner que, même au sein de ces bâtiments, existent de nombreux espaces spécifiques (médiathèque, plateau technique de recherche, halls...) qui ont été exclus, à ce stade, de l'analyse. Les fiches correspondantes, dûment renseignées, seront transmises prochainement à France Domaine.

Compte-tenu de l'hétérogénéité des immeubles autres que de bureaux (pour l'INSEP : installations sportives, hébergement, restauration, salles de cours et séminaires, médiathèque...), France Domaine a laissé les opérateurs organiser leur réflexion pour établir des fiches « diagnostic » adaptées. L'INSEP a missionné la société « Equation » pour l'accompagner dans cette réflexion. Une séance de travail approfondie avec tous les responsables de services a été tenue le 17 mars. Des séances de travail individualisées ont également été organisées sur la journée du 26 mars 2010.

Pour compléter ce diagnostic, il est programmé de faire réaliser, au cours de l'année 2010, un « Diagnostic de Performance Energétique » (DPE), un bilan carbone et un audit énergétique.

Par ailleurs, un diagnostic accessibilité a été réalisé et un audit sûreté est en cours.

Enfin, un personnel a été recruté en février 2010 pour assurer le contrôle de la qualité des prestations de services rendues sur les bâtiments par le partenaire privé titulaire du contrat de partenariat de l'INSEP (ménage, maintenance...).

LE SCHÉMA PLURIANNUEL DE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE (SPSI)

Le SPSI doit être remis au ministère chargé des Sports (DS et DAFJS), au ministère chargé du budget et à France Domaine avant le 30 juin 2010.

Les objectifs de ce volet stratégique sont :

- la diminution pérenne de la dépense publique ;
- la traduction des décisions prises dans le cadre de la RGPP ;
- la rationalisation des surfaces occupées en cohérence avec l'évolution des effectifs.

Les opérateurs sont invités à élaborer plusieurs scénarii et à apprécier l'économie générale de chacun d'entre-eux.

La situation de l'INSEP est particulière et mérite une appréhension spécifique, dans la mesure où la stratégie immobilière de l'établissement a été arrêtée en avril 2004 avec le lancement, par le Ministre chargé des Sports, d'un très ambitieux plan de rénovation. Les bâtiments appartiennent à l'Etat, le terrain appartient à la ville de Paris qui le met à disposition de l'Etat dans un

cadre conventionnel payant (nouvelle convention entre la Ville de Paris et l'État signée fin d'année 2009).

Le SPSSI de l'INSEP va donc :

→ décrire la stratégie et les objectifs arrêtés en 2004 ;

→ faire le bilan de ce qui a été et de ce qu'il reste encore à réaliser ;

→ préciser comment l'établissement s'organise pour maintenir en parfait état d'entretien ce patrimoine entièrement rénové ;

→ porter un regard critique sur la stratégie arrêtée ;

→ présenter les pistes de réflexion de l'établissement sur l'optimisation, la pluriactivité et l'évolutivité des surfaces.

Pour la rédaction de ce SPSSI, l'INSEP sera accompagné par la société « Equation », conseillère en immobilier.

2. ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN DE RÉNOVATION DE L'INSEP

2.1 LES ACTEURS DU PLAN DE RÉNOVATION

ZONE NORD : PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ (PPP)

Titulaire du contrat : Groupement Sport Partenariat constitué à 40% par GTM Construction et 60% par BEIL-Barclays European Infrastructure Limited

Promoteur de l'opération: ADIM

Maîtrise d'oeuvre: Barthélémy-Griño Architectes

Entreprises de travaux: GTM Bâtiment et Petit

Hôtellerie: Accor

Restauration: Casino Restauration Collective (R2C)

Maintenance et autres services: GTM multiservices

ZONE SUD : MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE (MOP)

Nouveau complexe, extension du stade nautique, reconstruction du stade Emile Schoebel, tir à l'arc, stand de tir et aménagement des espaces extérieurs

Maître d'ouvrage délégué: Etablissement public de Maîtrise d'Ouvrage des travaux Culturels (EMOC)

Maître d'œuvre: Dusapin & Leclercq

Entreprise générale de travaux: GTM construction

Réhabilitation des halles sportives existantes:

Maître d'ouvrage délégué: Direction Régionale d'Île de France (DRIF)

Conducteur d'opération: Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi/Direction des Personnels et de l'Adaptation de l'Environnement Professionnel (DPAEP)

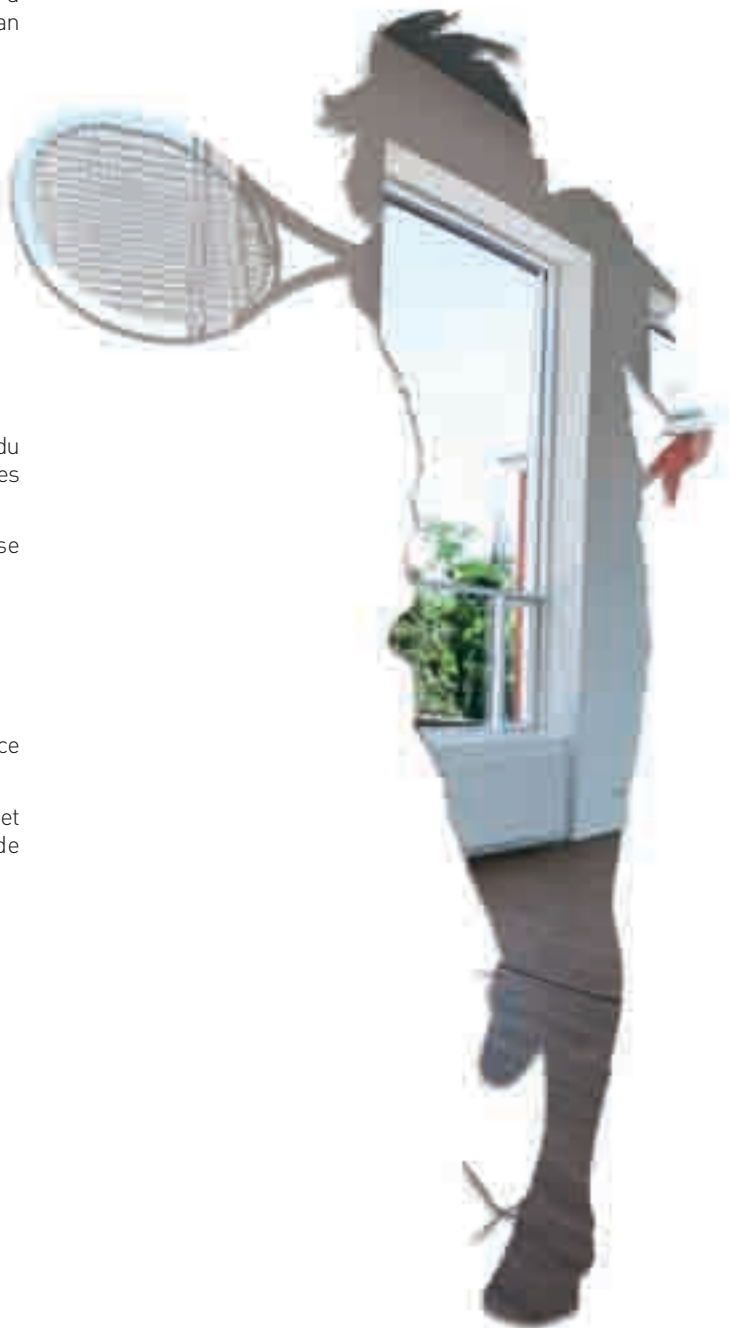
Maîtres d'œuvre:

Nelson Paillou : [Agence Ligne 7 Architecture](#)

Marie-Thérèse Eyquem : [Agence Kérosène](#)

Jean Letessier : [consultation en cours](#)

Stade Gilbert Omnès : [consultation en cours](#)



2.2 PLANNING DE LIVRAISON DES BÂTIMENTS DE LA ZONE NORD (PPP)

PHASE 1

25 février 2008	Prise de possession par l'Etat des 70 chambres du bâtiment B
28 mars 2008	Prise de possession par l'Etat des locaux destinés à l'accueil des activités de la revue EPS (RDC et entresol de l'aile du bâtiment B)
9 juin 2008	Prise de possession par l'Etat des étages inférieurs du bâtiment B (médiathèque)
9 juillet 2009	Prise de possession par l'Etat des étages inférieurs du bâtiment A (bureaux du SEF, SIBT et BRH)
2 septembre 2008	Prise de possession par l'Etat des 52 chambres du bâtiment A
10 septembre 2008	Prise de possession par l'Etat du bâtiment F et des 52 chambres du bâtiment G
21 septembre 2008	Prise de possession par l'Etat des chambres du bâtiment H
26 novembre 2008	Prise de possession par l'Etat du bâtiment J, hors halte-garderie [DSHN, club des entraîneurs et des sportif(ve)s]
9 décembre 2008	Prise de possession par l'Etat des derniers bâtiments de la première phase de travaux: - halte-garderie (bâtiment J). Le jardin de la halte-garderie ne sera livré qu'au 1 ^{er} trimestre 2010; - étages inférieurs des bâtiments G et H (pôle médical et paramédical). La balnéothérapie ne sera livrée qu'en septembre 2009; - lounges entre les bâtiments A et B, et, G et H.

PHASE 2

23 juin 2009	Prise de possession par l'Etat du bâtiment C (mission recherche, département de la formation)
23 juin 2009	Prise de possession par l'Etat du bâtiment K (restaurant et brasserie)
1 ^{er} juillet 2009	Prise de possession par l'Etat du bâtiment L (POP, logements de fonction)
26 novembre 2009	Prise de possession par l'Etat du bâtiment I (hébergement des mineurs)

PHASE 3

15 février 2010	Prise de possession par l'Etat du bâtiment M
17 mai 2010	Prise de possession définitive par l'Etat. Livraison des 2 derniers bâtiments (D et E)
Septembre 2010	Livraison des espaces extérieurs

2.3 CALENDRIER DE RÉALISATION DES TRAVAUX EN MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE EMOC (MINISTÈRE CHARGÉ DE LA CULTURE)

1^{ÈRE} TRANCHE DE TRAVAUX

Nouveau complexe, 3^{ème} Bassin, Espaces extérieurs

26 et 30 janvier 2007	Obtention de l'autorisation d'abattage d'arbres et des permis de construire et de démolir
25 octobre 2007	Notification du marché et début du délai de 19 mois prévu pour la durée des travaux
10-11 novembre 2008	Sinistre du centre nautique Emile Schoebel
28 juillet 2009	Visite de la commission de sécurité
31 juillet 2009	Prise de possession par l'Etat du nouveau complexe et du terrain de hockey-sur-gazon
17 août 2009	Entrée des pôles gymnastique et taekwondo au sein du nouveau complexe sportif
24 août 2009	Entrée des pôles lutte et escrime au sein du nouveau complexe sportif
7 septembre 2009	Prise de possession par l'Etat du 3 ^{ème} bassin de natation et des espaces extérieurs de la zone sud (terrain de football, terrain de footing, aménagements paysagés)
Avril 2010	Fin de la période de levée des réserves



2^{ÈME} TRANCHE DE TRAVAUX

TIR À L'ARC, TENNIS, STAND DE TIR

Juillet 2009	Saisine du Préfet de Paris pour intégration du projet de tir à l'arc dans le «porté à connaissance» qu'il doit adresser au Maire de Paris dans le cadre de la procédure de révision du PLU
22 décembre 2009	Refus du directeur de cabinet du Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer de soutenir ce projet.
Fin 2010	Hypothèse : PLU révisé intégrant le projet du tir à l'arc (l'INSEP et le MSS entendent poursuivre les démarches pour que le projet de tir à l'arc puisse aboutir)
1 ^{er} semestre 2011	Dépôt du permis de construire du bâtiment du tir à l'arc. Déplacement des 2 terrains de tennis en terre battue et création de 2 nouveaux terrains complémentaires
2 ^{ème} semestre 2011	Réalisation des travaux de construction du bâtiment du tir à l'arc
Année 2012	Travaux du stand de tir suite au déplacement de l'aire de tir à l'arc

STADE NAUTIQUE EMILE SCHOEBEL

Novembre 2009	Choix du scénario de reconstruction
Février 2010	Consultation pour le choix d'un programmiste et d'un assistant à Maitrise d'Ouvrage HQE
2 ^{ème} trimestre 2010	Elaboration d'un cahier des charges
Année 2010	Etudes
Année 2011	Etudes et Travaux
Année 2013	Fin des travaux

AIRES DE LANCER, TERRAIN DE GRANDS JEUX

Année 2013	Aménagement des aires de lancers définitives, d'un terrain de grands jeux et du parcours de footing
------------	---



2.4 CALENDRIER DE RÉALISATION DES TRAVAUX EN CONDUITE D'OPÉRATION DPAEP (MINISTÈRE CHARGÉ DES FINANCES)

STADE OMNES

Travaux programmés en 2010 (piste) / 2011 (pelouse)

BÂTIMENT NELSON PAILLOU

28 janvier 2008	La Commission d'Appel d'Offres retient le maître d'œuvre « Ligne 7 architecture » pour la rénovation du complexe Nelson Pailou
22 février 2008	Signature du marché de maîtrise d'œuvre
Fin mai 2008	Le diagnostic du cabinet « Ligne 7 architecture » est remis à la DPAEP
10 septembre 2008	Remise de l'Avant Projet Sommaire (APS)
9 mai 2008	Validation de l'APS
24 novembre 2008	Remise de l'Avant Projet Détaillé (APD)
23 février 2009	Validation de l'APD par le MSS
19 mars 2009	Présentation du projet devant les membres de la « commission des sites » Le projet présenté obtient un avis favorable
Début juillet 2009	Publication du marché d'entreprise
20 août 2009	Réception des offres des entreprises
Octobre 2009	Obtention du permis de construire
14 décembre 2009	Début du délai de 12 mois pour la réalisation des travaux
1^{er} mars 2010	Les travaux de terrassement mettent en évidence un type de fondations différent de celui ayant servi à l'élaboration des documents d'étude et au chiffrage de l'offre de l'entreprise. La solution retenue (sur proposition de la DPAEP) pour adapter les travaux de terrassement aura une incidence de l'ordre de 4 à 6 mois sur le calendrier prévisionnel
1^{er} semestre 2011	Réception des travaux repoussée de décembre 2010 au 1 ^{er} semestre 2011



BÂTIMENT MARIE-THÉRÈSE EYQUEM

30 janvier 2009	Désignation du maître d'œuvre de l'opération Marie-Thérèse Eyquem (« Kérosène »)
Mars 2009	Diagnostic du maître d'œuvre
18 mai 2009	Remise de l'Avant Projet Sommaire (APS) du maître d'œuvre intégrant les remarques des utilisateurs
28 septembre 2009	Remise de l'Avant Projet Détaillé (APD) du maître d'œuvre
23 décembre 2009	Remise des études de faisabilité relatives aux travaux de rénovation du centre d'hydro-récupération et d'aménagement de bureaux en vigie au dessus des Dojos
Mars 2010	Approbation de l'APD par le MSS
Début juin 2010	Lancement des marchés d'entreprises
Septembre 2010	Notification des marchés de travaux
4 ^{ème} trimestre 2011	Fin des travaux

BÂTIMENT JEAN LETESSIER

27 janvier 2009	Désignation du maître d'œuvre de l'opération Letessier (« Lair et Roynette »)
15 mars 2009	Remise du diagnostic par le maître d'œuvre. Le maître d'œuvre estime le montant des travaux à réaliser à 6.8 M€ TTC (clos couvert et aménagements intérieurs) alors que l'estimation initiale s'établit à 1.7 M€ TTC (aménagements intérieurs uniquement)
Juin 2009	L'estimation contradictoire établie par le bureau d'étude Euratec, missionné par la DPAEP, s'élève à 4.5 M€
Septembre 2009	Il est décidé de mettre fin au marché de MOE de l'agence « Lair et Roynette » et de lancer une nouvelle consultation sur la base d'un montant estimatif de travaux à 4.8 M€ (1 tranche ferme pour les travaux du clos et couvert et 1 tranche conditionnelle pour les travaux intérieurs)
12 février 2010	La commission d'analyse des candidatures de maîtrises d'œuvre désigne les candidats invités à remettre une offre
1 ^{er} semestre 2010	Choix de la nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre
Année 2010	Etudes
Année 2011	Etudes et Travaux
Année 2012	Fin des travaux

38

ESTIMATION DU COÛT DU PLAN DE RÉNOVATION DE L'INSEP

Financement	Nature de la dépense	Coût en M € TTC		Totaux
		Zone nord	Zone sud	
Etat (chiffres du PAP PLF 2010)	Investissements immobiliers	90,3	97,9	188,2
INSEP (budget primitif 2010)	Investissements mobiliers 2008 à 2011	10,2	4,7	14,9
	Sinistre stade nautique 2008 à 2011		3,9	3,9
	Incidences des travaux en site occupé - 2008 à 2011	0,7	1	1,7
TOTAUX		101,2	107,5	208,7



DEPARTEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU (DSHN)

Jean-Claude Vollmer

LES RÉSULTATS SPORTIFS MARQUANTS DE L'INSEP EN 2009

LES RÉSULTATS AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

LES CHAMPION(NE)S DU MONDE INDIVIDUEL(LE)S (5) :

- Baugé Grégory : cyclisme sur piste (vitesse individuelle)
- Epangue Glawdys : taekwondo 67 kgs femme
- Estanguet Tony : canoë monoplace (slalom)
- Ribout Morgane : judo - 57 kgs
- Riner Teddy : judo [en toutes catégories (non olympique)] et en + de 100 kgs

LES VICE-CHAMPION(NE)S DU MONDE INDIVIDUEL(LE)S (3) :

- Goubel Mathieu : canoë monoplace (course en ligne)
- Neveu Boris : kayak monoplace (slalom)
- Pervis François : cyclisme sur piste (keirin)

LES MÉDAILLÉ(E)S DE BRONZE INDIVIDUEL(LE)S (11) :

- Aziez Yasmina : taekwondo 49 kgs femme
- Bouhenia Abdelkader : boxe + 81 kgs
- Goubel Mathieu : canoë monoplace
- Jeannet Fabrice : escrime (épée hommes)
- Jossinet Frédérique : judo + 48 kgs
- Mbumba John : boxe + 91 kgs
- Noumonvi Melonin : lutte Gréco-romaine - de 84 kgs
- Pi Hongyan : badminton
- Vergne Carole : escrime (sabre dames)
- Schuh Bérengère : tir à l'arc (indoor) Non olympique
- Valladont Jean-Charles : tir à l'arc (indoor) Non olympique

LES CHAMPION(NE)S DU MONDE PAR ÉQUIPE (1) :

- Grumier Gauthier, Jeannet Jérôme, Lucenay Jean-Michel, Robeiri Ulrich : escrime (épée hommes)

LES VICE-CHAMPION(NE)S DU MONDE PAR ÉQUIPE (4) :

- Baugé Grégory, D'Almeida Mickaël : cyclisme sur piste (vitesse)
- Berder Cécilia, Mary Solenne, Perrus Léonore, Vergne Carole : escrime (sabre dames)
- Burger Guillaume - Colin Philippe : canoë-kayak (course en ligne K4)
- Girouille Romain - Valladont Jean-Charles : tir à l'arc

LES MÉDAILLÉ(E)S DE BRONZE PAR ÉQUIPE (1) :

- Goubel Mathieu : relais 4 X 200 m canoë monoplace (non olympique)



LES CHAMPION(NE)S DU MONDE INDIVIDUEL(LE)S JUNIORS OU ESPOIRS (2) :

- Montauban Olivia : cyclisme 500 m
- Pietri Loïc : judo (-81 kg)

LES MÉDAILLÉ(E)S DE BRONZE INDIVIDUEL(LE)S JUNIORS OU ESPOIRS (4) :

- Dracius Thibault : judo
- Lesaffre Mélanie : lutte
- Montauban Olivia : cyclisme
- Urani Florent : judo (-60 kg)

Au-delà des résultats enregistrés lors des différents championnats du monde, les sportif(ve)s de l'INSEP ont également été très présent(e)s avec **17 podiums européens individuels**, répartis comme suit :

- 6 champion(ne)s d'Europe
- 4 vice – champion(ne)s
- 7 troisièmes places

et 18 podiums par équipe :

- 7 titres
- 5 deuxièmes places
- 6 troisièmes places

A noter, également, le grand nombre de podiums internationaux obtenus à l'échelon européen par les jeunes espoir(e)s ou junior(e)s des pôles France de l'INSEP.

Ces jeunes sportif(ve)s ont, ainsi, obtenu, à titre individuel, **8 podiums** :

- 2 titres
- 1 deuxième place
- 5 troisièmes places

et 16 podiums par équipe :

- 7 titres
- 7 deuxièmes places
- 2 troisièmes places

En 2009, les sportif(ve)s de l'INSEP ont remporté **64% des médailles françaises** et placé **53,3% des finalistes**, lors des **championnats du monde**, dans les disciplines ayant des pôles France au sein de l'établissement.

Ces résultats confirment la place et le rôle de l'INSEP comme l'un des (sinon le) centre(s) d'entraînement le(s) plus performant(s) au monde avec ses caractéristiques propres : la « **permanence** » des sportif(ve)s présent(e)s à l'année sur le site (plus de **630** sportif(ve)s, dont **380** sportif(ve)s internes) ; le « **double projet** » (la « double réussite ») du (de la) SHN.

Cette situation est **unique** quand on observe, de près, l'organisation et le fonctionnement de centres dits « équivalents » dans les autres pays.

LES PRINCIPALES ACTIONS DU DÉPARTEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU (DSHN) EN 2009

L'INSEP accueillait, jusqu'en septembre 2009, 26 pôles France dans 21 sports olympiques [20 disciplines présentes aux JO d'été et 1 discipline présente aux JO d'hiver (le patinage artistique)]. L'établissement compte, depuis la rentrée de septembre 2009, un 27^{ème} pôle France : celui de gymnastique rythmique (GR).

630 sportif(ve)s et 110 partenaires associés à l'entraînement (comptabilisés hors pôles France) sont encadré(e)s par 21 responsables de pôle et par près de 140 entraîneurs et/ou membres des équipes d'encadrement, présents en permanence sur le site.

Le DSHN est composé de plusieurs unités, chargées d'apporter des réponses à des besoins bien identifiés. Ses missions sont diversifiées, car il est un point de convergence des questions et sollicitations des départements et des services ainsi que des différents dispositifs mis en place à l'INSEP pour la « performance ». Le responsable du DSHN a été aussi chargé par le Directeur (lettre de mission du 17 juillet 2007) d'une responsabilité de coordination d'actions menées par le département médical, la mission recherche,... dans (avec) un objectif de cohérence et d'efficacité renforcées.

Le service et le soutien aux sportif(ve)s, aux entraîneur(e)s, constituent les deux principaux objectifs du DSHN.

L'UNITÉ DE LA COORDINATION [ET DE SUIVI] DES PÔLES (UCP)

a pour but de faciliter, au quotidien, les liaisons opérationnelles entre les responsables des pôles France et les différents services de l'INSEP.

Dans cette optique, un suivi régulier, de « terrain », des actions et projets des pôles a été mis en place. Plus de **600 visites** sur les différents lieux (au sein de l'INSEP ou en dehors de l'établissement) d'entraînement des pôles ont été effectuées par des personnels du DSHN. Plus de 200 ont donné lieu à des rapports de visite nécessitant des interventions (questions d'entretien, demandes de matériels ou d'équipements spécifiques...). Ce suivi permanent est indispensable pour une mise en œuvre rapide de solutions adaptées et une meilleure efficacité des actions des pôles.

Différentes actions (trombinoscope des responsables des pôles France, annuaires des pôles France, actions de formation des nouveaux responsables des pôles France, coordination des 450 cadres, permanents et occasionnels, des fédérations présents sur l'INSEP) sont mises en œuvre pour apporter le soutien nécessaire.

L'Unité de coordination des pôles a participé à de nombreuses réunions avec les responsables et agents de la Mission Rénovation et du Service des Installations Sportives, afin d'élaborer, en relation étroite avec les utilisateurs (entraîneur(e)s, responsables des pôles France, directeurs des équipes, DTN...), le cahier des charges des installations sportives du nouveau complexe sportif situé en zone Sud, ainsi que les programmes fonctionnels des équipements sportifs en cours ou en perspective de rénovation :

→ Avant-projet définitif du bâtiment Nelson Paillou (site où s'entraînent le tir à l'arc, le tennis, le badminton, le basket-ball)

→ Avant-projet sommaire et avant-projet définitif du bâtiment du complexe Marie-Thérèse Eyquem (site où s'entraîne le judo) avec son équipement d'hydrothérapie

→ Suivi du chantier de la piscine provisoire

→ Modifications et levée de réserves du Nouveau Complexe ainsi que commande et suivi des différents mobiliers (livraison et installation).

→ Dossiers relatifs :

→ à la reconstruction du centre aquatique (analyse des différentes options proposées) ;

→ à l'aménagement de « chambres hypoxiques » ;

→ à la réflexion relative à l'aménagement de la zone Sud (ancien terrain de rugby).

L'année 2009 a, en outre, été marquée par les conséquences de l'incendie qui a ravagé, pendant la nuit du 10 au 11 novembre 2008, le centre nautique Emile Schoebel, laissant sans installation au sein de l'INSEP les sportif(ve)s des pôles France de natation course, natation synchronisée, plongeon, pentathlon moderne, water-polo, ainsi que l'unité de réhabilitation aquatique et les nombreux utilisateurs « annexes » (formations au BEESAN haut niveau par exemple...).

Le DSHN a pu trouver, très rapidement, des solutions de remplacement, afin de permettre la poursuite d'un entraînement de Haut Niveau pour ces disciplines. Les sportif(ve)s de haut niveau des différents pôles France ont été réparti(e)s sur plus de 13 piscines extérieures dans Paris et au sein des communes voisines. La principale difficulté étant celle des créneaux pour la natation synchronisée (solo, duo, équipe) qui a eu recours à 10 piscines différentes par semaine. Cette externalisation a nécessité des ajustements permanents et une grande adaptabilité en termes d'aménagements (cours scolaires, déplacements...).

Les travaux de rénovation ont, également, généré la « délocalisation » de la gymnastique sur trois sites différents (Saint-Maur pour les masculins et Créteil [US Créteil et Université] pour les filles, ainsi que des aménagements internes au sein de la Halle Joseph Maigrot de l'INSEP).

Cette gestion délicate des relocalisations et externalisations montre à quel point l'unité de lieu (services communs, entraînement, formation, médical, recherche...) est et reste la « pierre angulaire » de la réussite du « double projet ».

Ainsi le DSHN a-t-il, dès septembre 2009, mis en œuvre des dispositifs pour accueillir les SHN des pôles France de badminton et de basket-ball avec l'installation d'un parquet mobile de plus de 1000 m² au sein du Fort de Vincennes (pour le badminton), l'installation de panneaux de basket-ball dans une salle de la ville de Joinville-Le-Pont, la location de créneaux horaires au sein du gymnase du Ministère du Budget et des Finances et la réalisation d'aménagements internes (Halle Joseph Maigrot) pour le badminton afin de compenser l'inaccessibilité du bâtiment Nelson Paillou dont les travaux de rénovation ont commencé très récemment.

L'UNITÉ D'AIDE À LA PERFORMANCE (UAP)

Cette unité assure des missions opérationnelles directes auprès des 27 pôles France de l'INSEP. Elle intervient en faveur des cadres et des sportif(ve)s de haut niveau :

- sur l'encadrement (entraîneur(e)s) ;
- sur le groupe – pôle (prise en charge du groupe dans sa totalité pour des actions ciblées) ;
- sur le (la) sportif(ve), dans sa dimension individuelle, à la demande et avec l'accord exprès de l'entraîneur(e).

ou, au niveau des structures, au titre de :

- l'acquisition et/ou de la gestion d'équipements ou de matériels spécifiques :

- salles de musculation - fitness [l'INSEP dispose de 15 espaces de musculation qui peuvent être des espaces partagés comme la salle ultra moderne du nouveau complexe sportif (NCS) ou des espaces dédiés à des disciplines spécifiques]. L'INSEP a fait l'acquisition, en 2009, d'appareils de musculation pour un montant de 330 000 €, à la satisfaction de l'ensemble des utilisateurs.

- salles de danse ;

- salles de balnéothérapie, en liaison avec le responsable des kinés au département médical ;

- équipements les plus modernes afin de permettre aux entraîneur(e)s et sportif(ve)s de disposer de ce qui se fait de mieux pour la préparation des athlètes.

Son objet peut, lui aussi, être très divers :

- coaching, préparation mentale ;
- préparation physique générale ou spécifique (conseils, mise en œuvre) ;
- conseils d'entraînement, programmations ;
- planification et stratégie de préparation pour les grandes échéances (staffs et sportif(ve)s) ;

- prise en charge dans le domaine de la ré-athlétisation pour retour à l'entraînement.

Cette unité, à effectif réduit, mais disposant de multiples compétences, a effectué de nombreuses interventions en 2009.

LA PRÉPARATION MENTALE ET L'ACCOMPAGNEMENT

Au titre de **la préparation mentale et de l'accompagnement** dans la planification ou la programmation ont été concerné(e)s, en 2009, de nombreux(ses) sportif(ve)s issu(e)s de disciplines diverses (athlétisme, canoë-kayak, escrime, gymnastique [GAF, GR], haltérophilie, judo, lutte, natation synchronisée, pentathlon moderne, taekwondo). 23 entraîneur(e)s (athlétisme, aviron, canoë-kayak, escrime, gymnastique, haltérophilie, judo, natation synchronisée, pentathlon moderne, taekwondo) ont, par ailleurs, bénéficié d'un suivi, de manière continue ou ponctuellement, dans le cadre de ce dispositif.

Cette unité a, également, contribué à l'élaboration de stratégies fédérales en très étroite relation avec les staffs des fédérations, comme en athlétisme, haltérophilie, judo, ...

Des collaborations se poursuivent, en outre, dans un cadre conventionnel en dehors de l'INSEP pour des disciplines telles :

L'athlétisme : managers de groupes de spécialités ;

Le cyclisme sur piste : convention et implication avec 1 entraîneur et 1 athlète du pôle France de Hyères ;

Le Sport Universitaire (FFSU) : intervention en faveur du staff dans la perspective des Universiades de Belgrade (du 1^{er} au 12 juillet 2009).

LA PRÉPARATION PHYSIQUE GÉNÉRALE

L'INSEP dispose, actuellement, **dans le domaine de la Préparation Physique Générale (P.P.G) / Préparation athlétique** de 15 espaces de musculation. Ces espaces de dimensions différentes et bénéficiant d'équipements de qualité différente [en 2009, l'INSEP a réalisé un effort très significatif pour une remise à niveau du « parc d'appareils de musculation », en particulier par l'équipement de la salle du « NCS » et une remise à niveau dans la Halle Joseph Maigrot et de la salle Marie-Thérèse Eyquem], qui accueille les SHN des 27 pôles, souvent réparti(e)s en plusieurs groupes, nécessitent une planification et une programmation très rigoureuses, ainsi qu'un suivi, régulier et fin, en matière d'entretien, de remplacement ou d'acquisition de nouveaux matériels correspondant aux exigences du haut niveau et de leur très forte utilisation, dans la

situation particulière de la rénovation (déménagements, regroupements d'équipements, mutualisation nécessaire...).

De nombreux(ses) sportif(ve)s des différentes disciplines ont bénéficié d'interventions directes dans les domaines de la préparation physique et du renforcement musculaire, en particulier celles et ceux des pôles France de canoë-kayak, de judo (collectif masculin), de pentathlon moderne et de taekwondo (collectif masculin), ainsi que des sportif(ve)s des pôles France d'athlétisme, de boxe [féminine] et des sports de glace.

La présence permanente de spécialistes au sein de la salle du nouveau complexe sportif permet de dispenser au quotidien des conseils aux sportif(ve)s et cadres la fréquentant, de participer à la recherche d'expertises en préparation physique et de doter les pôles France en compétences dans le domaine de la préparation physique.

Les objectifs prioritaires poursuivis les suivants :

- l'apprentissage des techniques d'haltérophilie et de maîtrise des outils ;

- la maîtrise des gestes et la sécurisation lors de l'utilisation des équipements (déroulement gestuel) ;

- la condition physique générale ; engendrer de la fatigue sans risque de blessure ;

- la coordination par des adaptations à une gestuelle inhabituelle ;

- la résolution de problèmes identifiés par l'athlète [exemple : confrontation à des situations de stress (induit par le milieu ou par l'intervenant lui-même)].

Des interventions ponctuelles dans le domaine de la préparation athlétique [gainage, apprentissage de course, coordination, renforcement musculaire] ont été organisées en fonction des demandes soit de l'entraîneur(e), soit de l'athlète lui(elle)-même (les contenus sont planifiés, programmés et orientés). Aviron, cyclisme sur piste, gymnastique, natation, plongeon en ont ainsi bénéficié.

Les interventions se déclinent, principalement, en actions d'entraînement, initiations, suivis d'entraînement général ou spécifiques, mais également sous forme d'entretiens, d'échanges avec les SHN, de réflexion sur des contenus de formation avec les cadres techniques, d'interviews, d'éclairages sur des productions écrites...



L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE ET TECHNIQUE

Dans le domaine de l'accompagnement artistique et technique méritent d'être ici cités, au nombre des pôles France suivis : GAF (4 entraîneur(e)s et 11 sportives), GR (8 sportives) patinage artistique (1 entraîneur et 5 sportif(ve)s), mais également des spécialistes d'épreuves techniques en athlétisme (perche, haies, sauts). 8 sportif(ve)s ont ainsi bénéficié, via une approche collective ou individuelle des conseils et des apports du spécialiste du DSHN. Les objectifs prioritairement poursuivis sont en fonction des disciplines et des demandes exprimées par les entraîneur(e)s : amplitude, souplesse, précision du geste, travail sur le schéma corporel, disponibilité corporelle, interprétation et perfectionnement de la qualité chorégraphique.

L'INSEP est « à la pointe » dans les domaines de la réhabilitation aquatique et de la ré-athlétisation après blessure. Cette approche originale permet un retour plus rapide à l'entraînement spécifique. Ce travail conduit en très étroite collaboration avec l'entraîneur(e), le médecin, le kinésithérapeute et parfois avec le psychologue permet en fonction de la gravité de la blessure, des délais de cicatrisation de gagner plusieurs jours sinon des semaines quant aux délais de reprise ; l'objectif sera de solliciter le membre blessé de manière globale et dynamique.

Les objectifs poursuivis sont :

- entretien et développement du potentiel physique malgré la blessure ;
- récupération fonctionnelle ;
- retour à la structure d'entraînement dans des conditions optimales.

Une pratique très demandée par les entraîneur(e)s est celle de la préparation physique en milieu aquatique.

En 2009 (malgré la difficulté due aux conséquences du sinistre de la piscine et à l'absence pour congés maternité de la responsable en charge de ce suivi), ce sont, ainsi, **52 sportif(ve)s** (pour un total de 320 séances individualisées) qui ont bénéficié de ce dispositif qui se déroule parfois parallèlement à la rééducation mais dans la continuité de celle-ci.

Les sportif(ve)s suivie(s) sont issu(e)s pour la majorité, de l'athlétisme (9), de l'escrime (11), du judo (11), du taekwondo (6) et du tennis (8) ; le nombre de séances peut aller jusqu'à 30.

L'UAP a, également, une mission de **transfert et de diffusion des connaissances** dans le domaine de la performance sportive en direction des entraîneur(e)s, des responsables des pôles France, et des staffs fédéraux (DTN, entraîneur(e)s nationaux, CTN).

Différents vecteurs sont utilisés :

- L'Information Sportive Partagée (ISP), portail d'information (projet commun / DS, POP, ASDTN, INSEP) dédié aux DTN et aux entraîneurs nationaux pour les aider dans leur vie professionnelle, portail dans lequel le représentant du DSHN assure la partie éditoriale. L'ISP est un portail collaboratif construit sur des « communautés de pratique(s) » ;

- « La lettre INSEP des (aux) entraîneurs » (plus de 130 numéros déjà parus) est un document électronique destiné à attirer l'attention des acteurs du sport français de haut niveau sur des nouveautés en matière d'entraînement ou sur des informations (innovations, technologies...) susceptibles de les intéresser dans le domaine de la performance sportive ;

- Le comité éditorial « Savoir Sport » ;

- « Les cahiers de l'entraîneur ».

Afin de permettre l'échange entre les entraîneur(e)s de l'INSEP, le DSHN organise des « **points rencontres** », portant sur des thématiques pour lesquelles il entend mieux mutualiser les connaissances et compétences, notamment internes.

En 2009, **quatre « points- rencontre »** ont été organisés :

- 12 mars 2009 : « optimiser la performance artistique » ;

- 24 mars 2009 : « le gainage » ;

- 13 octobre 2009 : « individualiser l'entraînement » ;

- 10 novembre 2009 : « entraînement en altitude et hypoxie ».

Le DSHN prend, aussi, une part active dans l'organisation et la contribution aux « Entretiens de l'INSEP » : « S'améliorer à haut niveau par la récupération ».

Il a, par ailleurs, contribué à la rédaction de plusieurs ouvrages dont « Sport de haut niveau au féminin », « Pékin 2008. Regards croisés sur la performance sportive olympique et paralympique ». Il a apporté son expertise technique à la réalisation du dossier « Soutien au sport de haut niveau féminin ».

Dans la continuité du premier regroupement du « **Réseau (Technique) du Sport de Haut Niveau** » organisé les 15 et 16 décembre 2008, le DSHN a réuni, à l'INSEP, le 23 juin 2009, 50 experts venus des différents CREPS, Ecoles nationales, Fédérations ainsi que du secteur privé commercial autour de thématiques telles :

- Le suivi de l'entraînement, l'évaluation des capacités physiques, le suivi physiologique, le suivi technique, ... ;

- La programmation - la planification - les contenus d'entraînement ;

- La blessure et la performance : prévention, soins, rééducation, réhabilitation, récupération ;

- L'accompagnement à la compétition : le coaching, les stratégies d'approche terminale, la (es) relation(s) entraîneurs / sportif(ve)s ;

- L'environnement matériel de la performance : technologies et innovation.

Cette réunion a permis, sous la forme d'ateliers, la confrontation d'analyses de spécialistes : physiologie, psychologie, préparation physique, récupération, planification.

Suite à cette réunion a été publié le premier « Annuaire national d'experts du réseau technique » de la performance sportive.

Le Département du Sport de Haut niveau est très actif au sein de l'**Association Internationale des Centres d'Entraînement de Haute Performance (IAHPSTC)**.

Il a, en relation avec le Service des Relations Internationales (SRI) de l'INSEP, organisé, au sein de l'établissement, la réunion du « board » de l'IAHPSTC du 29 mars au 31 mars, le 1^{er} forum des centres européens de haute performance, le 1^{er} avril 2009, ainsi que la réunion de la commission développement Europe le 9 décembre 2009.

Le Département du Sport de Haut Niveau a activement participé à la candidature (victorieuse) de l'INSEP pour l'organisation du Forum et de l'Assemblée générale de l'IAHPSTC à l'été 2011.

L'UNITE QUALITE DE VIE ET DE LA JEUNESSE (UQVJ) : L'ACCUEIL ET L'EDUCATION DES JEUNES SPORTIF(VE)S DE HAUT NIVEAU

Les actions engagées par l'UQVJ ont pour objectif prioritaire de développer la culture de la performance tout au long de leur séjour à l'INSEP tout en favorisant l'épanouissement personnel. Il s'agit, donc, d'agir, au quotidien, auprès des sportif(ve)s fréquentant l'INSEP.

Deux axes sont privilégiés :

- définir et « faire vivre » un cadre structurant pour les jeunes internes dans lequel ils(elles) peuvent acquérir davantage d'autonomie, apprendre (ou réapprendre) des règles de vie en collectivité et les principes de base en vue d'une carrière de haut niveau ;

- fédérer les différents acteurs de l'encadrement autour de ce projet d'éducation : entraîneurs, parents, enseignants, autres départements et services de l'INSEP.



L'HÉBERGEMENT ET LES SERVICES

2009 est « à marquer d'une pierre blanche ». En effet, le 11 novembre 2009 [pour-tant date anniversaire de sinistre mémoire avec l'incendie du complexe nautique l'année précédente], malgré un retard de quelques semaines dans la livraison du bâtiment, les résidents mineurs [134 : 66 filles et 68 garçons] ont quitté le bâtiment U, qui avait vu passer des générations de jeunes champion(ne)s pendant plus de 30 ans, pour intégrer le nouveau bâtiment qui leur est dédié (bâtiment I). Ce nouveau bâtiment « révolutionne » le mode de vie des jeunes sportif(ve)s. En effet, les conditions d'hébergement offertes (chambres spacieuses à 1 ou 2 lits, sanitaires et douches intégrés, salles de détente, salles de travail, mobilier neuf) contribuent à améliorer très nettement la qualité du sommeil, et ont une influence appréciable sur la récupération.

L'année 2009 a, néanmoins, encore vu plus de 10 mois de vie collective au bâtiment U.

L'équipe de l'Internat constituée d'une responsable, d'un adjoint et de douze « sur-médiant(e)s », veille au quotidien au maintien de ce cadre structurant.

LES INSTALLATIONS ET LES SERVICES PROPOSÉS

La deuxième salle de télévision, mise en service l'année précédente, a été très appréciée des internes, pour jouer, notamment, aux nouveaux jeux vidéo acquis en cours d'année.

Une permanence médicale est assurée les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h15 dans l'infirmerie du bâtiment. Ce service est apprécié des jeunes SHN qui peuvent ainsi consulter en dehors des heures de cours.

Le service du petit déjeuner, sur place, à la cafétéria au sein du bâtiment U, a été maintenu jusqu'en juin 2009 en semaine malgré les difficultés rencontrées en cette phase de restructuration. Le (la) sur-médiant(e) de permanence a assuré ce service en week-end ce qui permettait une adaptation très précise aux différents besoins des SHN de pôles (départs en compétition ou retour de compétition). A la demande des responsables des pôles France et entraîneurs, les présences des SHN internes sont vérifiées chaque jour. Toute absence injustifiée est alors notifiée au responsable du pôle France le jour même. Le taux de fréquentation moyen a été supérieur à 90%.

Ce dispositif de contrôle a été maintenu dans la nouvelle restauration, livrée le 7 juillet 2009.

L'ENCADREMENT DES JEUNES

Les services avec les sur-médiant(e)s sont organisés pour maintenir une présence en continu dans l'internat d'au moins un(e) adulte responsable.

L'équipe, renouvelée pour un quart en septembre 2009, et bénéficiant des apports des « anciens », a vu ses conditions de travail radicalement changer avec ce transfert au sein du bâtiment I.

Les nouveaux(elles) sur-médiant(e)s bénéficient de temps d'accueil et de formation, pour leur présenter les différents aspects de leur mission et assurer une familiarisation avec les locaux et les procédures à respecter.

Une réunion de coordination est organisée régulièrement, tous les mois et demi.

Depuis octobre 2009, deux stagiaires de Polytechnique ont été intégrés pour 7 mois dans l'équipe de l'Unité avec des missions très précises. Ils participent activement à tous les projets mis en œuvre.

LE SUIVI DES SPORTIF(VE)S INTERNES

Ce suivi est effectué à plusieurs niveaux, tout au long de l'année, dans le souci de répondre le plus efficacement possible aux situations particulières générées par la position de sportif(ve)s de haut niveau (absences répétées pour compétitions, stages, déplacements, appréhension des charges de travail).

S'agissant du **suivi scolaire**, des réunions régulières avec « l'équipe de la scolarité », ainsi que la participation de la responsable de l'unité aux conseils de classe permettent d'assurer un lien permanent avec ce secteur.

Le **suivi médical** est effectué par l'équipe médicale de l'INSEP en relation avec le responsable de pôle et les parents. L'achat des médicaments prescrits aux internes continue cependant à poser question. En effet, pour les SHN internes non autorisé(e)s à sortir de l'établissement par leurs parents et lors de maladies invalidantes, l'achat des médicaments (avec des avances d'argent parfois assez lourdes) est effectué par la responsable de l'internat (plus de 220 achats ont ainsi été réalisés).

Le responsable du département médical (hébergé sur place) a été sollicité à de nombreuses reprises en soirée ou dans la nuit. En son absence ou en période de fermeture du département médical, ce sont les pompiers ou SOS médecins qui sont sollicités.

Le **suivi éducatif** est assuré en étroite collaboration avec les fédérations et les familles. Ainsi certain(e)s jeunes majeur(e)s peuvent-ils(elles) être maintenu(e)s au bâtiment I à la demande des responsables de pôles et/ou des familles afin d'être suivi(e)s au quotidien par l'équipe éducative du service.

Certains responsables de pôles (basket-ball, judo, tennis de table) organisent en fin d'année scolaire des réunions d'information en direction des familles pour les futur(e)s entrant(e)s. Ils maîtrisent ainsi beaucoup mieux le fonctionnement de l'établissement.

L'accueil des très jeunes athlètes entre également dans ce dispositif. Ceux-ci bénéficient d'un encadrement particulier en complément du dispositif habituel, par l'intermédiaire d'un surmédiant spécifique. Un groupe de jeunes sportives (14) de la Gymnastique Rythmique (GR) est arrivé en septembre 2009 à l'INSEP. Ces jeunes filles font l'objet d'une attention toute particulière.

Les SHN originaires des collectivités d'Outre-Mer appellent un suivi particulier tout au long de leur séjour. Certain(e)s n'ont pas de famille en métropole et ne rentrent qu'aux vacances de Noël chez eux (elles). La communication avec les familles qui le souhaitent est, cependant, régulière (courriels, téléphone, ...).

Depuis septembre 2009, une enveloppe cadeau comprenant des chèques cadeaux et une carte d'anniversaire est offerte à chaque interne mineur(e) le jour de son anniversaire. Des fêtes d'anniversaire ou des soirées dansantes sont, également, organisées, selon les demandes.

Le pôle France de basket-ball (qui, avec 50 jeunes mineur(e)s, réunit le plus de SHN mineur(e)s) organise, chaque jeudi matin, une réunion de coordination pour « caler » les divers événements de la semaine (médical, scolarité, match du week-end...) y participent les entraîneur(e)s des 4 collectifs, le staff médical, un représentant de la scolarité et la responsable de l'internat. La communication est ainsi largement améliorée.

Les actions en direction des jeunes SHN mineur(e)s sont nombreuses dans le domaine de la prévention.

Plusieurs journées d'information et de prévention ont ainsi été organisées en direction de tous les jeunes internes sur les problématiques liés au tabac, à l'alcool et au sida, ainsi que dans le domaine de la prévention routière. Un dialogue régulier avec les internes a permis de « faire passer » des messages de santé publique et d'acquisition des bons gestes.

Dans le domaine de la **vie sociale et culturelle**, l'accent a également été mis sur l'ouverture vers le monde extérieur, avec :

- l'organisation de sorties dans des musées ou théâtres, en collaboration avec l'équipe de la scolarité ;
- une sortie « lasergame » ;
- la poursuite des ateliers d'expression (théâtre, danse salsa) et de l'atelier cuisine du vendredi soir, plus orienté autour de la diététique ;
- la vente de billets de cinéma et de parcs de loisirs à tarifs préférentiels ;
- la participation à une action de solidarité : « Les virades de l'espoir ».

Le **programme d'éducation à l'environnement** a été poursuivi suivant plusieurs axes :

- les « bons pour l'environnement » : dispositif de suivi de l'état des chambres des internes tout au long de l'année dans le respect des gestes de protection de l'environnement (électricité, eau, tri sélectif) et d'hygiène de vie des SHN ;
- la collecte des bouchons pour l'association « Bouchons Bleus » permettant le recyclage du plastique et la fabrication de fauteuil roulant ;
- la collecte des piles usagées ;
- une information aux gestes qui préservent l'environnement (recyclage, lutte contre les gaspillages).



Le DSHN en action



LA RÉHABILITATION AQUATIQUE, ENTRE RÉÉDUCATION ET PERFORMANCE

Deux actions sont proposées au sein de cette unité d'aide à la performance :

→ L'action visant la complémentarité rééducative du (de la) sportif (ve) blessé(e) par le milieu aquatique permet de compenser un manque d'activité physique consécutif à la blessure. Elle vise donc l'entretien et la gestion du capital physique. Elle est complémentaire et intervient en supplément au suivi médical. Elle est un véritable accompagnement car elle implique très fortement le (la) sportif (ve) (pas toujours très à l'aise en milieu aquatique) sur les plans physique et psychologique dans son retour à l'entraînement spécifique.

Par la maîtrise du milieu aquatique et de la connaissance de ses potentialités, il faut mobiliser et exploiter les ressources de l'athlète afin de lui permettre de récupérer de sa blessure, mais également de retrouver un potentiel physique lui permettant de réintégrer son groupe d'entraînement sans déficit physique trop important.

→ L'action visant la complémentarité en termes de préparation physique des sportif (v) de l'INSEP, au moyen de l'eau, répond à une demande de l'entraîneur, en termes d'objectifs d'entraînements et/ou en termes de récupération active. L'intervention consiste au transfert de ces objectifs en termes de ressources mobilisées dans le milieu spécifique.

Cette activité s'inscrit dans le cadre d'une interaction qui intègre les différents aspects athlète/ environnement, en réponse à des demandes de coordination, autour d'un public particulier : le (la) sportif (ve) de haut niveau.

Ce réseau peut être envisagé, d'une manière « verticale » quand il s'agit de répondre à la demande de prise en charge par le service médical (médecins, kinésithérapeutes) ou d'une manière horizontale, lorsque la demande émane directement des entraîneurs, des préparateurs physiques.

L'expertise dans ce champ spécifique est particulièrement nécessaire dans le processus d'évaluation du contexte dans lequel ses différentes prises en charge se déroulent car il s'agit d'agir et de répondre, soit de manière planifiée en programmant les séances de Préparation Physique Générale (PPG) dans l'eau avec l'entraîneur du pôle France, soit de manière ponctuelle en prenant en charge, dans une temporalité courte, le (la) sportif (ve) blessé(e) pour qu'il(elle) puisse entretenir sa condition physique.

Cette pratique professionnelle a pour but de répondre à une double problématique concernant la pratique sportive de haut niveau : d'une part, la recherche de la performance qui passe obligatoirement par une capacité à accepter les charges d'entraînement et d'autre part, à préserver l'intégrité physique du (de la) sportif (ve).

Jacqueline DELORD

Responsable Préparation Physique

Unité d'aide à la Performance DSHN-INSEP

LES ATELIERS CUISINE À L'INTERNAT DES SPORTIF(VE)S MINEUR(E)S

La dimension éducative et citoyenne est au cœur des actions menées par l'Unité Jeunesse, Qualité de Vie de l'INSEP dans laquelle s'inscrit l'internat des SHN mineur (e)s.

L'organisation des ateliers cuisine constitue un moment fort dans la vie de l'internat. Cette activité positionnée le vendredi soir ou les jours fériés, offre aux SHN internes qui ne regagnent pas leur domicile le week-end une parenthèse appréciée et appréciée dans les rythmes hebdomadaires.

Il s'agit de réunir une vingtaine d'internes qui préparent une partie d'un repas voire un repas entier et le partagent ensuite. Plusieurs surmédiant(e)s encadrent ce moment, qui, pour être réussi, demande une préparation précise.

Ce temps de partage permet de répondre à plusieurs objectifs :

■ Favoriser la mixité et l'interdisciplinarité : des sportives et des sportifs de disciplines diverses (basket-ball, natation course, natation synchronisée, waterpolo, gymnastique rythmique, gymnastique artistique, tennis de table...) se retrouvent en dehors du cadre scolaire (qui contribue également à cette interdisciplinarité). C'est pour eux (elles), l'occasion d'échanger sur leurs pratiques sportives mais

aussi sur divers sujets de vie quotidienne et ainsi de mieux se connaître ;

■ Interrompre le rythme hebdomadaire : prendre un repas dans un autre lieu que le restaurant habituel ;

■ Réfléchir et contribuer à l'acquisition des éléments de diététique de base, même si le thème choisi est, parfois, un thème relevant de l'ordre du plaisir (ex. : chocolats de Noël...) ;

■ Garder un contact avec la « vraie vie » : mettre la table, la débarrasser, ..., permet de recréer une ambiance familiale qui n'est, pour les sportif (ve)s de certaines disciplines, retrouvée que quelques week-ends par an ;

■ Travailler les notions de solidarité et d'esprit d'équipe : il faut se répartir les tâches lors de l'atelier pour réaliser la recette entièrement et dans le délai imparti.

L'atelier cuisine est aussi l'occasion de faire le « point » avec chacun(e) des participant (te)s de façon informelle, et finalement de poursuivre dans un cadre différent la mission de suivi individualisé qui incombe au service.

Anne TEMPLET

DÉPARTEMENT DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION ET DE L'ACCES À L'EMPLOI (DOFE)

Michel Godard

LES ORIENTATIONS PRIORITAIRES DU DOFE POUR LES ANNEES 2007-2010

L'ORGANISATION DU DOFE

Au sein du DOFE, 2 pôles « parcours de professionnalisation du (de la) sportif(ve) de haut niveau » et « renouvellement et formation continue des entraîneur(e)s et des cadres supérieurs du sport » sont associés à 3 unités : « études, ingénierie et innovations », « développement du numérique » et « soutien administratif et financier ».

48

LE BILAN PAR PÔLE ET/OU PAR UNITE

LE PÔLE « PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION DES SPORTIFS (VES) DE HAUT NIVEAU »

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009 (FORMATION INITIALE)

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS SCOLAIRES ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN JUIN 2009 :

→ baccalauréat général, technologique et professionnel : 44 candidat(e)s, 40 admis soit 91 % de réussite (95 % en 2008) dont 42,5 % de mentions (6 mentions « bien » et 11 mentions « assez bien ») ;

→ 8 sur 13 SHN ont obtenu le BTS Management des unités commerciales,

→ 2 SHN (sur 2) ont obtenu le BTS Informatique de gestion,

→ 7 sur 13 SHN ont obtenu le BTS de journalisme,

→ 5 sur 7 ont obtenu la licence STAPS entraînement,

→ 4 sur 6 ont obtenu la licence STAPS management,

→ 1 sur 3 ont obtenu le master 1 entraînement,

→ 5 sur 7 ont obtenu le master 1 management,

→ 5 sur 8 ont obtenu le master 2 management.



LES RÉSULTATS AUX CONCOURS DU PROFESSORAT DE SPORT EN JUIN 2009

Quelques chiffres illustrent l'évolution des résultats obtenus, tant dans la voie réservée aux SHN que dans les autres voies (interne, externe et 3^{ème} voie).

	2006	2007	2008	2009
Concours réservé aux SHN (admis/candidat(e)s présenté(e)s)	12/25	12/22	12/18	12/14
Autres concours (admis/candidat(e)s présenté(e)s)	8/22	16/22	14/22	14/22

2 points sont à mettre en exergue dans le bilan 2008/2009 :

- le maintien des excellents résultats des candidat(e)s préparé(e)s par l'institut : 14 lauréat(e)s sur les 15 postes ouverts aux concours CTS (interne et externe) ;
- l'intégration dans la filière haut niveau de SHN qui abandonnent en cours de cursus, faute d'un réel projet professionnel de professeur de sport et / ou l'« infaisabilité » du double projet sportif et de formation.

Ce dernier point justifie certainement une réflexion à conduire sur les critères d'accès à cette voie réservée.

LE RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS PRÉPARANT AU PROFESSORAT DE SPORT

L'année 2009 est marquée par :

- la production par les formateur(trice)s du « guide du candidat(e) » qui est disponible sur le site du MSS/SES depuis février 2009 ;
- la poursuite des échanges de pratiques de formateur(trice).

Il convient de noter que 14 établissements (18 en 07/08) ont proposé des actions pour préparer le concours 2009. Cette diminution est amplifiée pour la préparation du concours 2010 avec 9 centres ouverts en septembre 2009.

Indicateur de performance : nombre de stagiaires issu(e)s d'une préparation du réseau admis au concours/nombre total de postes ouverts au concours.

Réalisé 2007	Prévision 2008	Réalisé 2008	Réalisé 2009	Prévision 2010	Prévision 2011	Valeur cible
46/57	84%	58/67	42/48	85%	85%	
soit 80%		Soit 86%		Soit 87,5%		

LES RÉSULTATS DANS LES CLASSES DE PRÉPARATION AUX CONCOURS DE CATÉGORIE A

■ CAPEPS : 3 admissibles et 0 admis sur 7 candidats.

LES RÉSULTATS DANS LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

- 9 SHN ont obtenu le BPJEPS,
- 12 SHN ont obtenu le BEES 1^{er} degré,
- 12 SHN ont obtenu le BEES 1^{er} degré basket-ball,
- 13 SHN ont obtenu le BEESAN,
- 13 SHN ont obtenu le BEES 2^{ème} degré.

MISE EN PLACE DU PÔLE AVEC DES PORTEURS DE PROJET AUTOUR DE TROIS DIMENSIONS :**LA DIMENSION « ORIENTATION »**

Animation de deux outils et un accompagnement personnalisé :

■ le DAI (Dispositif d'Accompagnement Individualisé) pour les sportif(ve)s devant réfléchir plus précisément sur la construction du projet professionnel avant de s'engager dans une formation ou dans un emploi ;

■ le suivi des SHN par des entretiens individuels : environ 300 entretiens réalisés avec les SHN et 40 avec les responsables de pôles et les entraîneur(e)s ;

■ la réflexion sur un modèle de formation expérimental pour les élites ; parcours de formation très personnalisé construit en fonction des contraintes de la haute performance ;

■ le DEFIS (Dispositif d'Enseignement, de Formation et d'Insertion des Sportif(ve)s) pour les sportif(ve)s sorti(e)s d'un système de formation et en difficulté pour construire un projet d'avenir ;

■ 5 SHN sont entrés dans ce dispositif et 3 sont en cours de validation du CQP ALS.

LA DIMENSION « ACCÈS À L'EMPLOI »

■ En cours de réalisation, une étude sur les mécanismes de recrutement des SHN en entreprises ;

■ Accompagnement des SHN vers l'emploi :

■ 32 ont été accompagné(e)s sur l'élaboration du projet professionnel,

■ 9 SHN ont été accompagné(e)s pour accéder à un emploi (5 embauches).

■ Collaboration avec Décathlon pour la réalisation d'entretiens d'embauche sur le site de l'INSEP.

LA DIMENSION « FORMATION »

Développement plus accru des parcours personnalisés pour un grand nombre de SHN :

■ développement de la formation en alternance ;

■ développement de la filière professionnelle Jeunesse et Sports : BPJEPS APT et AG2F ;

■ travail concerté avec des fédérations sportives sur la mise en place du DES, spécialité performance sportive avec 4 mentions : hockey/gazon, judo, tennis de table, tir à l'arc ;

■ développement de la filière universitaire à l'INSEP (simplification et professionnalisation) avec la mise en œuvre de la licence unique et le développement de la filière et des passerelles vers les concours et formations professionnelles ;

■ développement d'un outil numérique « carrières et compétences » en vue de la modularisation des parcours de formation ;

■ renforcement des relations de partenariat avec les établissements scolaires et de l'enseignement supérieur pour accroître les possibilités de mise en œuvre des projets de formation et pour un aménagement des études extérieures à l'INSEP.

INDICATEURS EXTRAITS DU CONTRAT DE PERFORMANCE

Indicateur 3.1 : taux de réussite, dans leur projet de formation, des sportif(ve)s de haut niveau inscrit(e)s à l'INSEP

Formations scolaires, universitaires et professionnelles	2006 (2005-2006) Réalisation	2007 (2006-2007) Réalisation	2008 (2007-2008) Prévision initiale	2008 (2007-2008) Réalisation	2009 (2008-2009) Prévision initiale	2009 (2008-2009) Réalisation	2010 (2009-2010) Prévision	2011 (2010-2011) Cible
	72%	79%	85%	85,4%	85%	83,5%	85%	85%

Taux de placement sur le marché de l'emploi (ou de poursuite d'une formation) dans une période de 7 mois après la réussite à un projet de formation ou à la sortie de l'INSEP (collecte des informations en février/mars – indicateur MSS/SES)

	Janvier 2006 réalisé 2005	Janvier 2007 Prévision initiale 2006	Janvier 2007 réalisé 2006	Janvier 2008 Prévision initiale 2007	Janvier 2008 réalisé 2007	Janvier 2009 Prévision initiale 2008	Janvier 2009 réalisé 2008	Janvier 2010 Prévision initiale 2009	Janvier 2010 réalisé 2009
Accès à l'emploi en % ou poursuite d'un projet de formation	72%	72%	68%	75%	75%	75%	71,8%	75%	94,6%

L'année 2009 est une année exceptionnelle : 46 SHN en emploi + 61 SHN en poursuite d'étude [sur un total de 113 diplômé(e)s] = 94,6%.

ANALYSE ET PERSPECTIVES

Le Dispositif d'Accompagnement Individualisé (DAI) doit trouver toute sa place comme socle de la mise en œuvre des projets de formation et des propositions de modèles spécifiques dédiés à des SHN élités ou à très haut potentiel.

C'est aussi par le DAI et le renforcement du versant orientation que l'analyse des projets de performance des fédérations et celle des projets des SHN trouveront une congruence certaine.

Les projets de formation ne doivent être que la traduction de ces analyses et proposer les démarches et les outils pour la réussite du double projet. Le travail initié sur la modularisation doit permettre, dans un proche avenir, de répondre à cette exigence en mutualisant les ressources, les compétences et en mettant en œuvre les passerelles transversales (inter formation) de construction de parcours individualisés.

L'enjeu est de passer d'une culture d'acquisition de savoirs/connaissances à une culture d'acquisition de compétences.

L'accès à l'emploi est la dimension du pôle la plus en difficulté en raison d'un manque de poste(s). Si un petit réseau de cabinets de recrutement prêts à s'investir auprès des SHN existe, il en manque une réelle coordination en interne.

Et pourtant cette dimension doit être véritablement soutenue car elle est la raison des deux autres dimensions (orientation et formation).

UNITÉ DE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE : LA FORMATION OUVERTE ET À DISTANCE / 2 PROJETS ONT ÉTÉ CONDUITS

LE DÉVELOPPEMENT ET LA PRODUCTION DE CONTENUS MULTIMÉDIA À DESTINATION DE NOTRE PUBLIC CIBLE : LES SPORTIF(VE)S DE HAUT NIVEAU

Le but de cette action est de faire évoluer le métier (conception pédagogique d'un cours, ressources, création de parcours, tutorat synchrone et asynchrone..).

L'équipe de l'unité du développement du numérique assure certains enseignements en présentiel afin de garder le lien avec le public et s'assurer de la pertinence et de l'efficacité des productions.

L'ANIMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU SPORTEEF

Le réseau SPORTEEF (Sport Education Enseignement et Formation), déployé depuis deux ans, a pour but principal de partager des expériences pédagogiques de l'enseignement en ligne et de rationaliser les coûts de la formation à distance.

L'ensemble des partenaires a renouvelé l'adhésion au dispositif. L'INSEP a signé trois nouvelles conventions (Fédération Française de Basket-ball, Centre Nautique des Sports, MSS/SES sur le projet de lutte contre le dopage) et prospecté 5 nouveaux partenaires (en attente de signature).

Indicateur de performance retenu : nombre de partenaires : MSS/SES (administration centrale et établissements nationaux), fédérations sportives, autres..., ayant souscrit une convention avec l'INSEP :

Réalisé 2007	Prévision 2008	Réalisé 2008	Prévision 2009	Réalisé 2009	Prévision 2010	Prévision 2011
6	8	10	15	14	19	25



LE PÔLE « FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS ET DES CADRES SUPÉRIEURS DU SPORT (C2S) »

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION DES ENTRAÎNEUR(E)S ET DES CADRES SUPÉRIEURS DU SPORT

467 cadres sportifs en 2009, répartis comme suit :

- Directeurs(trices) techniques nationaux (ales) [DTN] et Staffs DTN : 53 membres de staffs DTN / 82 journées,
- Conseillers(ères) techniques sportifs (ves) [CTS] exerçant des missions d'entraînement : 247 CTS / 304 journées,
- Professeur(e)s de sport stagiaires : 13 CTS / 20 journées,
- Préparateur(trice)s physiques en basket-ball : 19 cadres / 24 journées,
- Professorat de Sport (PS) réservé aux SHN (1^{ère} et 2^{ème} année) : 31 stagiaires / 220 journées,
- Classe préparatoire au PS : 12 stagiaires / 60 journées pour les épreuves d'admissibilité, 16 stagiaires / 40 journées pour les épreuves d'admission,
- Diplôme de l'INSEP (1^{er} cycle = master 2, 2^{ème} cycle = diplôme de l'INSEP) :
 - option 1 (entraînement) : 20 inscrits (3 en 3^{ème} année – 14 en 2nd – 3 en 1^{ère}) / 40 journées,
 - option 2 (ingénierie de formation) : 23 inscrits (4 en 3^{ème} année – 13 en 2nd – 6 en 1^{ère}) / 35 journées,
 - option 3 (gouvernance et développement des organisations sportives) : 19 inscrits (8 en 3^{ème} année – 9 en 2nd – 2 en 1^{ère}) / 35 journées,

Il convient d'ajouter la formation expérimentale d'accompagnateur(trice)s des cadres du sport de haut niveau : 14 inscrits / 7 journées.

Au total, 867 journées de formation professionnelle ont été organisées au sein de l'INSEP.

LA FORMATION CONTINUE DES DIRECTEUR(TRICE)S TECHNIQUES NATIONAUX(ALES) [DTN]

LA FORMATION D'ADAPTATION AUX MISSIONS

La promotion 2008–2009 : promotion « Gérard GAROFF » : 18 « nouveaux » DTN.

Compte tenu de l'étalement des élections fédérales et des délais de nomination, cette action est scindée en 2 :

La 1^{ère} vague a suivi 2 regroupements de 3 jours prolongés par 4 journées ; la seconde seulement les 2 regroupements. Ces derniers étaient organisés autour de 3 thématiques : réfléchir à sa vision globale de la stratégie de sa fédération - mieux se connaître pour mieux agir avec son staff - mieux gérer son temps pour mieux manager.

Les 4 journées à thème ont été axées sur le questionnement du projet fédéral à partir d'un angle d'approche particulier : le parcours de l'excellence sportive – la convention d'objectif – la gestion des CTS – la politique de formation au sein de sa fédération.

Une des particularités de cette année réside dans le choix de mettre en place un coaching de 2 DTN dès leur nomination. 2 coachs différents ont été retenus par les DTN. Les points d'étapes de cette action ont mis en évidence l'intérêt de cet accompagnement, l'un et l'autre des DTN ayant réalisé un « bond en avant » tant du point de vue du projet de sa DTN et de sa conduite que de celui de son approche de ce nouveau rôle.

Comme en 2008, le parcours de ces cadres est complété par des actions ouvertes également à tous les staffs des directions techniques nationales.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES DTN ET DES STAFFS

Les actions sont construites à partir des demandes que les nouveaux DTN formulent à l'occasion de l'entretien de positionnement, et aussi à partir des orientations proposées par les formateurs.

Développement des capacités managériales

7 thématiques de 2 jours chacune : Après avoir tenté plusieurs formats (1 jour – 2 fois 1 jours - ...), celui adopté en 2009 semble convenir tant du point de vue du formateur que de celui des formé(e)s.

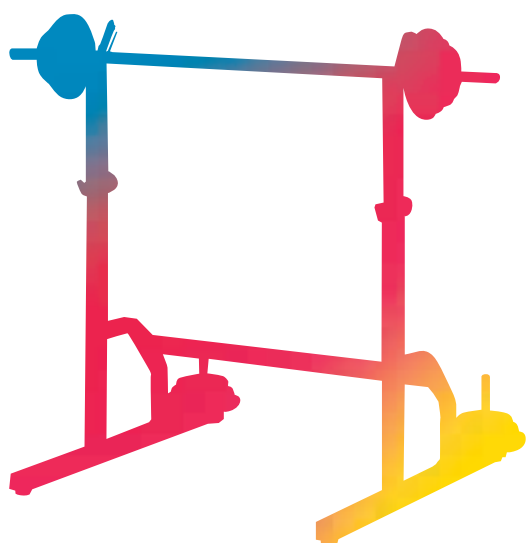
Analyse financière

13 DTN (dont 4 nouveaux) ou adjoint(e)s de DTN ont suivi 2 fois 2 jours de formation dans ce domaine.

Si le thème a déclenché une vague importante d'inscriptions, à l'issue de son déroulement, ce module a été fortement plébiscité par les participant(e)s : qualité de l'intervenant - pertinence de la démarche pédagogique - importance de cette compétence pour un(e) DTN.

Mieux maîtriser une langue

12 cadres ont suivi de « l'anglais tutoré », 1 en russe et 3 en espagnol. Il convient de noter que lors des entretiens, les « néo DTN » demandent très majoritairement à suivre des cours d'anglais. Très peu passent à l'action... Par contre, après quelques mois, voire une année, ils se lancent. Le format proposé via « skype » est souple et ne demande pas de déplacement. Il permet à certains de préparer leur participation à des réunions des instances internationales, parfaire des communications pour des séminaires, ...



RÉCAPITULATIF 2005-2009 DES ACTIONS DE LA FPC DÉDIÉES AUX DTN ET À LEUR STAFF

	Nombre de jours	Nombre de participant(e)s	Nombre « journées participant(e)s »
2005	34	117	273
2006	30 dont 4 jours de langue	124	283
2007	59 dont 19 jours de langue	93	270
2008	73,5 dont 35,5 jours de langue	95	225
2009	82 dont 26,5 jours de langue	107	289

CONCLUSION

Lors de la 1^{ère} action de formation d'adaptation en 2005, 16 DTN étaient concernés. En 2009, le chiffre est de 25 (sur 70 DTN) dont 21 qui accèdent pour la 1^{ère} fois à cette mission ; 1 a déjà démissionné... Le « turn over » des cadres accédant à cette mission ne semble pas ralentir, voire même augmenter.

La « direction de l'expertise et de la performance » au sein de l'« EPSCP INSEP » devra s'emparer de ce dossier, en pensant un dispositif qui soit centré sur la formation en action et en contexte : un processus de formation permanente qui :

- crée les conditions de progrès et d'amélioration des compétences au sein même des fédérations,
- accompagne les DTN et leurs staffs dans la mise en œuvre du projet fédéral dans leur environnement professionnel,
- forme dans l'action professionnelle le « DTN porteur de sens dans sa DTN ».

LA FPC DES CTS AYANT DES MISSIONS D'ENTRAÎNEMENT

Les chiffres de la FPC en 2009 : Plusieurs items ont été choisis, notamment pour caractériser les stagiaires.

		1 ^{er} SEMESTRE 2009	2 ^{ème} SEMESTRE 2009***	ANNEE 2009
STAGIAIRES	Inscriptions	197	291	488
	Participation	164	231	395
	Nombre de CTS	155	180	247* (***)
FORMATEUR/TRICE/S	INSEP	8	8	9***
	Autres établissements et fédérations	4	6	7
	Autres (Université, secteur, privé...)	7	10	10***
	Experts	6	12	18
	Disciplines olympiques	26	29	30***
	Disciplines non olympiques	10	11	14***
OFFRE	Nombre de modules	24	30	54
	Nombre de jours*	169,5	134,5	304

* dont 9 cadres fédéraux

** dont 156,50 jours de langues

*** les participants peuvent effectuer plusieurs stages dans l'année

INDICATEUR 4.1 : Pourcentage de personnels du MSS / CTS exerçant des missions d'entraînement présents en formation à l'INSEP.

Unité	2007 Prévision initiale	2007 Réalisation	2008 Prévision initiale	2008 Réalisation	2009 Prévision initiale	2009 Réalisation	2010 Prévision initiale	2011 Cible
%	25 %	29%	32%	32,7%	35%	37%	35%	35%

Commentaires / Précisions méthodologiques :

En 2008, 192 CTS exerçant des missions d'entraînement ont effectué une formation à l'INSEP sur un nombre global de CTS concernés de 584, soit 32,9%. En 2009, 247 CTS ont effectué une formation soit une augmentation de 57 CTS (sans comptabiliser celles et ceux qui reviennent plusieurs fois). Si l'on prend en compte l'augmentation des chiffres fournis par la direction des sports du SES/MSS (680 CTS au total), le pourcentage en 2009 est de 37%.


Le nombre de journées de FPC

L'INSEP a organisé **304 journées de formation**, soit une augmentation de 50 % par rapport à 2008.

L'adaptation de la période d'inscription avec la lisibilité des agendas des CTS

Si l'offre de FPC est toujours construite par semestre, la démarche pour les inscriptions a été modifiée au second semestre : toutes les 5 à 6 semaines a été faite une relance pour les modules dans lesquels il restait encore de la place. Les cadres ont largement plébiscité cette démarche, car ils ont le plus souvent des difficultés à s'engager à 3 ou 4 mois dans une action de FPC, faute de maîtrise de leur emploi du temps.

La collaboration avec des directions techniques nationales

Le cadre en charge de la gestion des CTS dans la fédération assure un suivi des inscriptions, pouvant aller jusqu'à la « répartition » de son équipe dans les modules. D'autres demandent à être informés sur les inscriptions. Les directions techniques nationales de la FFEM et de la FFCK ont inscrit des CT fédéraux. La collaboration s'est aussi manifestée par la mise en place de formation pour les cadres d'une même fédération (par exemple au badminton) ou bien par l'intégration d'une thématique demandée par une fédération dans l'offre globale du semestre (avec la FF tennis).

Les besoins en anglais : une même tendance confirmée depuis 2 ans

Les demandes d'inscriptions pour « l'anglais tutoré » ne cessent de croître. Le projet TESS permettra aux stagiaires d'apprendre et de renforcer l'anglais en situation sportive.

La construction d'un parcours « management »

L'offre dans ce domaine s'articule autour d'un « module de base » complété par des modules sur des thématiques spécifiques différentes d'un semestre à l'autre.

RECAPITULATIF 2005-2009 DES ACTIONS FPC DEDIEES AUX CTS EXERCANT (AU MOINS) 50 % DE MISSIONS D'ENTRAINEMENT.

	Nombre de jours	Nombre de participant(e)s	Nombre « journées participant(e)s »
2005	23	207	287
2006	20	355	732
2007	132 dont 16 jours de langue	280	850
2008	198 dont 16 jours de langue	312	914
2009	304 dont 16 jours de langue	395	1114

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FPC

Une équipe de formateur(trice)s / accompagnateur(trice)s dynamique.

Cette pratique professionnelle se construit au travers de l'action des binômes qui interviennent dans l'encadrement de chaque module, ainsi qu'à l'occasion du séminaire organisé chaque année. Cela a conduit l'équipe à formuler le souhait d'une formation professionnelle à leur intention : développer leurs compétences par un travail sur les outils de l'accompagnement.

Le témoignage de SHN à côté d'experts et le « travail intersession »

Les accompagnateur(trice)s ont sollicité le témoignage de SHN pour éclairer les problématiques abordées dans les modules.

Pour « exploiter » le temps laissé entre les 2 sessions, les CTS ont eu à expérimenter dans leur contexte professionnel des éléments vus dans le 1^{er} regroupement, ou encore à répondre à des commandes. Les professionnels ont validé cette démarche, car elle favorise le va et vient entre formation et pratique professionnelle.

ANALYSE ET PERSPECTIVES

S'appuyant sur le réseau de compétences qu'il a développé au sein des CREPS et des fédérations sportives, l'INSEP dispose de personnels compétents pour mettre en œuvre les formations pour ces publics.

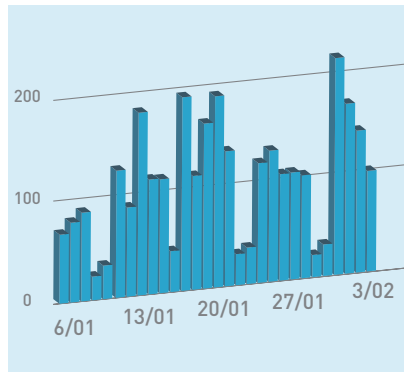
Ce choix s'est progressivement construit dans la pratique. Il a été conforté par les analyses-métiers d' « entraîneur(e) national(e) » et de « directeur (trice) technique national(e) » (DTN) qui viennent d'être réalisées.

Capitalisation des échanges d'expériences

Ce travail se concrétise par la création de nouvelles ressources dans le site ISP. En s'appuyant sur le thème d'un module d'accompagnement de la FPC des CTS, les utilisateurs de l'ISP accèdent à un nouvel onglet « expérience et partage » dans lequel ils peuvent visionner des témoignages de professionnels, lire des documents relatifs au thème « imaginer- innover ».

Ces actions contribuent à la formalisation des pratiques professionnelles des entraîneurs.

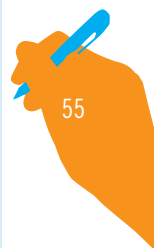
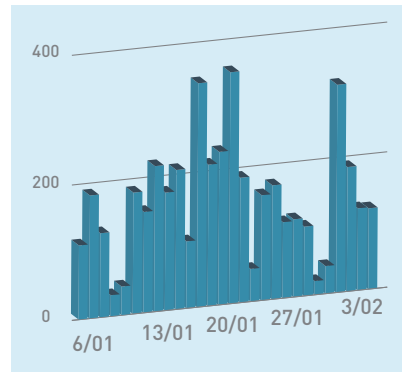
NOMBRES DE DEMANDES DE VISITES QUOTIDIENNES SUR LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE



« L'Information Sportive Partagée » (ISP) : le site dédié aux CTS

Ce site d'information et de communication, animé par un comité éditorial, poursuit son développement. Cette année a été notamment marquée du point de vue du contenu par la création de nombreuses communautés de pratiques dans le cadre des formations FPC pour les entraîneur(e)s et aussi pour les staffs des DTN. Le changement de serveur a entraîné l'effacement des statistiques de connexion sur l'année. Pour ce début d'année 2010, 348 « cadres différents » se sont connectés au cours du mois de janvier ; le bilan du nombre de connexions sur ce même mois est le suivant :

NOMBRES DE DEMANDES DE VISITES QUOTIDIENNES SUR LES PAGES DES BILLETS



Il y a dix ans, la FPC, qui visait à développer les capacités managériales, était le plus souvent assurée par des « généralistes du management » (prestations de formation extérieures) ; actuellement cette mission est confiée aux « managers » de l'entreprise, en charge de transmettre les savoirs-faire aux autres cadres de l'entreprise, managers qui, eux-mêmes, ont suivi une formation générale au management.

Ce modèle semble reprendre un axe fort dans le monde du sport qui est de transmettre la « culture de l'entreprise ».

En ce sens, le projet d'une formation professionnelle expérimentale de coach de cadres sportif(ve)s de haut niveau est en cours de mise en place. Non seulement les cadres retenu(e)s développeraient des compétences immédiatement « réinvestissables » dans leur action professionnelle, mais ils/elles verraient ainsi s'ouvrir des perspectives d'évolution de carrière vers le coaching de futurs cadres de l'olympiade 2012 – 2016.

CONCLUSION

L'année 2009 a vu se développer une collaboration plus forte avec les fédérations, l'action « INSEP » étant un outil intégré à la gestion de leurs équipes d'entraîneur(e)s, dans le domaine de leur formation professionnelle continue.

Le second semestre 2009 a aussi vu une esquisse de rapprochement avec les actions de l'option 1 du 1^{er} cycle du diplôme de l'INSEP : un module de FPC a été intégré dans le parcours de formation d'un stagiaire du diplôme. La construction de l'offre du premier semestre 2010 a cherché à prendre en compte les thématiques professionnelles des stagiaires du diplôme.

Ces 2 tendances 2009 seront poursuivies et renforcées en 2010.

Enfin, l'année 2009 a vu le financement de ces actions pris en charge par la DRHACG, en relais du PNDS.

La réorganisation du MSS/SES d'une part et, d'autre part, celle du « l'INSEP-EPSCP » vont conduire en 2010 à de nouveaux aménagements. Pour ce projet, il y aura nécessité de :

- redéfinir les relations entre les différents partenaires impliqués dans ce projet : DS – As DTN – POP – IG – DRH du MSS - CNOSF,
- confirmer les orientations pédagogiques, voire en donner d'autres, sans « casser » la dynamique créée depuis 2005.

LE DIPLÔME DE L'INSEP : RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2008 -2009

Cette année est marquée par l'affirmation de l'objectif assigné à ce cursus : préparer et accompagner les professionnels intervenant dans le sport de haut niveau vers des missions de :

- entraîneur(e) chef de projet performance d'une équipe nationale, d'un club professionnel,
- ingénieur(e) de formation au sein d'une DTN, d'un établissement ou d'un service du MSS,
- manager stratégique du staff d'une DTN, responsable d'un club professionnel.

Quelques chiffres :

56

Option	Promotion	Inscrit(e)s	1 ^{er} cycle obtenu	En cours	Abandon	UFC validées
1	2005-2008	13	4		9	
1	2006-2009	7	2		5	
1	2007-2010	4	0	3	1	6
1	2008-2011	14		9	5	16
1	2009-2012	3				
2	2005-2008	13	5		8	
2	2006-2009	15	9	1	5	21
2	2007-2010	5	2	1	2	4
2	2008-2011	13		12	1	13
2	2009-2012	6		6		
3	2005-2008	11	4		7	
3	2006-2009	10	3	3	4	7
3	2007-2010	5	1	1	3	8
3	2008-2011	11	1	4	6	15
3	2009-2012	2		2		

Aucun diplôme n'a été attribué en 2008 – 2009. 7 cadres sont inscrit(e)s en second cycle, 2 en option 1 – 3 en option 2 et 2 en option 3.

LA FORMATION STATUTAIRE DES PROFESSEURS DE SPORT STAGIAIRES

Quelques chiffres :

	Nombre de stagiaires
2005 / 06	21 (+ 9 issus du concours réservé)
2006 / 07	16
2007 / 08	16
2008 / 09	13

L'UNITÉ « ÉTUDES, INGÉNIERIE ET INNOVATION »

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mettre au point des modèles, des théories et des solutions utilisables pour la conception et l'organisation de l'intervention en formation, en entraînement et en développement des pratiques et gouvernance des organisations sportives ;
- Définir des objets d'étude qui sont contraints à la fois par des finalités théoriques et pratiques ;
- Apporter une aide technique et stratégique pour s'adapter au mieux aux évolutions sociales et économiques des systèmes de formation et de qualification dans le contexte JS et INSEP et intervenir en formation.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2009 PAR L'UNITÉ « ÉTUDES, INGÉNIERIE ET INNOVATION »

RAPPORTS

Fleurance, P. & Pérez, S. (2009). **Analyse des métiers de CTS ayant moins de 50% de missions d'entraînement**. Rapport de recherche au Ministère de la Santé et des Sports, Direction des Sports. INSEP, Paris.

PUBLICATIONS

Fleurance P. & Pérez, S. (2009). **Manager en actes ? Réflexions sur le renouvellement de la gouvernance des organisations complexes à partir de l'observation des managers sportifs**. Synergie Monde, 6, 111 – 126

Fleurance, P. (ss la dir. de), **Sport de haute performance et cognition**, Revue Intellectica, 2009/2, n°52, 178 p., n° ISSN 0769-4113.

Fleurance, P. (2009). **Introduction au dossier thématique Sport de haut niveau et cognition : « Je vois la balle avec mes mains »**, Intellectica, 52, 7-27.

Pérez, S. (2009). **Cognition et formation en sport de performance : de nouveaux cadres de pensée pour comprendre l'activité et la formation des cadres du sport de haut niveau ?** Intellectica, 52, 119-137.

Fleurance, P. (à paraître). **Saisir la question de la complexité à partir de la pratique des acteurs sportifs : une nouvelle alliance entre l'action et le savoir ?** In M. Quidu (ss la dir. de) : **Les STAPS face aux renouvellements théoriques contemporains**. Presses Universitaire de Nancy

Fleurance P. (2009). **Prendre ensemble « corps-esprit-monde » : questions à la préparation du mental**. Revue Gym'Technique, 69, 7-17

PARTICIPATION À DES COLLOQUES ET PUBLICATIONS DANS DES ACTES DE COLLOQUE

Pérez, S. & Fleurance, P. (2009). **Référentiels professionnel(s) et de formation des entraîneurs nationaux « Chef de projet performance » des équipes de France**, Colloque ICCE Global Coach Conférence, 12-15 novembre 2009, Vancouver.

Pérez, S. & Fleurance, P. (2009). **Analyse de l'activité du Directeur Technique National et de la Direction Technique Nationale pour concevoir la formation des futurs DTN**, Colloque ICCE Global Coach Conférence, 12-15 novembre 2009, Vancouver.

Pérez, S. & Fleurance, P. (2009). **« Best Practice in Sport Education – From Framework to Action ». The challenge of action in complex environments**, 10th ENSSEE Forum, 17-20 septembre 2009, Ragusa (Italie).

PARTICIPATION À DES COMITÉS SCIENTIFIQUES ET DE PROGRAMME DE COLLOQUE

- ARCo09 Interprétation et problématiques du sens

([HTTP://ARCO09.COLLOQUES.UNIV-ROUEN.FR/SPIP.PHP?PAGE=ARTICLE&ID_ARTICLE=2](http://ARCO09.COLLOQUES.UNIV-ROUEN.FR/SPIP.PHP?PAGE=ARTICLE&ID_ARTICLE=2))

- Complexité 2010, 2^{ème} Colloque International Francophone sur la Complexité

([HTTP://WWW.TRIGONE.UNIV-LILLE1.FR/COMPLEXITE2010/?/LES-MEMBRES-DES-COMITES-DU-COLLOQUE](http://WWW.TRIGONE.UNIV-LILLE1.FR/COMPLEXITE2010/?/LES-MEMBRES-DES-COMITES-DU-COLLOQUE))

11 DIRECTIONS DE MÉMOIRES POUR LA SOUTENANCE DU PREMIER CYCLE DU DIPLÔME INSEP DIPLÔMANT POUR LE MASTER UNIVERSITÉ PARIS 12.

L'UNITÉ « ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE »

3 AXES DE TRAVAIL ONT ÉTÉ DÉVELOPPÉS EN 2009 :

- La gestion administrative : meilleure utilisation des moyens administratifs, modernisation des outils de gestion et mise en place de procédures communes.
- La gestion financière: suivi des crédits au plus près des besoins, mise en place de la comptabilité analytique, réalisation d'une étude des coûts.
- La recherche de financements et de partenariats nouveaux : la collecte de la taxe d'apprentissage est passée de 130 000 € à 160 000 € ce qui correspond à une augmentation de 23%. Les financements via les organismes paritaires collecteurs agréés ont augmenté et des sources nouvelles de financements via les projets européens ont été recherchées (projets de partenariat en cours avec 4 pays européens : Hongrie, Slovaquie, Portugal et Allemagne.)

Les nombreux changements de personnel et de procédures liés aux modifications propres à l'INSEP ont entraîné une nécessaire période d'adaptation des personnels administratifs. Des outils sont en cours de construction afin de stabiliser la gestion des moyens et d'assurer un meilleur suivi administratif et financier.

CONCLUSION

L'INSEP porte le défi du développement de ses activités dans un contexte de maîtrise de ses dépenses au regard des enjeux importants de son environnement.

Le Département de l'Orientation, de la Formation et de l'accès à l'Emploi s'inscrit totalement dans cette approche.

L'année 2010 sera l'entrée dans l'INSEP-EPSCP, son changement de statut, ses prérogatives élargies et son nouvel organigramme ...



FORM'ACTION

DES ACCOMPAGNEUR(TRICE)S DES CADRES SUPERIEURS DU SPORT

En septembre 2009 a démarré une formation expérimentale de formation d'accompagnateur(trice)s qui devrait aboutir à la certification « d'accompagnateur(trice)s du sport de haut niveau » à l'été 2011. Cette action est la concrétisation d'une réflexion menée au sein du DOFE à propos de « la création d'un institut du coaching » : une proposition faite aux DTN et entraîneur(e)s olympiques en février 2008 par Bernard Laporte, alors ministre des sports.

L'INSEP a pris le pari de préparer des cadres qui ont une réelle et forte implication professionnelle dans le sport de haut niveau à assumer la « mission émergente » d'accompagnateur(trice) des entraîneur(e)s et DTN, et de co-construire, équipe pédagogique et formé(e)s, ce « nouveau métier » en prenant en compte une vision et une éthique partagées du sport de haut niveau.

Cela a conduit à retenir douze entraîneur(e)s et cadres [Laurent Barbieri (gymnastique) – Marc Begotti (natation) – Rodolphe Bouché (gymnastique) – Emmanuelle Coubat (tennis de table) – Sylvain Curinier (canoë- kayak) – Brigitte Deydier (judo) – Jérôme Dreyfus (judo) – Jean-Claude Giuntini (football) – François Le castrec (voile) – Sylvain Nouet (triathlon) – Frédérique Pollet (basket-ball) – et Christophe Rouffet (canoë- kayak)].

L'encadrement de cette formation est assuré par une équipe « d'accompagnateur(trice)s-formateur(trices) » multiculturelle et multi-expérientielle : Claude Fauquet - Philippe Fleurance – Michel Godard - Ralph Hippolyte - Sylvie Perez – Laurent Schmitt avec un pilotage bicéphale ; Richard Ouvrard et Martine Cornillon qui réajustent régulièrement et réorientent ce dispositif.

Cette formation est construite comme « un accompagnement de ces professionnels ». Aussi, l'ingénierie de formation s'appuie-t-elle sur :

- l'alternance : des allers retours entre pratique professionnelle et regroupements collectifs,
- l'individualisation du parcours en s'appuyant si nécessaire sur d'autres dispositifs de formation,
- l'accompagnement individuel tout au long de la formation.

L'apprentissage de cette posture d'accompagnateur(trice) s'appuie sur :

- un travail de réflexion sur les concepts de l'accompagnement pour se construire un référent théorique spécifique au champ du haut niveau,
- l'appropriation d'outils et/ou de techniques professionnels,
- par un accompagnement individuel dans sa pratique professionnelle,
- une activité d'accompagnement sur site professionnel.

Ce travail se réalise à l'occasion de regroupements échelonnés tout le long de l'action et conduira chaque stagiaire à soutenir un mémoire professionnel en fin de parcours. Cette évaluation permettra de certifier ces nouvelles compétences par le diplôme de l'INSEP.

DÉPARTEMENT MEDICAL (DM)

D^r Eric Jousselein

PRÉSENTATION

La mission prioritaire du Département Médical de l'INSEP est d'assurer la préservation de la santé des sportif(ve)s confronté(e)s au contexte de la performance de (à) très haut niveau. Ce point figure désormais à l'article R.211-2 du code du sport (décret n° 2009-1454 du 25 novembre 2009) créant le nouvel établissement (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance).

Pour assurer cette mission, le département médical est structuré en plusieurs secteurs :

- **le suivi médical de l'entraînement** où sont assurés les bilans de prévention imposés par la loi (arrêtés des 11 février 2004 et 16 juin 2006) pour les sportifs de haut niveau,
- **le centre de santé médical et dentaire** où sont assurés les soins,
- **le service de masso-kinésithérapie** où sont réalisés des actes de soin, de réhabilitation et de récupération,
- **la permanence médicale** assurée en continu de 7h15 à 20h30 (9h à 13h les samedis et jours fériés) par un médecin recevant sans rendez-vous et assurant les urgences. Une astreinte est également assurée la nuit par le chef du département.

Ces quatre secteurs fonctionnent en étroite relation. Les médecins de permanence sont majoritairement des contractuels dont l'activité est centrée sur le secteur de la prévention. La quarantaine de médecins et dentistes et une vingtaine de kinésithérapeutes et podologues du département médical sont déclarés à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de la région parisienne, ce qui les autorise à prescrire.

Le plan de rénovation a été l'occasion de **renouveler le matériel médical** et de doter ainsi l'INSEP de matériel haut de gamme visant à une meilleure prise en charge des sportifs de haut niveau.

60





C'EST AINSI QU'ONT ÉTÉ ACQUIS :

→ un nouvel appareil d'**imagerie par résonance magnétique** (IRM) ouvert, à bas champ magnétique, permettant de réaliser des images en position allongée, inclinée, et debout, matériel unique en France,

→ un **appareillage de radiologie numérisée** facilitant le stockage des données, l'envoi des images par messagerie, et moins irradiant que l'appareil précédent,

→ un nouvel **échographe** dédié aux pathologies musculo-tendineuses,

→ un autre **échographe** pour la cardiologie, ces deux appareils de dernière génération permettant d'obtenir des images de haute qualité, le précédent échographe étant maintenant dédié à la gynécologie,

Tous ces matériels d'imagerie permettent d'obtenir des images aidant à la démarche diagnostique et évitent les déplacements extérieurs des sportifs,

→ un **nouveau cabinet dentaire**, qui complète celui existant, ce qui permet de réserver un siège aux soins et un à la prévention dentaire,

→ un **cabinet de podologie** doté d'un atelier pour réaliser des orthèses plantaires,

→ un **appareil d'isocinétisme** pour l'exploration et la rééducation des pathologies musculaires et articulaires, qui complète les matériels plus anciens,

→ des **ergomètres** variés pour la rééducation (tapis roulant, ergocycles, rameur, appareils de renforcement musculaire ...)

→ des **analyseurs de gaz** pour les épreuves d'effort énergétiques,

→ une **salle de cryothérapie corporelle à - 110 °C** pour la récupération et la rééducation des sportifs, mais accueillant également des patients porteurs de pathologies rhumatismales, cette salle étant unique en France,

→ une **salle de relaxation** avec lits d'eau et coffres infra-rouge,

→ une **salle de luminothérapie** permettant d'anticiper et récupérer des décalages horaires et de traiter certains états dépressifs,

→ et, en décembre 2009, le **bassin de balnéothérapie** de 36 m² (9x4 m).

Ces matériels ont fait l'objet d'appels d'offres pour leur acquisition. Le département médical a aussi développé des partenariats avec certaines entreprises.

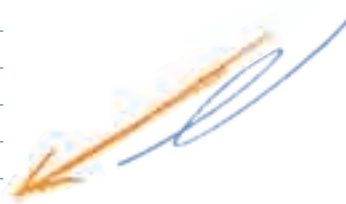
Au niveau sanitaire, l'épidémie de grippe A/H1N1 n'a eu aucun impact sur la population sportive et très peu chez les personnels. Aucun cas avéré de cette grippe n'a été confirmé chez les sportif(ve)s. Le plan de continuité des activités (PCA) de l'établissement a été mis en place en juillet 2009. Le département médical était doté de plusieurs milliers de masques datant de la précédente grippe aviaire de 2005. Un achat de 500 flacons de gel hydro-alcoolique a permis de fournir les personnels et sportif(ve)s. Malgré la demande exprimée par l'INSEP, le département médical n'a pas été retenu pour être centre de vaccination. Cela n'a pas facilité la tâche des sportif(ve)s volontaires qui ont dû se faire vacciner dans leur centre régional.

La vaccination grippale saisonnière que l'on propose aux sportif(ve)s a eu le même impact que les années précédentes, moins de la moitié des sportifs se faisant vacciner.

BILAN CHIFFRÉ DE 2009

Le département médical a réalisé, en 2009, plus de 38 000 actes de toutes spécialités (voir ci-dessous le tableau en nombre de consultation et le schéma exprimé en pourcentage des résultats de l'activité pour l'année 2009)

ACTIVITES	Année 2009
Kinésithérapie (Récupération)	3 132
Actes infirmiers	414
Bilans cliniques	1 260
Biologie	661
Epreuves énergétiques	243
Epreuves isocinétiques	786
Cryothérapie Corps Entier	1 324
Podologie	348
Suivi psychologique	1 952
Entretiens diététiques	557
Médecine du travail	211
Imagerie (radio. Echo, IRM)	4 323
Kinésithérapie (soins)	11 706
Permanence médicale	5 694
Activité dentaire	842
Consultations spécialisées	5 344
TOTAL DES ACTES	38 797



L'activité du département médical est en hausse de 17,2% par rapport à 2008. Cependant cette hausse compense la baisse de 15% enregistrée en 2008, qui était due principalement à la préparation du déménagement pour les nouveaux locaux et au non remplacement du contrat du responsable de Centre de santé pour cause de retraite. L'activité du département médical a, en 2009, retrouvé le niveau qui est le sien depuis une quinzaine d'années.



QUELQUES CHIFFRES MÉRITENT UNE ATTENTION PLUS PARTICULIÈRE...

La répartition de l'activité des kinésithérapeutes entre les actes de récupération et de soins, due à une analyse plus précise via un nouveau logiciel, penche nettement en faveur des soins (70%). Cela tend à prouver que l'activité de kinésithérapie du département médical est très orientée sur les soins plus que sur la récupération. Cette tendance (nouvelle), qui demande, cependant, à être confirmée, est en partie due à une augmentation des pathologies traumatiques des sportifs plus sollicités par l'entraînement et le nombre de compétitions, mais aussi par l'insuffisance de kinésithérapeutes pour couvrir les besoins des 27 pôles de l'INSEP.

L'activité en psychologie clinique devient très importante et n'est réalisée que par deux psychologues, qui éprouvent des difficultés à faire face aux demandes de consultations, soit spontanées, soit découlant de l'entretien psychologique prévu dans le bilan. La demande importante des sportif(ve)s et des entraîneur(ve)s, est le reflet de difficultés qu'éprouvent aujourd'hui ces personnes confrontées au sport de haut niveau.

Le nombre de bilans cliniques du suivi médical de l'entraînement est au même niveau que l'année précédente et correspond à 89% des sportifs permanents ayant effectué les bilans obligatoires (hors bilan psychologique). La principale difficulté de ce secteur tient aux annulations ou non présences aux rendez-vous.

PERSPECTIVES POUR 2010

2010 sera pour le département médical l'année de la pleine utilisation de l'ensemble de ses structures et matériel, la balnéothérapie devant être mise en service en début d'année. Le changement de lieu géographique et l'appropriation des lieux par son personnel dans le bâtiment G pour le pôle kinésithérapie et le pôle médical au bâtiment H a demandé du temps et nécessite encore la mise en place de la signalétique.

→ Le fonctionnement plein des nouveaux matériels a nécessité des phases de rodage, parfois longues, des protocoles et des aménagements d'horaires des personnels afin que ces matériels soient utilisés à leur pleine capacité.

→ L'espace de balnéothérapie a été livré en décembre 2009. Il vient compléter l'ensemble du service de kinésithérapie dédié à la récupération et à la rééducation-réhabilitation.

→ La sécurité d'accès au département médical qu'il s'agisse des accès par l'extérieur, ou par les escaliers internes, et entre les deux bâtiments par le rez-de-jardin doit trouver rapidement des solutions plus efficaces.

→ La mise en place d'une ventilation efficace des locaux est nécessaire pour ne pas subir les contraintes de chaleur trop importante et la climatisation de certains locaux (ceux d'imagerie en particulier) est opportune. Les préconisations retenues fin 2009-début 2010 vont dans la bonne direction.

→ La mise en place d'un sas ou de paravents bloquant les courants d'air externes dans les halls d'accueil doit permettre aux hôtes d'accueil de travailler dans de bonnes conditions et aux publics en salle d'attente de ne pas se refroidir.

→ S'agissant des personnels, il devient indispensable de recruter un médecin spécialiste de traumatologie pour remplacer le responsable du centre de santé, un psychologue clinicien pour renforcer l'unité de psychologie clinique et médicale et pouvoir réaliser la passation de tous les bilans obligatoires du suivi médical, des kinésithérapeutes pour satisfaire l'offre de récupération et un spécialiste en diététique pour répondre aux demandes de bilans et de suivi nutritionnel de sportif(ve)s confronté(e)s depuis quelques mois à l'offre de la nouvelle restauration.

→ L'accueil par l'INSEP, d'un médecin en diplôme d'études supérieures complémentaires (DESC) est particulièrement utile au département médical. Depuis deux ans, tous les médecins passés par ce stage à temps complet de six mois bénéficient d'une formation de terrain sans équivalent en France et complètent très utilement l'offre du département. L'accueil de deux médecins par stage ne serait pas inutile.

→ Enfin, dans le domaine de l'enseignement, le département médical doit être mieux intégré dans les formations des cadres du sport, et pas uniquement pour intervenir ponctuellement sur le dopage ou la nutrition. Le département médical dispose d'un vivier important de personnels accompagnant les équipes sportives en stages et compétitions (ils étaient quatorze aux Jeux olympiques de Pékin) toute l'année. Leurs compétences et leurs expertises sont sous utilisées pour les formations initiales ou continues des « hommes de terrain ».



AUTRES ACTIVITÉS DU DM

L'activité principale des personnels médicaux correspond à des consultations. Ils sont aussi sollicités dans de nombreux autres secteurs. Les interventions auprès des sportifs s'inscrivent dans les **programmes de formation et sont pour la plupart à visée pédagogique**, en particulier dans les domaines de la **prévention** : traumatologie, tabac, alcool, drogue, dopage, conduites dopantes, hygiène, sexualité, alimentation... Par expérience, **la meilleure des préventions demeure la présence la plus régulière possible des personnels médicaux auprès des sportifs.**

Les actions de recherche du département sont orientées vers l'application au terrain : les motifs de consultations des sportifs, des techniques d'évaluation de la composition corporelle, anthropométrie et force maximale en sports collectifs, techniques de récupération et réadaptation à l'entraînement, les bilans cardiologiques (ECG et échocardiographies). Des conventions de collaborations, régulièrement renouvelées, avec des sociétés privées témoignent de l'intérêt de partenaires extérieurs pour l'INSEP et permettent de contribuer à l'évolution technologique du département médical.

En 2010, différents projets de recherche seront poursuivis notamment avec la mission Recherche de l'INSEP sur les effets de la cryothérapie corps entier sur la récupération sportive, ou avec l'IRMES pour l'analyse des informations recueillies sur l'étude des effets de la pratique sportive intensive sur les articulations des jeunes gymnastes.

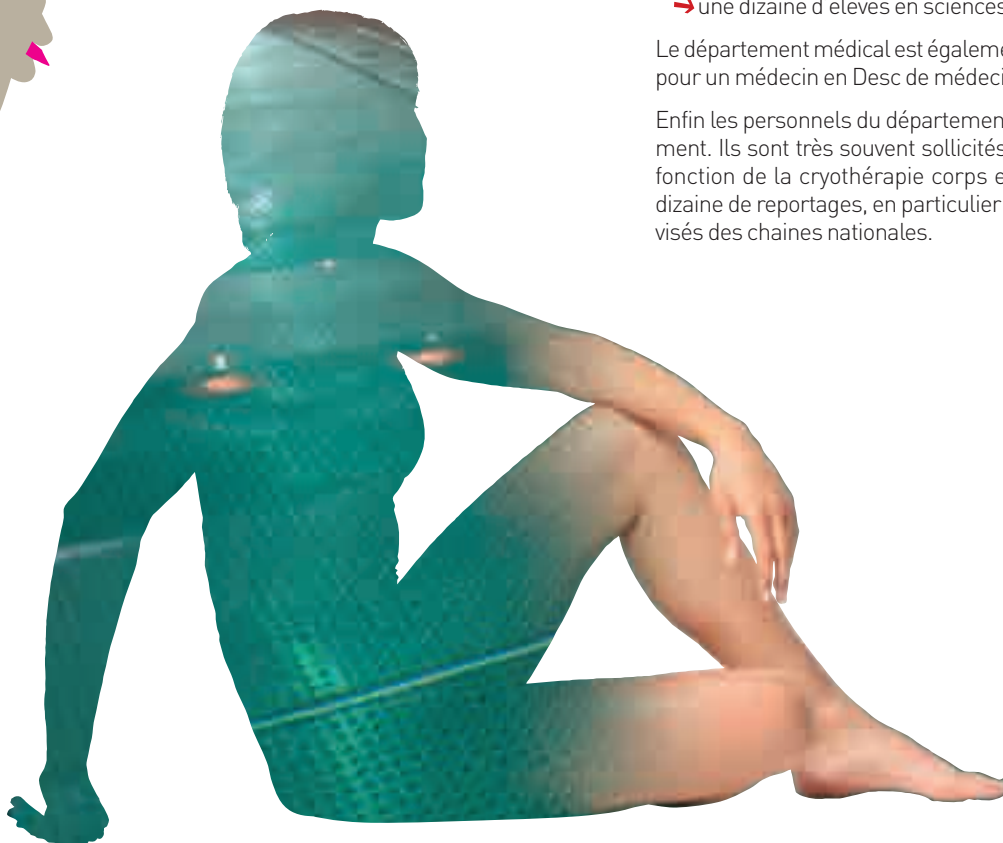
Pour **l'enseignement**, outre les interventions auprès des sportifs dans leurs cursus de formation, le département médical est le lieu de formation d'une capacité inter universitaire en médecine du sport (Paris 6, Paris 13 et Reims), d'un diplôme d'université en kinésithérapie du sport (Paris 5), d'un master en Staps (Paris 13) et les médecins, kinésithérapeutes, psychologues cliniciens et diététicienne sont très sollicités pour des colloques, conférences, formations continues auprès des sportifs, des entraîneurs et de leurs confrères.

Le département médical est aussi un lieu d'**accueil de stagiaires** toute l'année, en convention avec la DRASS, les Universités et l'Education Nationale pour :

- une trentaine d'élèves infirmières,
- une soixantaine d'élèves kinésithérapeutes,
- une vingtaine d'élèves diététiciennes,
- une dizaine d'élèves en sciences médico-sociales.

Le département médical est également un lieu d'accueil privilégié pour un médecin en Desc de médecine du sport.

Enfin les personnels du département médical publient régulièrement. Ils sont très souvent sollicités par les médias. La mise en fonction de la cryothérapie corps entier a été l'occasion d'une dizaine de reportages, en particulier la plupart des journaux télévisés des chaînes nationales.



L'IMAGERIE DU SERVICE MEDICAL

Le plan de rénovation de l'INSEP a été l'occasion pour le service médical d'une restructuration bâtementaire très profonde dans de nouveaux locaux, ce qui est immédiatement visible pour les visiteurs, mais également d'un renouvellement d'une partie très importante des matériels. Pour ce qui concerne l'imagerie médicale, c'est-à-dire la radiologie, l'échographie et l'IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) des matériels neufs de dernière génération ont été achetés par l'INSEP. Les deux radiologies conventionnelles (table de radiologie et panoramique dentaire) sont aujourd'hui des matériels numérisés. Les images sont accessibles de tous les postes informatisés des médecins du service, et peuvent aussi être transmises en réseau sécurisé (Global Imaging) sur internet.

L'appareil d'IRM est unique en France : c'est une machine à bas champ magnétique (0,25 tesla, contre 1 à 2 tesla pour les IRM classiques) ; elle est ouverte, le patient n'étant pas bloqué dans un chariot, elle est posturale (passe de la position horizontale à la verticale) permettant de mieux visualiser certaines pathologies du rachis par exemple.

Deux appareils d'échographie ont été acquis : un pour la cardiologie permettant de réaliser les échocardiographies du bilan obligatoire du suivi des sportifs (ves) et pour le suivi des pathologies en cardiologie. Un autre appareil est utilisé en traumatologie et fonctionne au mois cinq jours par semaine entre les mains expertes des six radiologues qui s'y succèdent.



L'ancien échographe de traumatologie est aujourd'hui dédié à la gynécologie.

L'avantage essentiel de ces équipements de pointe pour les sportifs (ves) de l'INSEP est d'être une aide très rapide au diagnostic, car après examen clinique du (de la) sportif (ve) par un médecin, l'imagerie qui viendra compléter le diagnostic pourra être réalisée le jour même ou le lendemain de la consultation. Ce ne serait bien sûr pas le cas s'il fallait réaliser ces examens à l'extérieur de l'INSEP.

INSTITUT DE RECHERCHE BIOMÉDICALE ET D'ÉPIDÉMIOLOGIE DU SPORT (IRMES)

Pr Jean-François Toussaint



Afin de répondre aux missions précisées dans la convention de création renouvelée en février 2010, l'IRMES poursuit sa politique de formation des étudiants en master et thèse et la publication d'études majeures résumant les 3 premières années de travail. En 2010, les résultats du premier registre de suivi des sportifs de haut niveau, ouvert depuis deux ans, seront ainsi officialisés.

Autour de trois axes de recherche (Physiopathologie, Epidémiologie de la performance, Bénéfices sanitaires des activités physiques ou sportives), les projets actuels recouvrent :

→ **Physiopathologie :**

Rôle des mutations HFE chez les skieurs de fond de haut niveau français – FFS ; Artériopathies de la main - FFVB ; Registre mort subite dans le contexte sportif, INSERM U909, AFLD ; Registre des SHN de l'INSEP ; Registre national du suivi psychologique des SHN français ; Enquête nutritionnelle dans les sports à catégories de poids.

→ **Epidémiologie de la performance :**

Évolution séculaire des performances humaines au cours de l'ère olympique ; Caractérisation de l'atypicité des meilleurs performeurs; Définition des normes de progression individuelle (FFA, FFN) ; Impact de l'innovation technologique sur les performances ; Température, altitude et performance humaine ; Études des interdépendances Énergie, Démographie, Performance.

→ **Santé publique et Prévention :**

Recensement et suivi des mesures proposées par le PNAPS (actuellement plus de 110 actions locales, régionales et nationales). Validation des outils de mesure de la condition physique en population. Évaluation de la performance en entreprise. Projets autofinancés par convention avec les partenaires privés. Poursuite du projet TAPAS, avec l'Ademe, l'École des Mines, la RATP et le centre de recherche CREAL de Barcelone.



FORMATION

- 2 thèses en cours (2^{ème} et 3^{ème} année)
- 9 Masters, 5 CCA
- Initiation à la recherche : 9 groupes de Travaux Personnels Encadrés
- Présentation de tous les travaux par les étudiants lors des séminaires, symposiums et congrès internationaux de physiologie, ou de santé publique de médecine du sport auxquels participe l'IRMES.

COMMUNICATION

- Publications scientifiques : 3 articles ont été publiés en 2009

ANIMATION : ORGANISATION DE SÉMINAIRES THÉMATIQUES & SCIENTIFIQUES

- Symposiums scientifiques de l'Irmes en octobre 2009
- Colloque Chimie et Sport, Mars 2010

PERSONNEL

L'équipe se compose actuellement de 12 personnes :

- 2 Universitaires : Jean-François Toussaint (PU 50%), François Desgorces (MCU 25%)
- 1 Ingénieur Inserm : Muriel Tafflet (20%)
- 4 Ingénieurs de recherche (100%) : Geoffroy Berthelot, Karine Schaal, Marion Guillaume, Stéphane Len
- 2 Doctorants (100%) : Nour El Helou, Hala Nassif
- 2 Masters : Julien Schipman, Andy Marc
- 1 Secrétaire de direction : Hélène Boucher (100%).

PERSPECTIVES

Après le renouvellement de la convention, il conviendra de préparer, pour 2011, la visite d'évaluation de l'AERES, afin de « fixer » l'IRMES dans le paysage de la recherche française.

Dans le contexte de production scientifique croissante, la labellisation de l'équipe sera discutée en particulier pour assurer les débouchés de ses jeunes chercheurs, élargir le nombre de ses partenaires et la qualité de ses financements et accroître son rôle dans la production de connaissance au profit de tous les sportifs français.

PUBLICATIONS

1. ARTICLES

■ Berthelot G, Tafflet M, El Helou N, Len S, Escolano S, Guillaume M, Nassif H, Tolaini J, Thibault V, FD Desgorces, Hermine O, Toussaint JF. Athlete atypicality on the edge of human achievement: performances stagnate after the last peak, in 1988. PLoS ONE 2010;jan 20;5(1): e8800 doi:10.1371/journal.pone.0008800

■ El Helou N, Thibault V, Berthelot G, Campion F, Hermine O, Tafflet M, Toussaint JF. Tour de France, Giro, Vuelta and European Classic Races show a unique speed progression of road cycling in the last 20 years. J Med Sport Sci. 2010 Sous presse

■ Brown M, Delau S, Desgorces FD. Effort regulation in rowing races depends on performance level and exercise mode. J Sci Med Sports. 2010 Sous presse

■ Desgorces FD, Berthelot G, Dietrich G, Testa M. Local muscular endurance and prediction of one repetition maximum for bench press in four athletic population. J Strength Cond Res, epub 2010

■ Guillaume M, El Helou N, Thibault V, Nassif H, Len S, Berthelot G, Tafflet M, Desgorces F, Hermine O, Toussaint JF. Successes in Developing Nations: World Records Evolution under a Geopolitical Prism. PLoS ONE 2009;4(10): e7573. doi: 10.1371/journal.pone.0007573

■ Nassif H, Toussaint JF. Contexte et enjeu de l'activité physique en France: Risques et prévention. Se dépenser plus, pour gagner en qualité de vie. Questions de Santé Publique. 2009;5:1-4

■ Nassif H, N El Helou, Toussaint JF. Régression de la condition physique et progression de l'obésité. Actualités et Dossiers en Santé Publique. Éditorial. Juin 2009 ; 67 : 2-4

2. LIVRES ET CHAPITRES

Len S, Berthelot G, Thibault V, Toussaint JF (2009) Bilan des performances olympiques, in « La performance sportive Française à Pékin: Quels constats ? Quels enseignements ? Quelles perspectives ? » Éditions de l'INSEP, Paris.



3. RAPPORTS

Neurophysiologie et psychologie de la performance

Rapport INSEP relatif à la Mission « Mental et Performance », Juillet 2009

IRMES : Un acteur nouveau du paysage sportif

Bilan d'activité 2006-2009 du premier mandat de l'IRMES, Mars 2009

4. AUDITIONS NATIONALES

■ Assemblée Nationale. Discussion préalable au PLFSS : Évaluation du PNAPS. Commission Culture et Education. R. Juanico. Député, Rapporteur du budget des sports. 8 Septembre 2009

■ Commission d'évaluation du Plan National Nutrition Santé : Développer l'activité physique et sportive. G. Lecoq. IGAS. 22 Septembre 2009

■ Commission Nationale de Lutte contre l'obésité : rôle de l'activité physique. Mmes A. de D'Anne et S. Siboni. 19 Octobre 2009

■ Sénat. Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST). Lutte contre la sédentarité: place de l'activité physique ou sportive. Mmes B. Bout, Sénatrice et S. Von Campenhausen. 16 Décembre 2009

5. ABSTRACTS ET PRÉSENTATIONS EN CONGRÈS

- JF Toussaint. Sport de Haut Niveau, Records du monde et Limites Humaines. Nangis Février 2009.
- S Len, G Berthelot, M Tafflet, V Thibault, N El Helou, M Guillaume, H Nassif, O Hermine, JF Toussaint. Physiological norms in world class running tracks. 4^{èmes} Congrès Commun de Physiologie, de Pharmacologie et de Thérapeutique (P2T). Marseille Avril 2009.
- M Guillaume, N El Helou, V Thibault, G Berthelot, S Len, H Nassif, M Tafflet, O Hermine, JF Toussaint. Geopolitical analysis of the evolution of world records throughout the Olympic era. 4^{èmes} Congrès P2T. Marseille Avril 2009
- G Berthelot, M Tafflet, V Thibault, N El Helou, S Len, M Guillaume, H Nassif, S Escolano, O Hermine, JF Toussaint. Top performers atypicity on the edge of achievement: the last major effort to push back human limits culminated in 1990. 4^{èmes} Congrès P2T. Marseille Avril 2009
- V Thibault, G Berthelot, M Guillaume, N El Helou, M Tafflet, S Len, S Escolano, JF Toussaint. Top performers atypicity on the edge of achievement: the last major effort to push back human limits culminated in 1990. Hommes et Femmes : tous égaux devant les lois physiologiques ? 4^{èmes} Congrès P2T. Marseille Avril 2009
- N El Helou, G Berthelot, V Thibault, M Tafflet, H Nassif, F Champion, O Hermine, JF Toussaint. Tour de France, Giro, Vuelta and European Classic Races Show a Unique Speed Progression of Road Cycling in the Last 20 Years. 4^{èmes} Congrès P2T. Marseille Avril 2009
- G Berthelot, M Tafflet, V Thibault, N El Helou, S Len, M Guillaume, H Nassif, O Hermine, JF Toussaint. Beyond physiological limits in sports: technology artifacts requirement. 4^{èmes} Congrès P2T. Marseille Avril 2009
- JF Toussaint. The Citius Quest: do we still progress ? FISU Conference, 25^{èmes} Universiades. Belgrade Juin 2009
- JF Toussaint. Maltraitance et Sport de Haut Niveau. 3^{èmes} Journées de Psychopathologie du Sport. Bordeaux. Juin 2009
- C Pichard, M Tafflet, M Alcotte, T Guillet, V Thibault, G Berthelot, M. Guillaume, N El Helou, JF Toussaint. Bilan national du suivi psychologique des sportifs de haut niveau français. 3^{èmes} Journées de Psychopathologie du Sport. Bordeaux Juin 2009
- J Tolaini, O Belloc, B Gager, S Len, JC Vollmer, M Guillaume, N El Helou, H Nassif, G Berthelot, A Marc, L Quinquis, J Lapkoff, V Thibault, JF Toussaint. L'athlétisme et ses limites. Journées du Patrimoine. Septembre 2009
- S Len, P Hellard, N El Helou, M Guillaume, H Nassif, G Berthelot, A Marc, J Tolaini, L Quinquis, J Lapkoff, V Thibault, JF Toussaint. Les progrès de la natation. Journées du Patrimoine. Septembre 2009
- N El Helou, A Marc, J Tolaini, S Len, L Quinquis, H Nassif, G Berthelot, JF Toussaint. Influence des paramètres climatiques et de pollution sur la performance des marathoniens. 4^{ème} Symposium de l'Irmes, Biarritz, 28 oct 2009
- N El Helou, J Lapkoff, A Marc, S Len, H Nassif, H Desqueyroux, S Marquet, S Sautron, G Berthelot, JF Toussaint. Modèles statistiques d'analyse des facteurs environnementaux sur la performance dans le marathon. 4^{ème} Symposium de l'Irmes, Biarritz, 28 oct 2009
- A Marc, N El Helou, J Tolaini, S Len, L Quinquis, H Nassif, G Berthelot, JF Toussaint. Saisonnalité, âge et performance de 1,3 millions de participants aux grands marathons mondiaux. 4^{ème} Symposium de l'Irmes, Biarritz, 28 oct 2009
- H Nassif, T Deschamps, S Len, P Lamblin, H Ovigneur, F Desgorces, L Quinquis, M Guillaume, N El Helou, G Berthelot, JF Toussaint. Evaluation de la condition physique en population générale, analyse des performances et des données biométriques lors d'un test grand public. 4^{ème} Symposium de l'Irmes, Biarritz, 28 oct 2009
- G Berthelot, S Len, P Hellard, M Tafflet, V Thibault, K Vellard, S Escolano, N El Helou, O Hermine, JF Toussaint. Combinaisons, Sport & Technologie : les 3 pas en avant de la natation. 4^{ème} Symposium de l'Irmes, Biarritz, 28 oct 2009
- L Quinquis, M Tafflet, V Thibault, M Guillaume, N El Helou, H Nassif, J Lapkoff, G Berthelot, S Len, JF Toussaint. Saisonnalité de la performance : les jeux en retard d'un record ? 4^{ème} Symposium de l'Irmes, Biarritz, 28 oct 2009
- S Len, P Hellard, L Quinquis, M Tafflet, M Guillaume, JC Vollmer, B Gager, K Vellard, O Hermine, G Berthelot, JF Toussaint. Progressions individuelles de la performance : un modèle unifié. 4^{ème} Symposium de l'Irmes, Biarritz, 28 oct 2009
- M Guillaume, S Len, G Berthelot, L Quinquis, F Desgorces, M Tafflet, H Nassif, P Thoreux, JF Toussaint. Précocité n'est pas longévité, quand Rafael Nadal revisite Stewart McCann. 4^{ème} Symposium de l'Irmes, Biarritz, 28 oct 2009
- A de Nazelle, A Rabl, H Desqueyroux, JF Toussaint. Transportation, air pollution and physical activities: an integrated health risk assessment programme of climate change and urban policies (TAPAS). 4^{ème} Symposium de l'Irmes, Biarritz, 28 oct 2009
- S Nguyen, Y Hervouet des Forges, D Rousseau, B Vesselle, V Rousseau, F Desgorces, M Tafflet, JF Toussaint. Alimentation, blessures et performance en compétition chez les jeunes judokas. 4^{ème} Symposium de l'Irmes, Biarritz, 28 oct 2009
- MR Brown, FD Desgorces, R Mouraby, S Bourhaleb, JF Toussaint. Effets à long terme des variations de poids chez les athlètes de haut niveau en sports à catégorie de poids. 4^{ème} Symposium de l'Irmes, Biarritz, 28 oct 2009
- AL Vives, P Karoubi, A Rigou, L Quinquis, P Dubois, B Thelot, JF Toussaint. Etude épidémiologique des traumatismes survenus durant les Concours Complets d'Equitation en France métropolitaine. 4^{ème} Symposium de l'Irmes, Biarritz, 28 oct 2009
- P Hellard, F Guimares, M Avalos, JF Toussaint. Modélisation des relations entre la variabilité de la fréquence cardiaque et les pathologies infectieuses chez 18 nageurs élités durant 3 saisons. Effets de la saison et du niveau de performance. 4^{ème} Symposium de l'Irmes, Biarritz, 28 oct 2009
- P Hellard, F Guimares, M Avalos, JF Toussaint. Modélisation des relations entre les charges d'entraînement et les pathologies infectieuses chez 28 nageurs élités durant 3 saisons. 4^{ème} Symposium Irmes, Biarritz, oct 2009
- JF Toussaint, H Nassif, N El Helou, G Berthelot, A Rabl, H Desqueyroux. Transport, pollution de l'air et activité physique : participation IRMES, ADEME et École des Mines au projet européen TAPAS. 1^{er} Workshop TAPAS, CREAL, Barcelone, 10 Nov 2009
- JF Toussaint Dépassement et confrontation aux limites. Séminaire « L'avenir de la devise olympique » de l'École de Management de Grenoble Institut Sport et Management. Annecy, 16 octobre 2009
- JF Toussaint. Nutrition et Activité Physique : les règles de base. États Généraux du Bien Vieillir. 28 Nov 2009. Unesco
- JF Toussaint. Limites Humaines, Émergences et Adaptation. Haut Conseil de la Santé Publique. Session Publique. Ministère de la Santé et des Sports. 18 Déc 2009.



REPRISES & INTERVENTIONS MEDIA

RECORDS ET LIMITES PHYSIOLOGIQUES

BBC	Sept 09	Raise your Game
El Watan	29/8/9	Alger, les records de la polémique
Eleftherotypia	29/8/9	Athènes http://www.enet.gr
Le Monde	25/8/9	D'un record du monde à l'autre, Bolt bâtit sa légende
Le Temps	24/8/9	Genève http://www.letemps.ch/Page/Uuid/fb84c94e-9024-11de-ac51-a58665e50c72 2
Le Figaro	18/8/9	Les secrets physiques d'Usain Bolt
Le Post	18/8/9	Comment expliquer l'impossible record
Le Parisien	18/8/9	L'homme qui court à 44,72 km/h
Le Monde	17/8/9	Bolt repousse les limites du record
France 3	17/8/9	Le 19/20
M6	17/8/9	Le journal
France 24	18/8/9	Le journal
RMC	18/8/9	Bourdin and Co
Ça m'intéresse	Fév 2009	
Sciences et Vie	Jan 2009	
E=M6	4/1/9	

RECORDS ET GÉOPOLITIQUE

Medecinews	30/10/9	Les records du monde sous le prisme géopolitique
Le Quotidien du Médecin	28/10/9	Un indicateur de performance politique
Europe 1	28/10/9	Records du monde et géopolitique

SPORT & GÉNÉTIQUE

Cité des Sciences	23/11/9	Sport et Hermaphrodisme
Canal Plus	19/9/9	Quels sont les gènes de la performance ?
RMC	17/8/9	Caster Semanya, athlète hermaphrodite ?

SPORT & SANTÉ

France 2	15/12/9	Télématin, Journée de l'hypertension : la marche
Le Monde	19/11/9	Face à l'obésité, il est urgent de passer aux actes
Sud Ouest	28/10/9	Trois raisons de retrouver sa liberté de mouvement
Europe 1	25/9/9	Week-end du sport en famille
Medecinews	3/9/9	Sport et Santé
BFM	26/8/9	
Le Monde	25/8/9	
Slate	24/7/9	http://www.slate.fr/story/8583/joggeurs-mettez-vous-votre-corps-en-danger

PNAPS

TF1	01/1/9	http://tf1.lci.fr/infos/sciences/sante/0,4213492,00-faire-du-velo-c-est-bon-pour-la-feuille-d-impot-.html
CTendance	02/1/9	http://www.ctendance.com/article-15567.html
Presse Inserm	05/1/9	http://blogs.inserm.fr/synthesedepresse/2009/week1/index.html
La Nutrition	07/1/9	http://www.lanutrition.fr/Le-minist%C3%A8re-de-la-sant%C3%A9-veut-nous-bouger-a-3140.html
Axa Santé	08/1/9	http://www.axasante.fr/dossiers/Actualites_Sante_Janvier_2009/Un_rapport_livre_16_mesures_pour_favoriser_l_activite_physiqu
Destination Santé	09/1/9	http://www.destinationsante.com/En-2009-sportez-vous-bien.html
Témoignages	10/1/9	http://www.temoignages.re/article.php3?id_article=34477
Wikipedia	14/1/9	http://fr.wikipedia.org/wiki/Cyclisme_urbain
Loisirs Santé	15/1/9	
L'@ Minute Nutrition (AMAC)	15/1/9	
Zurbain	19/1/9	http://www.zurbains.com/article-992.html
MiWim	27/1/9	http://www.miwim.fr/blog/les-francais-doivent-faire-du-sport-4032
France Soir	30/1/9	
Vélib News	Sept 09	
En Jeux	Fév 09	
Volley France Tech	Fév 09	
Objectif Santé	Mar 09	

NATATION

Europe 1	4/11/9	Combinaisons et Performances
JDD	25/10/9	Un Bousquet pour la vie ?
France 2	15/9/9	Les secrets de la combinaison, Magazine Scientifique ADN
Le Monde, Editorial	2/8/9	http://www.lemonde.fr/sports/article/2009/08/01/un-nageur-sans-tenue-en-polyurethane-n-a-aucune-chance-d-etre-champion_1224939_3242.html#ens_id=1208310
Eurosport AFP	23/7/9	http://www.eurosport.fr/natation/championnat-du-monde/2009/bientot-l%27impasse_sto2010608/story.shtml
Newstin	23/7/9	La natation dans l'impasse http://www.newstin.fr/tag/fr/134977597
Yahoo Sport	23/7/9	http://fr.sports.yahoo.com/24072009/70/mondiaux-rome-la-natation-dans-l-impasse.html
Radio Canada	24/7/9	Robert Frosi
Le journal de Saône et Loire	24/7/9	Des menaces bien réelles http://www.lejsl.com/fr/sport/a-la-une/article/1821463,1457/Des-menaces-bien-reelles.html
Le Républicain Lorrain	24/7/9	Bientôt l'impasse ? http://www.republicain-lorrain.fr/fr/sport/article/1822355,81/Bientot-L-impasse.html
L'Alsace	24/7/9	Des nageurs plus lents en 2010 ? http://www.lalsace.fr/fr/france-monde/article/1825777,218/Des-nageurs-plus-lents-en-2010.html

SYMPOSIUM DE L'IRMES

Sud Ouest	25/10/9	4 ^{ème} symposium
JDD	25/10/9	Quel recul après l'interdiction des combinaisons ?



AXES PRIORITAIRES DE RECHERCHE

- Physiopathologie
- Epidémiologie de la performance
- Santé publique et Prévention

Illustration : « L'étude tennis et âge »

S'il est un facteur contre lequel même les plus grandes joueuses et les plus grands joueurs ne peuvent rien, c'est bien le temps. Depuis 30 ans, un paramètre aussi simple que le rapport du nombre de victoires sur le total des matches joués annuellement pour chacun des numéros 1 mondiaux au classement ATP suit une loi aussi rigide que celle de la progression des sprinters :

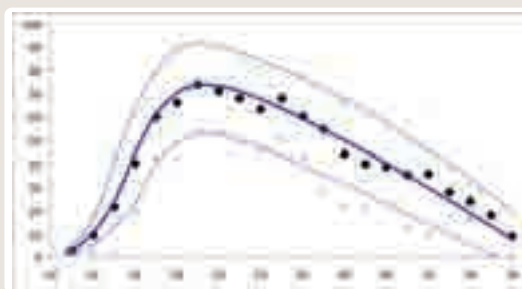


Figure 1 : Nombre de matches (Moyenne +/- Ecart type) joués au cours de leur carrière, en fonction de l'âge, par les 24 numéros 1 mondiaux depuis 1969.

On peut observer une croissance rapide entre 15 et 22 ans, un maximum, culminant pour les meilleurs à plus de 90%, autour de 24 ans, puis une régression lente et inexorable.

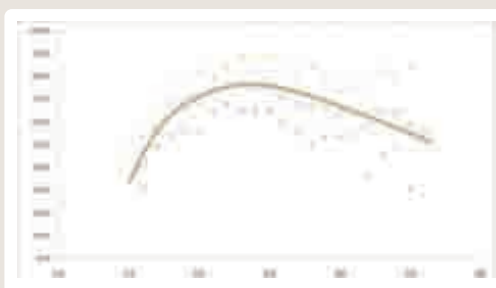


Figure 2 : Pourcentage de Victoires en Tournoi ATP en fonction de l'âge

Il existe par ailleurs une corrélation forte entre ce taux de réussite et le nombre de matches joués avec un rendement de 20 à 40% à 16 ans pour 10 à 20 matches joués et un optimum autour de 80 matches pour un taux de réussite moyen de 80% entre 20 et 25 ans.

Les combinaisons de natation

Dès mars 2008, l'apport chronométrique de la nouvelle combinaison était estimé entre 1 et 2%. Cette première étude de l'IRMES, montrait aussi un bénéfice majeur sur les courtes distances et dans les nages « profilées » (nage libre et dos). Les finalistes du Water Cube ont confirmé ces résultats avec des gains moyens de 1,7% sur 50m, de 0,9% sur 100m, de 0,4% sur 400m et une absence de progrès sur 1500m (figure 6). Pour des distances comparables (moyenne des gains sur 100m et 200m), les marges de progression furent de 0,9% en nage libre ; 0,8% en dos ; 0,3% en brasse et 0,2% en papillon (figure 3).

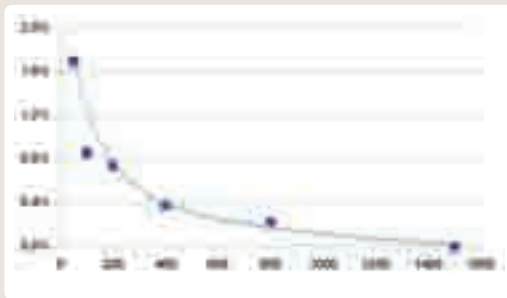


Figure 3: Progression des records du monde de natation en fonction de la distance

Par ailleurs, et comme annoncé, les podiums, titres et records sont décrochés dans des proportions très majoritaires par des nageurs présentant quasiment tous ce facteur commun. Il faut bien concevoir que, sans cette tenue, l'ordre aurait été probablement similaire : Alain Bernard vainqueur du 100m et Phelps recordman du nombre de titres. Mais les temps, les records et donc la couverture médiatique auraient été nettement plus faibles. De fait, sans cette innovation technologique introduite depuis 10 ans, les temps en natation seraient, comme en athlétisme, en stagnation et les JO se verraient amputés des 2/3 de leurs records du monde depuis 2000.

Différences physiologiques entre hommes et femmes

A quelles évolutions peut-on s'attendre ?

L'étude intègre le genre en tant que paramètre influençant les performances sportives et calcule les écarts de genre sur les records du monde de 5 disciplines sportives et de 82 épreuves ainsi que sur les dix meilleurs en natation et athlétisme (exhaustivité et précision annuelle).

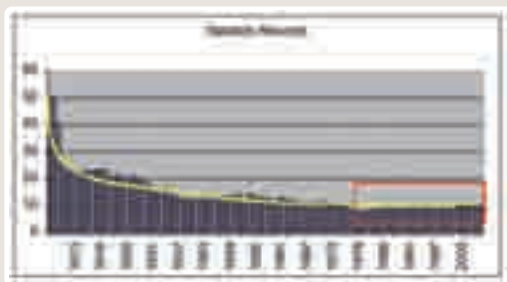


Figure 4 : Évolution des écarts sur les records de natation.

Les écarts de genre sont ici constatés sur les records du monde de natation, en moyenne sur toutes les épreuves depuis le début de l'ère olympique.

Sources : S. Len, G. Berthelot, J.-F. Toussaint, The Beijing Human Performance Report. Bilan des performances à Pékin. In: INSEP (ed.) Sport Performance in Beijing. Paris, 2008; in press.

G. Berthelot, M. Guillaume, N. El Helou, V. Thibault, M. Tafflet, S. Len, H. Nassif, O. Hermine, J.-F. Toussaint, Beyond physiological limits in sports: technological enhancement of performances. Fundamental & Clinical Pharmacology, Volume 23, Supplement 1 (2009).

MISSION RECHERCHE

Elisabeth Rosnet

I – MISSIONS, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT DE LA MISSION RECHERCHE

La Mission Recherche produit des connaissances scientifiques liées à l'optimisation de la performance sportive. Elle met ces connaissances à la disposition du milieu sportif, et plus largement des responsables et acteurs du développement du sport, à travers la formation et l'accompagnement scientifique (aide à la performance).

La Mission Recherche regroupe 19 chercheurs : 10 fonctionnaires détachés sur un emploi de Cadre Supérieur Technique ou Scientifique (CSTS), 8 contractuels (dont 3 en CDD) et 1 ITRF, soutenus par 3 personnels administratifs et techniques. Elle est dirigée par une responsable, Professeure des Universités, soit un total de 23 agents.



1. BILAN 2009

1.1 PRODUCTION SCIENTIFIQUE

10 recherches ont été terminées en 2009 et sont présentées dans le tableau ci-dessous :

PROJETS TERMINES EN 2009 PAR LES LABORATOIRES DE LA MISSION RECHERCHE DE L'INSEP

Responsable scientifique	Laboratoire	Titre du projet	Financement
BIEUZEN François	LBP	L'immersion dans l'eau comme technique de récupération : effet de différentes modalités sur les réponses cardiovasculaires et musculaires post-exercice - n° 08-015	MSS 24 000 €
CALMELS Claire	LMAP	Etude des processus neurophysiologiques mobilisés lors de l'observation d'actions motrices - n° 06-027	MSS 12 891 €
FOURNIER Jean	LPES	Stratégies d'attention utilisées en compétition par les golfeurs experts. Implications pour l'entraînement de la concentration.	MSS 10 980 € FF Golf 10 000 €
FOURNIER Jean	LPES	Etablissement des valeurs de références françaises pour la batterie de tests « condition physique des seniors » et relations avec le niveau d'activité physique.	MSS 77 000 €
BURLOT Fabrice	LSS	Etude sur les agents sportifs dans l'union européenne. Observatoire Européen du Sport et de l'Emploi.	20 000 €
MIGNON Patrick	LSS	Sport, racism and discrimination in France, Commission nationale consultative des droits de l'homme, Agence européenne des Droits fondamentaux.	35 000 €
MACQUET Anne-Claire	LPES	L'activité collective en contexte partagé. Co-construction de l'intelligibilité mutuelle et modes de coordination des joueurs en situation de double en badminton.	FF Badminton INSEP 2 900 €
DINU Daniel NATTA Françoise	LBP LMAP	Analyse biomécanique et électromyographique du lancer de poids - technique giratoire.	FF Athlétisme 900 €
HANON Christine THOMAS-JUNIUS Claire	LBP	Effet de l'entraînement des muscles respiratoires chez des coureurs élite.	INSEP
SEYFRIED Didier REINE Bruno	LIAS	Conception et réalisation d'un logiciel informatique dédié à la maîtrise des paramètres cycliques de la nage chez les nageurs paralympiques. Phase 1	FF Handisport 3 000 €

35 recherches sont en cours de réalisation. La majeure partie d'entre elles est financée par le MSS-SES comme en témoigne le tableau ci-dessous. Des financements complémentaires proviennent des fédérations ou d'organismes internationaux comme le Conseil de l'Europe.

Année	Nombre de projets	Montant du financement
2006	6	79 660 €
2007	4	129 620 €
2008	3	174 697 €
2009	4	140 049 €

→ 24 articles dans des revues à comité de lecture

→ 7 ouvrages ou chapitres d'ouvrage

→ 22 communications dans des congrès internationaux

→ 12 communications dans des congrès nationaux

→ 31 publications de valorisation en direction du milieu sportif ou du grand public

Les recherches sont effectuées au sein de l'INSEP. Elles font l'objet, pour certaines d'entre elles, de collaborations nationales (36 correspondant[s]) ou internationales (16 correspondant[s]).

1.2 RENSEIGNEMENT DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Deux indicateurs ont été retenus en 2008, l'un porte sur les productions scientifiques et l'autre sur les productions techniques, afin de refléter, d'une part, l'activité de recherche au sens classique du terme, et, d'autre part, la mise à disposition du milieu sportif des connaissances acquises, finalité du travail des chercheurs de l'établissement.

Les catégories de publications scientifiques retenues sont celles utilisées par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) pour caractériser les enseignants-chercheurs « publiants ».

Les publications techniques intègrent maintenant les communications dans des congrès nationaux et les interventions dites de « valorisation ».

Les chiffres présentés dans le présent rapport diffèrent légèrement de ceux mentionnés dans le contrat de performance version 2009 car ils ne concernent que la seule Mission Recherche (alors que le contrat de performance intègre aussi l'IRMES).

1.3 FORMATION

La Mission Recherche est intervenue en 2008/2009 en matière :

→ De conception (210 h) et de coordination (264 h) des enseignements pour des unités de formation continue (UFC) du Diplôme de l'INSEP, en Licence 1, Licence 3 et Master 1.

→ D'enseignements proprement dits (790 h) lors des 3 années de licence, des 2 années de Master, du diplôme de l'INSEP et de « SportCom ». Elle a aussi contribué à la préparation du CAPEPS et du Professorat de Sport.

→ Le volume horaire consacré à la conception et à la coordination des enseignements est en baisse par rapport à l'année 2007-2008. Ceci est principalement dû à la restructuration de l'option 1 du Diplôme de l'INSEP, assurée auparavant par des chercheurs.

Les actions de formation incluent, aussi, l'encadrement de :

→ 12 étudiants en thèse de doctorat

→ 2 étudiants en second cycle du diplôme de l'INSEP

→ 18 étudiants en seconde année de Master

→ 11 étudiants en première année de Master

→ 1 stagiaire en année de titularisation Professeur de Sport

→ 4 étudiants réalisant des travaux d'initiative personnelle encadrés.

Ces étudiant(e)s sont inscrit(e)s dans les Universités de Paris XI, Paris XII, Paris XIII, Nice, Reims, Evry...

1.4 ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE

3 635 heures d'accompagnement scientifique ont été réalisées au bénéfice de 21 fédérations (Athlétisme, Badminton, Boxe, Canoë-Kayak, Course d'Orientation, Cyclisme, Escrime, Golf, Gymnastique, Handball, Handisport, Judo, Lutte, Natation, Pentathlon Moderne, Sports de Glace, Taekwondo, Tennis, Tir, Tir à l'Arc, Triathlon), et de 27 disciplines différentes (ex : natation synchronisée, plongeon, water-polo, pour la FFN).



1.5 EXPERTISES

→ 41 activités d'expertise dans des revues à comité de lecture, des comités scientifiques de colloques et des activités éditoriales.

→ 26 activités opérationnelles d'aide à la performance : organisations de « points rencontre », organisation de la veille, réalisation d'outils d'accompagnement, actions de terrain (entraînement, jurys, représentation dans des instances du milieu sportif...).

→ 5 participations à des organisations de manifestations scientifiques.

→ 12 participations à des groupes d'experts internationaux.

1.6 INSTALLATIONS ET MATÉRIEL

La Mission Recherche a « pris possession » en juillet 2009 des locaux intégralement rénovés du bâtiment C. Au rez-de-jardin, 200 m² sont consacrés à des salles « techniques » (salle de relaxation, salle d'analyse de la performance, salles d'entretien, salle « vision », salle « électroencéphalographie » (E.E.G.), ateliers et salles pour des étudiant(els stagiaires). Au rez-de-chaussée, deux plateaux techniques permettent d'accueillir les sportif(ves). Le premier de 200 m² est consacré aux analyses physiologiques avec de nombreux ergomètres, dont certains spécifiques (aviron, canoë-kayak, cyclisme, ergomètre à bras), un tapis roulant, des appareils de mesure isocinétique CON-TREX et ARIEL, des dispositifs d'enregistrement comme des électromyographes sans fil, des analyseurs des gaz, etc. Le second, de 150 m², est consacré à l'analyse du mouvement.

Il représente un environnement entièrement contrôlé avec 12 caméras VICON fixées sur les 4 murs et une plate-forme de force intégrée, permettant ainsi une analyse très précise et complète. L'espace est assez limité, mais permet d'effectuer des analyses de qualité dans de nombreux sports tels la gymnastique, la lutte, le judo, l'escrime, le badminton, la boxe ou le taekwondo. Pour les sports nécessitant plus d'espace, une zone est aménagée dans la Halle Joseph Maigrot, où 6 caméras VICON, couplées (ou non) aux plates-formes de force et/ou à d'autres dispositifs (électromyographe sans fil, par exemple), peuvent être installées. Enfin, l'entresol et le premier étage accueillent les bureaux des chercheurs.

Ces locaux rénovés, ainsi que les investissements réalisés depuis 2007, permettent à la Mission Recherche de l'INSEP d'être pleinement concurrentielle d'autres structures « de pointe » en France et à l'étranger.

1.7 VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

La Mission Recherche s'est aussi fortement impliquée dans la vie de l'établissement, à travers :

- des manifestations de communication
 - Journées Européennes du Patrimoine
 - Salon « Bougez »
 - Accueil de stagiaires en classe de 4^e ou de 3^e

→ l'accueil de délégations étrangères s'intéressant à la recherche (Suède, Canada, Japon).

1.8 DEMANDES N'AYANT PU ÊTRE SATISFAITES

Des demandes n'ont pu être satisfaites par manque de disponibilité des chercheurs. Elles concernent plusieurs laboratoires et se traduisent par des refus d'expertise d'articles pour des revues, des refus de cours, des refus d'interventions et de déplacements dans des congrès, des refus d'accueil de stagiaires, des mises en attente de rédaction d'articles et d'accompagnement scientifique.

2. ANALYSE

Le travail effectué par les chercheurs est extrêmement satisfaisant s'agissant de leur investissement et des résultats obtenus. Par exemple, la mise en perspective de la valeur de l'indicateur sur les publications scientifiques (2,2) avec celle préconisée par l'AERES pour considérer un enseignant-chercheur comme « publiant », soit 0,5 (2 publications de rang A en 4 ans = 0,5 par an), montre un excellent niveau de production scientifique. Le niveau de l'indicateur « technique » est assez proche de celui de l'indicateur scientifique, ce qui montre que la transmission des connaissances vers le terrain n'est pas négligée, loin s'en faut.

On constate, toutefois, un écart entre le travail produit et la demande du « terrain », puisque des actions doivent être refusées dans des domaines (recherche scientifique, formation et accompagnement scientifique) par des laboratoires.



3. PRÉCONISATIONS

Afin de rendre le service encore plus performant, les actions suivantes seront poursuivies en 2010 :

- Faciliter les contacts avec le milieu sportif pour l'émergence des demandes et la transmission des connaissances.

- Conforter la place de la recherche dans les formations : les interventions devraient porter prioritairement sur les champs de compétence des chercheurs pour des formations de niveau Master et Doctorat ainsi que sur la formation des cadres sportifs de haut niveau (diplôme de l'INSEP, formation des entraîneurs nationaux, préparation au Professorat de Sport,...). Les chercheurs pourraient, par ailleurs, participer plus fréquemment à la conception des formations y compris au niveau L ou BP, DE, DES (cf. 1.3). La Mission Recherche souhaite fortement être associée à la conception et à la mise en place du Master « Sport ».

- Maintenir à l'INSEP des chercheurs de valeur en fixant des conditions de rémunération plus attractives pour les contractuels et des conditions d'avancement pour les titulaires (par exemple, en fonction de l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches).



II - LA MISSION RECHERCHE DANS L'INSEP

Le changement de statut de l'INSEP (d'Établissement Public Administratif en Grand Établissement dans le cadre d'un Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel [EPSCP]) renforce la place de la recherche à l'INSEP. Celle-ci a une spécificité majeure qui est une forte valence appliquée. Elle contribue à plusieurs des missions de l'INSEP, dont la réalisation de programmes de recherche, la production et la diffusion des connaissances liées au sport de haut niveau, la mise en œuvre du double projet, la diffusion des bonnes pratiques, le développement et la mise en commun de ressources et d'activités au sein d'un réseau national consacré au sport de haut niveau, la participation aux formations initiales et continues des acteurs du sport, les actions de coopération internationales (décret n° 2009-1454 du 25 novembre 2009).

Le niveau élevé de la Recherche à l'INSEP, tant dans ses activités de recherche que dans l'accompagnement scientifique (cf. 1.1, 1.2 et 1.4), doit continuer à être valorisé par des actions de communication renforcées.

D'un point de vue institutionnel, la mise en place du Conseil Scientifique, Médical et de Formation, va permettre une meilleure structuration des axes de recherche et renforcera l'autorité de l'INSEP dans le domaine scientifique.

Enfin, l'INSEP se verra confier par convention en 2010 la gestion des aides en Recherche et Développement dans le domaine de la haute performance par le Ministère de la Santé et des Sports. Cette nouvelle responsabilité permettra de renforcer l'adéquation entre les besoins des fédérations et les recherches financées et facilitera l'action de l'INSEP au sein du réseau du sport de haut niveau pour les aspects liés à la recherche.



1) Démographie des pratiques physiques et sportives en France



Le Laboratoire de Sociologie du Sport contribue activement à l'analyse des usages sociaux du sport et à la démographie des pratiques physiques et sportives en France. Une dizaine d'années après la dernière enquête nationale (INSEP/MJS, 2000), le recueil de données d'une nouvelle enquête, financé par le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), vient de s'achever. Ce « baromètre » du sport en France est sous la responsabilité scientifique de l'INSEP et de la mission d'étude et d'observation statistique (MEOS) du Ministère de la Santé et des Sports. Basée sur un échantillon de 8 500 personnes (taille exceptionnelle pour ce type d'étude), cette enquête a pour but d'obtenir la photographie la plus large de la pratique physique et sportive en France, des activités physiques occasionnelles hors institution jusqu'aux pratiques intensives de compétition. Les données de cadrage collectées seront des outils pertinents pour analyser les caractéristiques des populations sportives, notamment compétitives, et aider les institutions dans leur politique d'accès et de développement des pratiques de haut niveau.

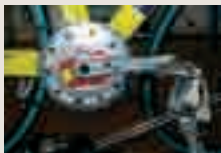
2) Accompagnement scientifique du Pôle France Cyclisme

L'activité de suivi scientifique engagée par la Mission Recherche (Sylvain DOREL avec la participation d'Antoine COUTURIER) pour les pôles France de sprint en cyclisme sur piste de l'INSEP (Florian Rousseau, Franck Durivaux) et d'Hyères (Benoit Vétu) met en œuvre des avancées dans les domaines suivants :



a) Mesure des caractéristiques puissance-vitesse sur bicycle ergométrique (photo ci-contre : mesure de référence des qualités de force maximale, vitesse optimale et puissance maximale ainsi que l'asymétrie et les qualités de poussée et de traction sur la pédale) : évaluation à l'entrée en Pôle France, suivi longitudinal et validation des effets de l'entraînement, valeur de référence pour le suivi avec le système SRM.

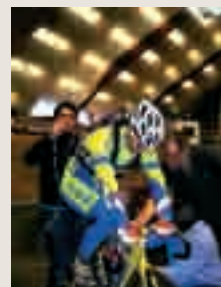
b) Analyse des données de puissance et cadence de pédalage au cours des séances d'entraînement (système de mesure pédalier SRM, photo ci-contre) : caractérisation des qualités travaillées, suivi au cours d'un cycle d'entraînement, effet de la piste... (Objet du Master 2 professionnel de Thibaud Hugueny en 2010 encadré par Sylvain Dorel).



c) Analyse des données de puissance et cadence de pédalage au cours de compétitions internationales (coupes du monde UCI 2009-2010) : effet de la stratégie utilisée, effet du braquet, effet de la piste...

d) Analyse cinématique simple des stratégies de vitesse de lancement au cours du 200m lancé lors de compétitions internationales (coupe du monde 2009-2010 et championnats du monde 2010).

e) Évaluation à partir de pédales dynamométriques des qualités techniques et musculaires engagées au cours de sprints réalisés en condition réelle sur la piste (photos ci-dessous).



SERVICE MÉDIATHÈQUE, AUDIOVISUEL, [ARCHIVES], PUBLICATIONS, ICONOTHÈQUE (MAPI)

Frédérique Bordignon

I – AUGMENTER L'ACTIVITÉ ET VALORISER LES RESSOURCES

1.1 - M COMME MÉDIATHÈQUE

En 2009, pour augmenter sa fréquentation, la Médiathèque a œuvré dans trois directions :

→ **COMMUNIQUER** : En concertation avec le DOFE, la Médiathèque a mis en place une politique de sensibilisation des enseignants sur la nécessité de visites systématiques de la Médiathèque, accompagnées d'une présentation de ses fonds et de ses outils de recherches documentaires pour tous les étudiants inscrits en formation à l'INSEP en début de session ; l'équipe a pu constater une hausse des inscriptions de début d'année (environ 4 fois plus) ;

→ **S'OUVRIRE DAVANTAGE À L'EXTERNE AVEC 2 ACTIONS MAJEURES**. Le rapprochement avec des institutions culturelles (réseau des bibliothèques d'Aulnay sous Bois) et la présentation thématique des fonds à tous les publics et visites commentées de la Médiathèque à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2009 ;

→ **ÊTRE PLUS ATTRACTIF**. L'année 2009 a été marquée par l'élargissement des plages d'ouverture au public de la Médiathèque, en plus du développement du fonds BD et du fonds loisirs et de l'accueil d'expositions thématiques.

En 2009, la valorisation des ressources de la Médiathèque s'est faite selon 3 axes :

■ **LA VALORISATION DU FONDS « INSTITUT NATIONAL DU SPORT » (INS)** avec l'accueil d'un stagiaire pendant 3 semaines et d'une vacataire pour 100 heures sur la thématique « sport et littérature » et celle de l'olympisme : exploration du fonds non traité de l'INS selon cet axe, repérage de titres et d'auteurs incontournables à des fins d'acquisition et de traitement prioritaire ;

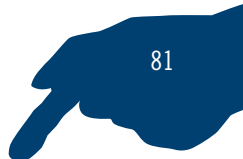
	Janv	Févr.	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil./Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2009	Total 2008
Collections de périodiques	963 titres conservés												934
Abonnements en cours	285 abonnements annuels												291
Nouveaux documents mis à disposition	159	193	165	118	74	122	148	256	226	317	299	2077	1 186
Notices du catalogue	42 988	43 201	43 397	43 523	43 604	43 803	44 083	44 477	44 656	44 901	45 077	45 077	42 720



■ **LE TRAITEMENT DOCUMENTAIRE :** 2 360 notices ont été saisies dans les bases de données en 2009 dont 890 portant sur des documents de type scientifique (congrès, articles, thèses, mémoires...);

■ **LA VALORISATION AUPRÈS DES AUTRES DÉPARTEMENTS DE L'INSEP** avec la (re)création d'un Comité des usagers de la Médiathèque, instance de réflexion, de rencontres, d'échanges et de préconisations destinée à mieux communiquer sur les ressources et services de la Médiathèque et à optimiser sa fréquentation.

L'activité de veille stratégique est désormais assurée par le MAPI. La plate-forme de veille Argos et ses 58 000 documents collectés sont toujours à la disposition des DTN, des correspondant(e)s recherche des fédérations, de la POP et des cadres de l'INSEP. Des « alertes mails » sont régulièrement envoyées sur des sélections de documents « ciblés » en fonction des centres d'intérêt de ces bénéficiaires.



1.2 - A COMME AUDIOVISUEL

Le bilan financier est encore positif en 2009, avec une légère augmentation des recettes par rapport à 2008 (108 000 €) : 117 180 € dont 77 780 € de productions et 39 400 € de ventes DVD.

	Janv	Févr.	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Recettes HT 2009
Productions au catalogue	3	2		1	1	1	1			1	2	2	14	
Productions (internes et externes)	2	2	2	3		2			15	3	5	3	37	77 780 €
DVD vendus à la boutique	41	47	79	37	79	118	67	51	72	65	61	51	768	15 104 €
DVD vendus aux fédérations	160	610	445	300	210	200		100	200	220	330	250	3 025	24 296 €

Total des recettes HT 2009 117 180 €

L'activité de production de l'UPA s'articule autour de 3 axes de travail :

LES COPRODUCTIONS AVEC LES FÉDÉRATIONS, avec en 2009, la FFBA, la FFTT et la FFTir pour des DVD pédagogiques ou techniques destinés à la formation des cadres du sport et au développement du sport de haut niveau.

LES PRODUCTIONS INSEP :

■ Collection « **Regards sur le sport** » : 4 nouveaux titres

■ Réalisation en direct de 5 « **Entretiens de l'INSEP** » et d'un « point rencontre » (DSHN)

■ Réalisation d'un film : « **R. Catteau et l'évolution de l'apprentissage de la natation** » dans la collection « Mémoires orales » (avec l'Iconothèque)

■ Projet TESS (tournage et montage de clips pour l'apprentissage de l'anglais) pour le DOFE et avec la FFTT

■ Réalisation d'interviews pour un projet sur la préparation mentale du sportif

LES PRESTATIONS DE SERVICES, en 2009 pour le MSS (SES), pour la FFT (Roland Garros et Bercy), pour l'USEP, pour l'Association « Les Amis de l'INSEP » et pour le CNOSF avec le Projet « Memos » (montage de témoignages de diverses personnalités du monde sportif).

■ Dans le cadre de ses activités de diffusion et de promotion, l'UPA a mis en œuvre différentes actions en 2009, comme par exemple :

→ un routage promotionnel, conjoint avec la revue EP.S.

→ 2 événements « Rencontres avec le public », créés à la FNAC autour de la collection « Regards sur le sport » et de nombreuses présentations de cette collection ;

→ sur France 3 (dans l'émission « Ce soir (ou jamais !) », sur France Inter (dans l'émission « La tête au carré ») ;

→ dans des articles de presse écrite (Equipe magazine, Philosophie magazine, Sciences Humaines, Télérama).

■ Le bilan de l'activité de l'UFAVI s'articule autour de 4 axes de travail :

■ **LA FORMATION** : Il est important de signaler qu'en 2009, les formations ont été dispensées par un seul enseignant contre deux l'année précédente. Malgré cela, 242 h ont été dispensées en 2009 (contre 278 h en 2008). En revanche, la participation aux simulations d'oraux vidéo du PSHN a été fortement diminuée en raison d'un manque de disponibilité de l'enseignant. Les autres formations ont vu leur volume horaire augmenter en raison d'effets plus importants nécessitant souvent de dédoubler les cours.

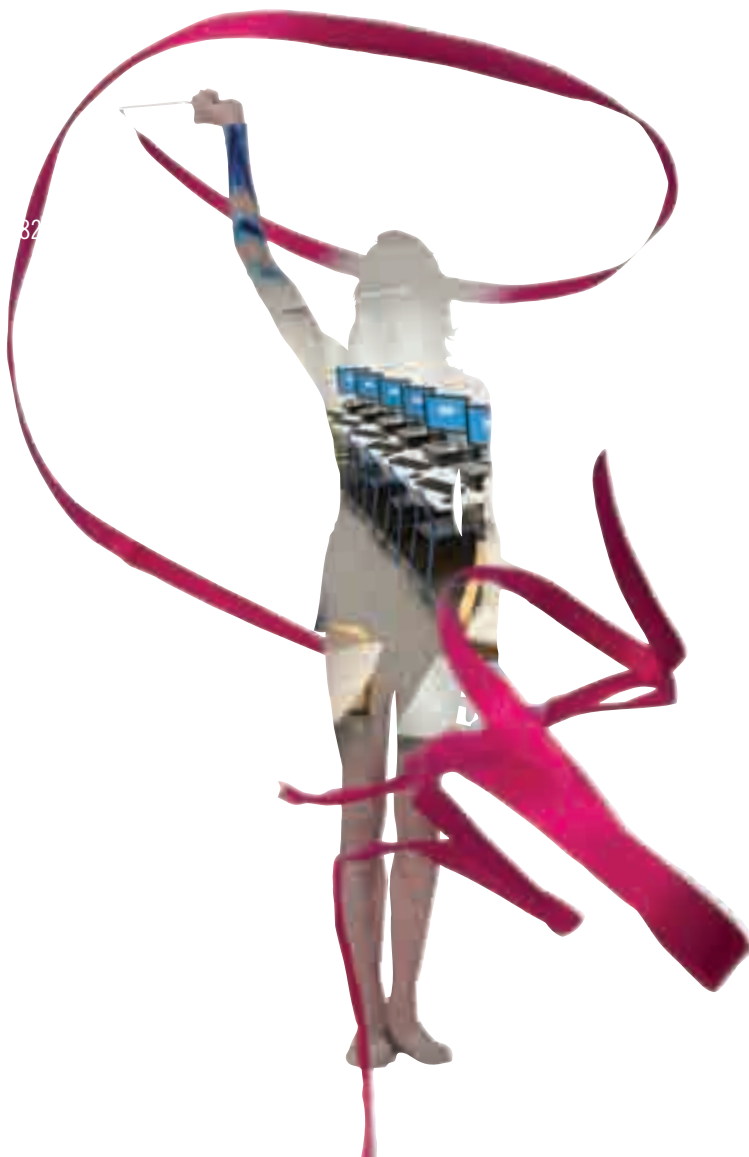
La charge de travail pour l'organisation du concours du professorat de sport est en hausse de 40% en raison de l'augmentation du nombre de candidat(e)s admissibles (113 en 2009 contre 76 en 2008) et donc du nombre de questions à préparer.

S'ajoute la mise en place d'une formation à un nouveau logiciel d'analyse vidéo (Sportscode).

■ **LE PRÊT DE MATÉRIEL**, en hausse de 24 % par rapport à 2008 (3 902 prêts en 2009 contre 3 142 en 2008). Cela est dû à une augmentation du nombre d'étudiant(e)s et entraîne une charge de travail importante.

■ **LES INSTALLATIONS ET LES DÉPANNAGES** : Cette activité est en forte augmentation et va continuer à l'être en raison des salles à équiper et de leur maintenance dans l'établissement rénové et en raison du nombre croissant d'événements organisés, tant en interne que pour des locations extérieures. C'est pour cette raison qu'un technicien audiovisuel a été recruté depuis la mi-octobre. En 2009, cela s'est traduit principalement par l'équipement de 5 nouvelles salles, la réception de l'amphi C, le lancement du projet de diffusion de la TV sur IP.

■ **L'AIDE À L'ENTRAÎNEMENT** : Le prêt de matériel aux pôles est en augmentation significative (141 prêts en 2009 contre 72 en 2008).



	Janv	Févr.	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil./Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2009	Total 2008
Formation (nbre d'heures)	33	4	36	14	24	11	0	16	41	44	19	242	119,6
Prêts de matériel	335	345	335	304	464	226	77	345	461	567	443	3 902	1 453
Aide à l'entraînement (nbre d'heures)	4:30	7:30	9:00	2:00	2:00	0:00	0:00	12:00	8:30	9:30	7:00	62:00	44
Documents vidéo	6	6	10	2	0	18	0	4	27	2	27	102	172
Durée	12:00	2:50	12:00	0:20	0:00	12:00	0:00	0:25	22:25	0:15	14:00	76:15	45:20

1.3 - A COMME ARCHIVES

Pendant 8 mois, en 2009, un archiviste a travaillé au classement et surtout à la préparation du déménagement des archives du Bâtiment U dans les nouveaux locaux du Bâtiment C. Cette opération a été très bénéfique puisqu'elle a permis de trier et d'étiqueter les boîtes de façon plus judicieuse pour la mise à disposition des documents. Une nouvelle archiviste a été recrutée fin 2009 afin d'assurer la continuité de ce travail.

Ainsi, un récolement est-il actuellement en cours afin d'inventorier et de localiser précisément les 6 596 boîtes d'archives, précédemment transférées et stockées dans 4 salles. Cette opération vise à dresser un état général du fonds d'archives conservé à l'INSEP, s'étalant sur 906 mètres linéaires, dans le but d'établir un instrument de gestion, outil indispensable pour répondre efficacement aux demandes de communication.

Depuis novembre 2009, 58 demandes de consultations ont été enregistrées donnant lieu à des recherches préalables et aboutissant à des communications de natures administrative et historique, internes et externes.

1.4 - P COMME PUBLICATIONS ÉCRITES

Le bilan de l'activité de l'UPE s'articule autour de ses deux missions :

LA PUBLICATION D'OUVRAGES

La collection s'est enrichie de huit nouveaux titres au cours de l'année 2009 :

- Arts martiaux et sports de combat (janvier 2009)
- Cahier de l'INSEP N°41 – Le sport, c'est la santé ? (janvier 2009)
- Cahier de l'INSEP N°42 – Le sport professionnel : état des lieux et perspectives (mars 2009)
- Les organisations sportives et l'Europe (mars 2009)
- Pékin 2008. Regards croisés sur la performance sportive olympique et paralympique (avril 2009)
- Cahier de l'INSEP N°43 – De Pékin (2008) à Londres (2012) : bilan des Jeux olympiques et paralympiques de Pékin (octobre 2009)
- Cahier de l'INSEP N°44 – Sport et Europe (novembre 2009)
- Préparer l'écrit 2 du professorat de sport (novembre 2009)

Nombre d'ouvrages au catalogue (décembre 2009)	49
Ouvrages en cours de réalisation (tout au long de l'année 2009)	10
Publications nouvelles (2009)	8

Titre	Tirage	Droits d'auteur	Coût de fabrication	Chiffre d'affaires prévisionnel
Cahier n°41	400	– ⁽¹⁾	2 219 € ⁽²⁾	3 279 €
Cahier n°42	410	–	2 250 €	5 237 €
Cahier n°43	400	–	1 680 €	5 261 €
Cahier n°44	400	–	1 930 €	2 392,89 €
Arts martiaux et sports de combat	800	1 570 €	7 469 €	11 886 €
Les organisations sportives et l'Europe	800	1 479 €	5 949 €	18 483 €
Pékin 2008	1 100	–	42 841 €	26 540 €
Préparer l'écrit 2 du professorat de sport	400	448,91 €	2 118 €	3 086,26 €

(1) Il n'y a pas de versement de droits d'auteur pour les ouvrages de la collection « Les Cahiers de l'INSEP ».

(2) Les coûts de fabrication des ouvrages de la collection « Les Cahiers de l'INSEP » sont à la charge de la Direction de la communication depuis le numéro 39.



Au cours du dernier trimestre 2009, deux autres titres ont pris place sur la chaîne de fabrication :

■ Cahier de l'INSEP N°45 – Quels équipements sportifs pour demain ? (février 2010)

■ Récupération et performance en sport (sortie en 2010)

Est, enfin, examinée la possibilité d'un partenariat économique (négociations en cours) avec Les éditions Trédaniel pour la publication d'un ouvrage sur l'homéopathie.

Trois autres actions importantes sont à noter concernant l'activité de publications écrites :

1. LA RÉDACTION D'UN NOUVEAU CATALOGUE (et la numérisation des couvertures des titres exploités), catalogue destiné à la boutique en ligne de l'établissement,

LA REMISE D'UN RAPPORT À LA DIRECTION, « Édition publique et édition numérique », en mars 2009.

LA RÉDACTION D'UN RAPPORT D'OPPORTUNITÉ sur la création d'un Comité éditorial, en septembre 2009.

LA REMISE D'UN RAPPORT « INSEP-Publications : état des lieux et perspectives », en novembre 2009.

2. A signaler également une refonte des outils de veille statistique (y compris financière) des publications et la mise en place d'une mission de « réflexion terminologique » associée au projet Systran (outil d'aide à la traduction).

3. LA CO-ANIMATION DU SITE : WWW.SAVOIR-SPORT.FR

Il s'agit ici de la coordination des fiches, leur correction, leur mise en ligne sur le serveur d'Evolutra.

L'année 2009 a vu une reprise significative du nombre de fiches de qualité correcte, émanant d'ailleurs, pour beaucoup d'entre elles, des agents de l'établissement (DOFE notamment).

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Nbre de fiches traitées ⁽¹⁾	6	11	2	3	12	8	15	5	4	6	3	4	79
Nbre de fiches en ligne (zones euro et américaine)	583	- ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	636	-	-	665	-
Nbre de fiches mises en ligne (zone européenne)	0	2	0	0	1	1	0	2	2	1	0	0	9
Nbre de courriels des usagers traités	5	7	8	4	4	5	7	4	14	21	11	17	107
Nbre de visiteurs	50 380	48 350	57 034	54 324	43 918	24 791	25 024	26 993	24 640	24 820	26 913	20 983	428 170

(1) Il s'agit du nombre de fiches ayant fait l'objet d'un ou de plusieurs courriels au cours du mois.

(2) Données des mois de février à août non disponibles : chiffres de la zone américaine inconnus.

1.5 - I COMME ICONOTHÈQUE

En 2009, l'Iconothèque a en particulier travaillé sur les projets suivants :

« **UNE SEULE FOIS** » : 14 photographies décomposant le saut en longueur réalisé par Bob Beamon aux Jeux olympiques de Mexico en 1968, commenté par 5 témoins d'univers différents (un entraîneur, un sociologue, un écrivain, le photographe et l'athlète).

Présentation au Festival des « promenades photographiques » de Vendôme (19/06 – 20/09) et aux JEP 2009.

« **LA MESURE DE L'HOMME SPORTIF** » : 30 photographies présentant les différents travaux scientifiques menés par le laboratoire de l'Ecole de Joinville sur le sujet sportif.

Présentation au Festival des « promenades photographiques » de Vendôme (19/06 – 20/09).

« **ETAT DES LIEUX : L'INSTITUT EN CONSTRUCTION 1945-1965** » : 15 tirages noir et blanc – JEP 2009.

EXPOSITION À AULNAY SOUS BOIS : le dispositif se compose de 2 expositions déjà produites et exposées (« **Les médaillé(e)s de l'INSEP aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Pékin** » et « **Champions** », florilège de champions passés par l'INSEP) ; une troisième est produite pour l'évènement : « **Regards sur l'entraînement** » qui se compose d'une vingtaine de tirages contemporains.

« **ZOOM : LE GESTE SPORTIF DÉCOMPOSÉ** » (3/10/09 – 24/02/09) : partenariat Musé National du Sport/INSEP pour une exposition au MNS incluant l'exposition Georges Demeny et l'installation Bob Beamon.

L'Iconothèque a également participé avec l'UPA au tournage et au montage d'interviews de la collection « Mémoire orale ». Elle a participé aussi à la Soirée des trophées du CNOSF (25/11) en réalisant des montages de ses films d'archive en relation avec les lauréats des trophées. Enfin l'équipe a continué à décorer les couloirs des bâtiments de l'INSEP avec des photographies des grandes figures du sport français insépien.



	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2009
Acquisition Fonds d'images fixes	50	50	50	100		200	50		50	40	20	200	810
Acquisition Fonds d'images animées					61	44	3		2		20	20	150
Numérisation d'images fixes	150	200	150	300	300	250	50	50	50	100	100	40	1740
Fiches d'indexation	300	400	200	100	400	350	150			100	100	40	2140
Numérisation d'images animées	50	50	50					50	50	50	50	50	400
Fiches d'indexation	10	10	10	10	20	20	10	[Déménagement]	0		10	20	120
Transfert de fiches de la base Windev vers Armadillo	50	50	50	50	40	50	40			30	50	50	460
Publication sur le web de fiches d'Armadillo		Attente de serveur informatique							Attente de serveur informatique et lecteur LTO.				

II – MODERNISER LES ACCÈS AUX SERVICES

En vue de moderniser l'accès aux ressources du MAPI, quel que soit leur format, 2 grands projets qui s'interconnectent sont en cours dans le service : le portail documentaire et la plate-forme vidéo de diffusion Canal-INSEP.

LE PORTAIL DOCUMENTAIRE : un nouveau système d'information documentaire est en cours de mise en œuvre, avec le logiciel Flora de la société Ever Team. Il s'agit de mettre en œuvre un accès simplifié et unique aux ressources.

Dans ce même contexte, le logiciel Armadillo (indexation et consultation du fonds photographique de l'Iconothèque) doit, depuis 2007, évoluer vers une version web, permettant d'ouvrir la base au plus grand nombre et d'en valoriser ainsi son contenu, et permettant aussi son interconnexion avec Flora.

LA PLATE-FORME DE DIFFUSION VIDÉO CANAL-INSEP : il s'agit de faciliter la diffusion des ressources images de l'établissement tel que des interviews, des documentaires, des reportages, des conférences enregistrées, des archives filmiques et des portraits de sportif(ve)s parfois exceptionnels, parfois inédits. En 2009, un marché public a été établi avec la société LibCast pour ce projet dont la mise en production est prévue pour le printemps 2010.

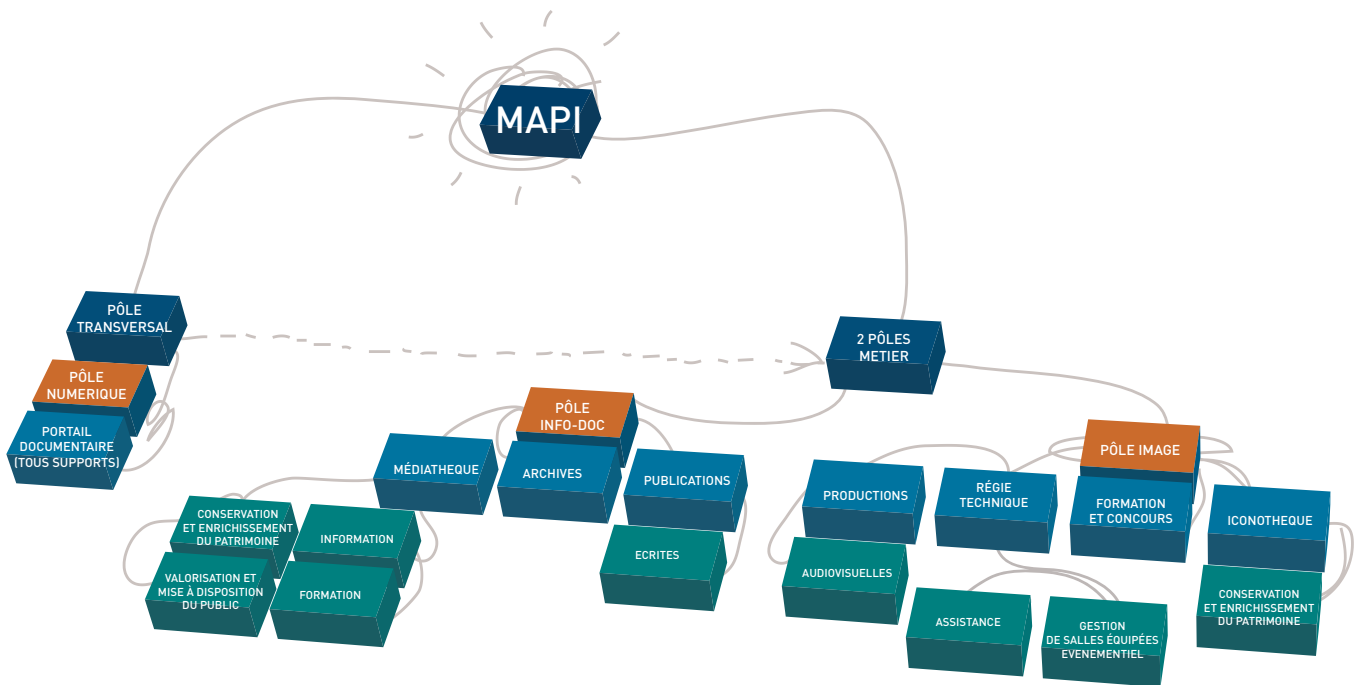
La modernisation des accès porte également sur l'équipement des salles et notamment la réception en 2009 de l'amphi C avec des conditions améliorées de captation des conférences (caméras automatiques...).

III – LE NOUVEL ORGANIGRAMME DU MAPI

En juillet 2009, une nouvelle responsable (Mme Frédérique BORDIGNON) a été nommée à la tête du MAPI. Parmi ses premières missions, l'une a été de fusionner les unités audiovisuelles (UPA et UFAVI) et l'Iconothèque afin de mutualiser à la fois les matériels et les ressources humaines. Un « Pôle Image » a été ainsi créé, faisant écho à un « Pôle Info-Doc » regroupant Médiathèque, Archives et Publications Ecrites.

Enfin un « Pôle Numérique », transversal à l'ensemble des missions du MAPI, vient assurer la cohérence technique de l'ensemble des projets numériques du MAPI pour garantir l'interopérabilité des solutions logicielles mises en œuvre et pour offrir aux utilisateurs un accès facile à toutes les ressources produites, collectées et conservées par le MAPI.

86



le service MAPI

en action



01

Une convention a été signée par l'INSEP avec le **Musée National du Sport** pour un partenariat concernant l'exposition « **Zoom : le geste sportif décomposé** » qui s'est déroulée du 3/10/09 au 24/02/10. Elle a permis la valorisation du travail de l'Iconothèque.

Ce partenariat incluait l'exposition **Georges Demeny « Sport, Science et photographie »** ainsi que l'installation de l'exposition « **Bob Beamon** » (dont le film « **Une seule fois** »).

02

La médiathèque propose, en chaque début d'année scolaire, aux différents responsables de formation d'accueillir des groupes d'étudiants afin de présenter sur une séance d'1 heure à 1,5 heure les ressources et services que nous leur proposons. **En 2009, grâce à une communication plus volontariste (très bien relayée par le DOFE), ont été accueillis 8 groupes d'étudiants (une centaine d'étudiants). Une présentation spécifique a également été proposée aux mineurs couplée avec la visite du CDI (100 élèves).**

Ces visites se déroulent en 3 temps : présentation des modalités d'accès, d'emprunt, d'usages de la médiathèque, présentation des fonds, et initiation à l'utilisation du catalogue.

Ces visites ont semblé avoir un effet direct sur la fréquentation de la médiathèque, si on compare les chiffres de 2009 et ceux de l'année précédente en termes d'inscription :

■ **112 personnes** dont 61 insépiens ont été inscrites ou réinscrites entre le 1^{er} septembre et le 8 octobre 2009

■ **69 personnes** dont 39 insépiens l'avaient été sur la même période en 2008.

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES (SRI)

Ghislaine Quintillan

PROPOS INTRODUCTIFS

2009 aura été, la première année de la déclinaison opérationnelle, de la stratégie très volontariste élaborée en 2008, à l'initiative du directeur de l'INSEP, pour le développement des échanges internationaux de l'établissement.

142 actions ont été réalisées, réparties en 81 missions à l'étranger et 61 accueils de délégations étrangères. Ces actions représentent un total de 696 journées dont 478 de missions et 218 d'accueils.

Sont pris ici en compte : les échanges d'expertises et la représentation de l'INSEP au sein des associations internationales qui constituent le programme d'échanges internationaux de l'Institut validé par le Ministère de la Santé et des Sports (SES/DS/DSA3), auxquelles s'ajoutent toutes les actions, hors programme, qui relèvent également de l'activité régulière de l'INSEP en matière d'échanges internationaux, organisées soit à l'initiative de l'établissement, soit en réponse à des demandes spontanées, présentées directement par les pays et/ou les structures étrangères.

Le nombre total d'actions réalisées est inférieur à celui enregistré en 2008 (163). Cette baisse est principalement due au nombre très nettement inférieur d'actions de missions (57% en 2009 contre 72% en 2008).

Cette baisse est régulièrement observée en année post olympique. Elle s'explique par la diminution du nombre de missions effectuées à l'étranger pour l'accompagnement scientifique ou médical des équipes de France au titre de leur préparation olympique (ou paralympique).

Si l'on compare les actions menées en 2009 à celles de 2007, leur nombre total et leurs pourcentages par mission et par accueil sont assez comparables : 142 en 2009 (57% d'actions de missions et 43 % d'accueils) et 158 en 2007 (58% d'actions de missions et 42% d'accueils).

Il est, cependant, intéressant de souligner que le pourcentage de journées d'accueils a sensiblement augmenté en 2009 (31,2%) contre 25 % en 2007 et 18% en 2008.

Cette différence marque bien que la nature des accueils de délégations étrangères à l'INSEP a évolué.

La rénovation de l'établissement, d'une part, la stratégie clairement affichée de développement de l'attractivité de l'INSEP pour les acteurs nationaux et internationaux de la performance sportive de haut

niveau d'autre part, ont attiré davantage d'équipes et d'experts étrangers qui sont restés plusieurs journées au sein de l'établissement, soit pour bénéficier de ses services, soit pour participer aux événements qui y étaient organisés.

Ainsi, deux Entretiens de l'INSEP, «Le Congrès International de psychologie du sport » et « S'améliorer à haut niveau par la récupération », dont les problématiques étaient très directement liées à la performance sportive de haut niveau, ont-ils attiré une vingtaine d'experts étrangers.

Comme cela était prévu, et formalisé, dans la stratégie de renforcement et de développement de la présence de représentant(e)s de l'INSEP au sein d'associations internationales, annoncée en 2008, l'établissement à organisé en 2009 l'accueil des membres de deux bureaux (IAHPSTC et REISSE/ECC) d'un managing Council (FEPSAC), le premier Forum des Directeurs de centres d'entraînement de haute performance de l'IAHPSTC. Une trentaine d'experts étrangers, membres des associations internationales citées, ont été accueillis, plusieurs jours à l'INSEP, lors de ces événements.

LA REPRÉSENTATION DE L'INSEP AU SEIN D'ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

L'INSEP est adhérent et représenté en 2009, au sein de 16 associations internationales. Il ne l'était que dans 4 en 2008.

Une association, l'Association Internationale de l'Information Sportive (IASI), n'est plus comptabilisée dans ce total de 15. Le « groupe informel transitoire », « IASI.2 », constitué courant mars 2009 à la suite de la dissolution de l'IASI, n'a pas, en effet, pour l'heure, évolué vers une organisation structurée et pérenne.

DES OBJECTIFS ATTEINTS :

Le programme 2009 des actions de représentation internationale de l'INSEP au sein d'associations (internationales) a été réalisé à 100%.

L'INSEP a tenu son objectif d'organiser l'accueil d'événements liés à l'activité de ces associations internationales en accueillant les bureaux de l'IHPSTC et du REISSE, le Managing Council de la FEPSAC, ainsi que le premier Forum des directeurs de centres d'entraînement de haut niveau européens.

L'INSEP a obtenu, aux USA d'une part (Colorado Springs) et en Italie d'autre part (Ragusa), l'organisation des Forums et Assemblées Générales 2011 de l'IHPSTC et du REISSE qui auront lieu tous les deux fin août et début septembre 2011.

L'INSEP compte 5 représentants élus. La prévision initiale pour le contrat de performance de l'INSEP, était de 4 représentants élus. L'objectif assigné est donc dépassé.

Les trois représentants de l'INSEP déjà élus ont vu leur mandat renouvelé : IHPSTC (JC Vollmer - DSHN), REISSE (M Godard - DOFE), EASM (G Barreau - DOFE).

Deux autres agents de l'INSEP ont été élus au sein du bureau de leur association : IACSS (D Seyfried - Mission Recherche), ECC (F Sadys - DOFE).

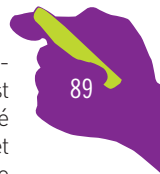
L'INSEP est également représenté au sein de trois groupes d'experts – le Forum de Psychologie Appliquée au Sport d'Elite (Fast Forum), le Groupe d'Experts en Sciences de la Vie du Comité Scientifique de Recherche sur l'Antarctique (HBM SCAR GROUP) et le Groupe de Conseil en Sciences de la Vie de l'Agence Spatiale Européenne (ESA-LSAG).

Ces groupes, qui sont restreints et dont les membres sont cooptés ou parrainés, sont organisés en « bureaux » qui en constituent les instances majeures. Si les représentant(e)s de l'INSEP au sein de ces groupes, étaient, ici, comptabilisés au titre du présent indicateur, le nombre s'établirait à 8 représentant(e)s dès 2009.

DES ENJEUX CRUCIAUX :

Trois domaines sont importants pour l'INSEP en matière de représentation internationale : le domaine de l'entraînement avec l'IHPSTC, le domaine de la formation des cadres du sport de haut niveau avec EOSE, le REISSE et l'ECC, le domaine scientifique, et plus particulièrement celui de la psychologie du sport, avec la FEPSAC.

Des enjeux cruciaux sont identifiés dans le domaine de la formation avec les questions liées aux qualifications et aux certifications au plan européen. Sur ces sujets, l'INSEP a tenu à prendre l'attache du Ministère (SES/DS). La Sous-Direction C (DSC) a donc été associée à la démarche de l'établissement. Il faut en effet, pour l'INSEP, porter particulièrement attention à ne pas prendre de positions allant à l'encontre de la politique française ou se trouver à contre-courant de la stratégie globale.



Au regard de ces enjeux, l'INSEP est aujourd'hui ainsi intégré à 2 associations qui n'avaient pas été initialement « repérées » : l'Observatoire Européen de l'Emploi Sportif (EOSE) et l'European Coach Council (ECC), groupe de travail du Réseau des Instituts en Sciences du Sport et pour l'Emploi (REISSE), qui a engagé une démarche constitutive, à terme rapproché, d'une association ; l'INSEP y est représenté au sein du bureau depuis septembre 2009.

UN OUTIL : LA « LETTRE INSEP ASSOCIATIONS INTERNATIONALES »

Le Service des Relations Internationales a créé un nouvel outil d'information, la « Lettre INSEP – Associations Internationales ». Cet outil était initialement destiné par priorité aux 14 représentant(e)s de l'INSEP au sein d'associations internationales, mais sa diffusion a volontairement été progressivement élargie. Cet élargissement a pu appeler une présentation différente d'informations stratégiques. 6 numéros ont été à ce jour diffusés ainsi que le « Recueil 2009 des annuaires des associations internationales au sein desquelles l'INSEP est représenté ». La diffusion de ce recueil permet l'identification des respon-

sables et des réseaux étrangers, constitutifs des associations internationales qui sont autant de points d'appui et/ou d'entrée, pour un accès rapide et privilégié à des informations stratégiques et pour un soutien parfois déterminant à la réussite de nos initiatives.

PERSPECTIVES 2011

L'avance constatée sur la prévision initiale ne permet, cependant, pas d'augurer, mécaniquement, de l'atteinte de l'objectif de 6 représentant(e)s élu(e)s en 2011.

Si l'INSEP veut atteindre l'objectif de 6 représentant(e)s élu(e)s au sein des bureaux d'associations internationales en 2011, il lui faut :

■ Renforcer ses positions au sein de l'IHPSTC, du REISSE, de l'ECC, de l'IACSS

■ Préparer dès cette année un(e) remplaçant(e) du représentant de l'INSEP au sein de l'EASM

■ Préparer la candidature du (de la) représentant(e) de l'INSEP au sein de la FEPSAC

■ « Cibler » une 7^{ème} association, voire une 8^{ème} et travailler dès maintenant à/pour l'accès du (de la) représentant(e) identifié(e) au sein de l'INSEP, au bureau.

LES ÉCHANGES D'EXPERTISES

Le programme 2009 a été réalisé à 75%. La consommation des crédits s'est établie à 75%.

La non signature par le ministère, de plusieurs protocoles bilatéraux, notamment avec l'Allemagne et avec la Pologne, a considérablement compliqué l'organisation de plusieurs échanges d'expertises. Elle a, par ailleurs, alourdi le coût d'actions mises en place. L'INSEP a, en effet, dû prendre en charge l'intégralité des frais correspondants (ce qui n'aurait pas été le cas si les protocoles concernés avaient pu être signés).

Parmi les thématiques repérées en 2008, l'accent a été plus particulièrement mis, en 2009, sur « Les techniques de récupération », avec un intérêt particulier pour la cryothérapie corps entier (quels protocoles ? A quel moment ? Pour quels sports ?).

La cryothérapie corps entier (CEE) présente, en effet, un intérêt réel, recouvrant des enjeux, à la fois, scientifiques (il existe très peu de littérature, à ce jour, sur le rôle de la CCE dans les processus de récupéra-

tion), mais aussi des intérêts économiques et financiers (la validation scientifique d'un protocole permet d'accroître l'ouverture sur l'extérieur et d'optimiser l'utilisation des structures).

3 missions mixtes, composées de représentants des secteurs de la recherche, du médical et du département du sport de haut niveau, ont été organisées au Canada (Calgary), en Pologne (Cracovie), en Australie (Canberra). Des experts australiens, belges, canadiens, espagnols, polonais ont participé au colloque « S'améliorer à haut niveau par la récupération » (les 10 et 11 décembre) et ont pu partager leur expérience lors d'un séminaire qui les a regroupés à l'issue du colloque.

La préparation mentale et la préparation et l'adaptation aux contraintes de la compétition sont les autres thématiques qui ont donné lieu à des échanges internationaux.

PERSPECTIVES 2010

Le budget prévisionnel établi pour le programme d'échanges internationaux pour l'année 2010 est estimé à 300 000 €. Il est trois fois supérieur à celui de l'année 2008. Le MSS/SES/DS y contribue à hauteur du tiers (100k €).

Le CA a, sur deux ans, acté le doublement de la mobilisation budgétaire de l'INSEP.

La thématique de la récupération reste au cœur du programme avec des échanges confirmés avec l'Australie, le Canada, la Pologne et de nouvelles relations à établir avec l'Allemagne, la Finlande, le Japon et l'Ukraine.

La nouvelle organisation de l'INSEP, avec le regroupement des ressources dédiées à l'optimisation de la performance sportive de haut niveau, et en bénéficiant de l'appui de l'activité de veille stratégique, doit faciliter la poursuite du travail très important et très méthodique mené depuis deux ans, de définition des thématiques stratégiques et de repérage des meilleurs experts étrangers, pour la construction d'un programme d'échanges internationaux à très forte valeur ajoutée pour l'INSEP.

LE RÉSEAU « RELATIONS INTERNATIONALES »

12 CREPS étaient présents ou représentés au premier regroupement du réseau « relations internationales » organisé le 25 juin 2009 par l'INSEP en sa qualité de « Centre ressources » / « Tête de réseau ». Ce regroupement avait pour but prioritaire de bien appréhender les objectifs et les modalités opérationnelles d'implication des Ecoles Nationales et des CREPS demeurant dans le périmètre Etat, dans la mise en œuvre de la stratégie définie pour

ce qui concerne, d'une part les échanges d'expertises et d'autre part, la représentation au sein d'associations internationales.

PERSPECTIVES 2010

L'implication des acteurs du réseau « Relations Internationales » dans des actions du programme d'échanges internationaux établi et finalisé par l'INSEP pour l'année a été prise en compte.

5 CREPS ont adhéré à l'IAHPSTC avec le parrainage de l'INSEP. Leurs responsables participeront aux actions de l'association dès l'année 2010.

Les spécialistes des CREPS et des Ecoles Nationales pourront, par ailleurs, être intégrés à des actions de l'INSEP, lorsque leurs compétences apporteront une valeur ajoutée aux échanges organisés avec des experts étrangers.

LES ACTIONS POUR LA « FRANCOPHONIE »

LE « PORTAIL FRANCOPHONE DU SPORT »

L'INSEP est le partenaire principal de la CONFJES pour le projet de plateforme de partage de données, dénommé « Le Portail Francophone du Sport ».

Le programme prévu pour l'année 2009, s'est déroulé tel qu'il avait été prévu lors de la première réunion du Comité de suivi du projet, tenue du 12 au 15 octobre 2008 à Dakar, et tel qu'il a été accepté par les ministres de la Jeunesse et des Sports, qui se sont retrouvés à Bujumbura (Burundi) les 23 et 24 mars 2009, dans le cadre de la 32^e Conférence de la CONFJES pour adopter son programme d'activité quadriennal 2009 – 2012.

Deux sessions de formation des administrateurs des plateformes des cinq Instituts Nationaux d'Education Physique et Sportive africains (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal) ont été organisées, l'une à Bamako du 8 au 12 juin 2009, l'autre à Dakar du 30 novembre au 4 décembre 2009. Ces sessions étaient encadrées par des cadres de l'INSEP.

Deux réunions du Comité de suivi du projet ont été organisées. Lors de la première, tenue à l'INSEP le 2 septembre 2009, le Secrétaire Général de la CONFJES présent, a très clairement marqué son grand intérêt et son soutien entier pour le projet de « Portail Francophone du Sport ».

PERSPECTIVES 2010

Les membres du Comité de suivi, réunis à Dakar le 4 décembre 2009, ont défini le programme d'actions pour l'année 2010, qui sera arrêté lors de la réunion du bureau de la CONFJES prévue en mars 2010.

Ce programme prévoit un regroupement physique des 5 administrateurs et de leurs assistants en octobre 2010, deux regroupements virtuels des 5 Instituts en avril et en septembre 2010, la numérisation des documents sélectionnés pour « alimenter » les plateformes.

LE SITE « SAVOIR-SPORT.ORG »

Créé, géré et animé conjointement par l'INSEP et l'Institut National de Formation d'Entraîneurs (INFE) de Montréal, le site est constitué de fiches, brèves, en français, relatant une connaissance récente susceptible d'avoir des applications en matière d'amélioration de la performance sportive. La cible prioritaire est constituée des entraîneur(els) francophones.

- Le site présentait 667 fiches fin décembre 2009.
- Il a enregistré, en 2009, plus de 430 000 visites.
- 2 343 973 pages ont été vues.
- 90% des visiteurs viennent directement sur le site « Savoir-sport.org » en tapant l'adresse ou via un favori. Ce chiffre est très satisfaisant ; il atteste que de très nombreux visiteurs connaissent le site « Savoir-sport.org ».





LA BANQUE DE DONNÉES INTERNATIONALES

Les informations recueillies lors des missions à l'étranger et des accueils de délégations sont systématiquement classées dans la banque de données internationales appelée « Fiches pays ». Un logiciel adapté permet leur consultation en ligne par les personnes autorisées.

Fin 2009, il était ainsi possible de consulter :

- l'historique des échanges entre l'INSEP et 175 pays,
- 207 rapports.

PERSPECTIVES 2010

Un travail d'évolution « ergonomique » et surtout de mise en réseau de la banque de données « fiches pays » avec les autres outils d'informations utiles aux acteurs de la performance sportive de haut niveau (outil de veille Argos, base de données Chronos, ISP...) est en cours et sera finalisé courant 2010.

Le SRI en action

LA REPRÉSENTATION DE L'INSEP AU SEIN D'ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

La lettre « INSEP Associations Internationales »

6 numéros ont été réalisés, présentant tour à tour les 16 associations internationales et groupes d'experts au sein desquels l'INSEP est représenté. La lettre « Insep Association Internationale » a pour public prioritaire les 14 représentant(e)s de l'INSEP ainsi que les autorités de tutelle- MSS- Cabinet/DS/DSAS- et les autres responsables concernés du mouvement sportif : CNOSF, Fédérations sportives.

Le recueil 2009 des annuaires des associations internationales

Ce recueil est l'annuaire illustré et actualisé des membres des instances dirigeantes de 15 associations internationales au sein desquelles l'INSEP est représenté.

Des échanges d'expertises ciblés

Le programme d'échanges internationaux défini et mis en œuvre par l'INSEP est très directement lié aux missions prioritaires de l'établissement et à la déclinaison opérationnelle de son plan de rénovation. L'un des objectifs forts du programme 2009 a visé la performance des nouveaux équipements et notamment celui de la Cryothérapie Corps Entier dans son utilisation pour la récupération des sportif(ve)s de haut niveau.

Des structures et des experts étrangers ont été repérés et sollicités avec un programme à court et à moyen termes, établi avec celles et ceux qui ont manifesté leur intérêt pour des échanges collaboratifs : peu d'études ont été menées et peu de protocoles particuliers ont été mis en place sur et pour l'utilisation de la Cryothérapie Corps Entier pour un autre usage que celui habituel à des fins thérapeutiques.

3 missions ont ainsi été réalisées en 2009 : au Canada, en Pologne et en Australie. 4 sont programmées en 2010 : en Allemagne, en Finlande, au Japon et en Pologne.

A la suite des missions effectuées en 2009, « des experts » étrangers, notamment australiens, canadiens et polonais, auxquels se sont joints des experts belges et espagnols sont intervenus et ont pu échanger leurs savoirs et expériences dans le cadre de l'Entretien de l'INSEP organisé les 10 et 11 décembre 2010 sur le thème « S'améliorer à haut niveau par la récupération ».



DIRECTION DE LA COMMUNICATION (DIR COMM)

Agathe Barbieux

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

LES AXES PRIORITAIRES DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

CRÉER UNE DYNAMIQUE AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF

ORGANISER DES RENCONTRES AVEC LES CHAMPION(NES) DU MONDE / CHAMPION(NES) D'EUROPE

A l'issue de chaque championnat du Monde ou d'Europe, les sportif(ve)s vainqueurs s'entraînant à l'INSEP, accompagné(e)s de leurs entraîneurs, du responsable du pôle concerné ainsi que du directeur technique national de la fédération sont reçus par le directeur et les cadres de l'établissement (responsables du département du sport de haut niveau, du département de la formation, de la mission recherche, de la direction de la communication...) et de la préparation olympique et paralympique (POP). Cette rencontre permet de féliciter le (la) sportif(ve) et son encadrement et de valoriser aussi le travail fait à l'INSEP.

ORGANISER LES RENCONTRES MENSUELLES AVEC LES RESPONSABLES DES 27 PÔLES FRANCE DE L'INSEP

La direction de la communication a organisé, en 2009, **11 rencontres mensuelles** (excepté en août) avec les responsables des pôles France de l'établissement. Ce rendez-vous a été élargi, fin 2009, aux (140) entraîneurs. Ainsi, le 5 novembre 2009, près de 90 cadres de l'INSEP ont-ils participé à ce temps de travail.

FAVORISER L'ORGANISATION AU SEIN DE L'INSEP DE CONFÉRENCES DE PRESSE DE FÉDÉRATIONS

La direction de la communication a contribué, en 2009, à l'organisation de **5 conférences de presse**, qui ont accueilli **72 journalistes** :

DATE	FÉDÉRATION	THÈME	LIEU
05/06/2009	Athlétisme	Conférence de presse de Eunice BARBER	Salle Ostermeyer
16/06/2009	Cyclisme	Conférence de presse sur le lancement du vélo indoor : WattBike	Halle Maigrot
18/08/2009	Judo	Conférence de presse pour les Championnats du Monde individuels seniors à Rotterdam (26-30 août 2009), Rencontre avec la sélection féminine	Complexe Marie-Thérèse Eyquem
17/09/2009	Escrime	Conférence de presse pour les Championnats du Monde 2009 à Antalya (Turquie) du 30 septembre au 8 octobre 2009	Complexe Christian D'Oriola
05/11/2009	Haltérophilie	Point presse sur les Championnats du Monde d'Haltérophilie (19-29 novembre 2009) à Goyang - Corée du Sud	Centre Jean Letessier



MIEUX COMMUNIQUER AUPRÈS DES MÉDIAS

RECONSTITUER UNE RÉELLE « BASE DE DONNÉES MÉDIAS »

La direction de la communication actualise quotidiennement sa base de données « médias ». Elle compte plus de **500 contacts**. La direction de la communication l'utilise pour promouvoir, de manière ciblée, les grands événements INSEP organisés en 2009 (cycle de conférences « Les Entretiens de l'INSEP », Salon Bougez !, Journées Européennes du Patrimoine, Soirée des Champion(ne)s...).

ORGANISER DES RENCONTRES MÉDIAS

Afin de créer une formule de rencontres régulières et informelles avec des journalistes autour du thème de la découverte et de la pratique d'une discipline, de ses règles, de son histoire et de ses sportif(ve)s, la direction de la communication a pris les contacts nécessaires afin de développer cette démarche en 2010.

ASSURER LA GESTION QUOTIDIENNE DES SOLLICITATIONS MÉDIAS

La direction de la communication centralise et traite, en très étroite collaboration avec les responsables des pôles, ainsi que les services communication et les DTN des fédérations, toutes les sollicitations médias (presse, TV et radio mais aussi sociétés de production, photographes...). Elle diffuse, par ailleurs, tous les mois, aux membres du conseil de la direction et aux responsables des pôles, un tableau récapitulatif de ces sollicitations classées par type de médias et par discipline.

En 2009, la direction de la communication a enregistré **423 sollicitations médias** (soit 35/mois sur 12 mois - 8 par semaine - 1,75 par jour) [contre 611 en 2008, soit une baisse de 31% (2009, année «non olympique»)] dont 341 TV, presse, radio (80,6%).

2009	Nombre total de sollicitations	Part des sollicitations presse, radio et télévision
Janvier	13	7
Février	36	34
Mars	27	18
Avril	23	18
Mai	20	17
Juin	8	8
Juillet	16	15
Août	29	27
Septembre	79	65
Octobre	68	53
Novembre	61	46
Décembre	43	33
TOTAL	423	341



MIEUX INFORMER SUR L'INSEP ET MIEUX COMMUNIQUER AUPRÈS DES DIFFÉRENTS PUBLICS DE L'INSEP (INTERNE / EXTERNE)

DIFFUSER LA LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE « INSEP INFOS »

11 numéros (dont 1 numéro spécial en février intitulé « L'INSEP, terre de champion(ne)s ») ont été diffusés, en 2009, à 3 000 exemplaires en interne [sportif(ve)s, cadres et agents] et en externe [mouvement sportif (fédérations, ligues professionnelles, CNOSF, CROS/CDOS...), collectivités territoriales, Parlementaires, ministère de la santé et des sports (AC, services déconcentrés et établissements), ministère du budget, médias...].

AMÉLIORER LES PRESTATIONS DU SITE INTERNET ET L'ACTUALISER RÉGULIÈREMENT

Les statistiques de fréquentation du site www.insep.fr du 16 juin au 31 décembre 2009 (6,5 mois) sont les suivantes :

→ **95 231 visites** pour 744 631 pages vues (soit une moyenne de 7,82 pages par visite), provenant de 142 pays (10 premiers : France, Belgique, Tunisie, Suisse, Canada, Maroc, Algérie, Angleterre, USA, Allemagne)

→ **72 512 visiteurs uniques**

→ Moyenne du temps passé 2 minutes 33 secondes

→ 0,57% de taux de rebond

→ 76,13% de nouvelles visites

Les pages les plus vues : **accueil, formation, prestations d'entraînement, rénovation.**

Une visite virtuelle de l'INSEP a été mise en ligne, en 2010, proposant une visite guidée générale, une visite guidée « médical », une visite guidée « séminaires » et bien sûr, la possibilité de « surfer » à la carte sur le site de l'INSEP.

Deux systèmes de vidéo en ligne ont été développés :

→ Signature d'un contrat de partenariat « Official Content » avec Dailymotion

→ Le compte Canal-INSEP opérationnel depuis le 29/04/2009 à l'adresse suivante : <http://www.dailymotion.com/Canal-INSEP>

Ce compte comporte une trentaine de vidéos. Le nombre de vues s'est élevé en 2009 à 14 750 vues. Le système de lecteur Dailymotion a également permis d'alimenter le site Internet de l'INSEP en vidéos réalisées par l'établissement [« Regards sur le Sport », « Une seule fois »,...].

Création d'une Plate-forme INSEP de diffusion vidéo (CANAL INSEP), de type M6 replay, Arte +7

Un marché a été passé avec la société Libcast afin de développer une plateforme de diffusion des vidéos INSEP. La mise en ligne définitive de CANAL-INSEP sera effective en avril 2010. Le cahier des spécifications techniques ainsi que les maquettes du Front Office ont été validées. Cette plate-forme permettra la diffusion en ligne des vidéos et contenus produits par l'INSEP, l'abonnement à des chaînes dites « privées » (diffusion de contenus payants), l'exportation des vidéos vers d'autres sites (site INSEP, Boutique en ligne, sites extérieurs etc.) au travers d'un lecteur exportable permettant l'adjonction de Rich-Média (documents annexes et complémentaires à la vidéo : PDF, bandes audio, Power Point...).

La Boutique en ligne avec possibilité de paiement en ligne a été créée

Cette mise en ligne (www.boutique.insep.fr) est effective depuis le 11 novembre 2009 (cf page 101).

Le système des accréditations via l'outil de gestion « médias » du site a été informatisé.

Le système d'accréditation en ligne via le site INSEP est opérationnel depuis avril 2009. La direction de la communication a enregistré depuis cette date une quarantaine de demandes. Plus de 75 journalistes sont inscrits sur la base de données du site Internet de l'INSEP.

De nouvelles rubriques [Entretiens de l'INSEP...] ont été intégrées

De nouvelles rubriques ont été créées et mises à jour régulièrement en 2009 en fonction des événements INSEP : Salon Bougez ! ; Journées Européennes du Patrimoine, Entretiens de l'INSEP, ...

A titre d'illustration, la rubrique « Journées Européennes du Patrimoine » a été consultée 5 371 fois avec 1 997 visites uniques. 32,26% d'entrées directes, 67,74% de pages précédentes internes au site INSEP. 83,3% d'entrées par des sites référents, suite à un échange de lien et de bannières de publicité, et 16,17% d'entrée par des moteurs de recherche.

RÉALISER ET/OU ACTUALISER DES OUTILS DE COMMUNICATION DE PRÉSENTATION DE L'INSEP

La direction de la communication a réalisé, en 2009, les outils de communication suivants :

→ Des outils de présentation de l'INSEP : plaquette « Ici se construit le sport français » (mai ; versions française [3 000 ex] et anglaise [1 000 ex]) ; clip de présentation de l'INSEP (septembre ; 1 version longue et 1 version courte en français / 1 version courte en anglais / 1 version courte en espagnol) ; rapport d'activités 2008 (novembre ; 1 000 ex) ; trombinoscope « Promotion 2009 » (novembre ; 4 000 ex), la création et mise en ligne sur le site Internet de l'INSEP de la visite virtuelle de l'INSEP,...

→ Des outils de communication [affiches, flyers, plaquettes, programmes, dossiers de presse et outils promotionnels] liés aux événements INSEP :

- Entretiens de l'INSEP [programme général, programmes des 4 colloques, actes,...],
- Virades de l'Espoir [22 octobre] (affiche),
- Journées Européennes du Patrimoine (19 et 20 septembre) [programme, affiche, kakémonos,...]

→ Des documents divers : plaquette « Taxe d'apprentissage » (novembre ; 5 000 ex), plaquette « Livres et DVD de l'INSEP – Dernières parutions », plaquette « Regards sur le sport », agendas INSEP, carte de vœux, blocs-notes, plaquettes « Sportifs : comment couvrir vos besoins en protéines », « Perte de poids chez le sportif », « Sportifs : comment faire vos courses », plaquette « halte-garderie »...

→ L'exposition permanente sur les grilles de l'INSEP (septembre) composée de 34 photos d'Insépiennes et Insépiens évoluant actuellement ou ayant évolué au sein de l'établissement.



ASSURER UN VÉRITABLE RÔLE D'APPUI, DE CONSEIL ET D'EXPERTISE EN MATIÈRE DE COMMUNICATION AUPRÈS DES RESPONSABLES DES DÉPARTEMENTS ET DES PÔLES FRANCE DE L'INSEP

→ Les accompagner dans leur **stratégie de développement** [lors d'événements divers tels le Salon « Paris Bike Days », le salon Bougez !, les Virades de l'Espoir, les Entretiens de l'INSEP, Journées Européennes du Patrimoine, Soirée des Champions...].

→ S'agissant des « **Entretiens de l'INSEP** », 4 rencontres ont été organisées, en 2009, sur les thèmes suivants :

■ Mercredi 1^{er}, jeudi 2 et vendredi 3 juillet 2009 : « Congrès International de Psychologie du Sport »,

■ Jeudi 8 octobre 2009 : « Compétition et éducation : entre opposition, conciliation et conjugaison »,

■ Lundi 16 et mardi 17 novembre 2009 : « Quels équipements sportifs pour demain ? »,

■ Jeudi 10 et vendredi 11 décembre 2009 : « S'améliorer à haut niveau par la récupération ».

Près de 580 personnes ont participé à ces Entretiens en 2009.

→ La soirée « **L'INSEP fête ses Champions** », organisée le 30 novembre 2009 et animée par Alexandre BOYON, journaliste à France Télévisions, a récompensé les Insépiennes et Insépiens (et leur encadrement) ayant remporté une médaille en 2009 lors de championnats du monde (junior et senior). Sur les 32 sportif(ve)s concerné(e)s, 25 étaient présent(e)s. Près de 800 personnes (sportif(ve)s de l'INSEP, personnels de l'INSEP, partenaires, mouvement sportif, ministères, médias,...) ont assisté à cette manifestation.

→ Les **Journées Européennes du Patrimoine** (JEP) (cf. page 100).

ASSURER LE SUIVI QUOTIDIEN, LE CONTRÔLE ET L'ÉVALUATION DES TRAVAUX D'IMPRESSION ET DE REPROGRAPHIE

En 2009, la direction de la communication a traité :

→ **197** demandes de travaux de **reprographie** (pour un montant TTC de près de 48 K€) [contre 129 en 2008 pour un montant de 23 K€] ;

→ **49** demandes de travaux d'**impression** (pour un montant TTC de près de 88 K€) [contre 44 en 2008 pour un montant de 78 K€].

ASSURER UNE VEILLE MÉDIATIQUE QUOTIDIENNE ET DIFFUSER MENSUELLEMENT AUX MEMBRES DU CONSEIL DE LA DIRECTION

→ une revue de presse composée d'articles dans lesquels l'INSEP et ses départements sont expressément cités ;

→ un tableau récapitulatif des sollicitations médias classées par type de médias et par discipline (cf. supra).

CONTRIBUER À L'AUGMENTATION DES RESSOURCES ANNEXES DE L'INSEP

→ Concourir au succès d'une politique plus « offensive » en matière de collecte de la taxe d'apprentissage. La direction de la communication a conçu et imprimé (diffusion à 4 000 ex, assurée par le DOFE) la plaquette « Taxe d'apprentissage 2009 ».

→ Créer une dynamique autour de la « boutique INSEP » (ouverte depuis le 28 janvier 2008) :

La Boutique de l'INSEP a été créée en janvier 2008, elle propose :

→ des vêtements homme/femme/enfant ;

→ les publications de l'INSEP (écrites et audiovisuelles) ;

→ des produits dérivés (bagagerie, montres, porte clés, stylos, clés USB, pin's...)

→ certains produits des partenaires de l'établissement (Polar, Myotest, Rywan, Weleda, Eona, Veinoplus...) ;

→ vente de la presse quotidienne et mensuelle, elle est... « point presse » depuis juin 2008.

Son chiffre d'affaires en 2009 s'élevait à près de 62 k € contre 32 k € en 2008, soit une évolution de +97%.

→ Mettre en place la nouvelle politique partenariale de l'INSEP :

La Fondation d'entreprise de la Française des Jeux a renouvelé et significativement accru en 2009, son partenariat avec l'INSEP.

La direction de la communication a également développé des partenariats ponctuels [Zimmer, BV Sport,...] dans le cadre du cycle de conférences intitulé « Entretiens de l'INSEP ».

Ce dossier est actuellement ralenti en raison notamment de l'absence de l'agent chargé de la mission partenariats.

→ Développer une réelle politique en matière d'accueil d'événements au sein de l'INSEP (locations d'infrastructures sportives et/ou de salles de réunion).

En janvier 2010, une chef de projet développement et une chargée de communication et développement ont été recrutées au sein de la direction de la communication pour mettre en place avec le concours de la responsable du service accueil une politique volontariste en matière d'accueil d'événements au sein de l'établissement.

Une plaquette de valorisation des espaces INSEP, réalisée en novembre 2009, sera diffusée (1 500 exemplaires) courant février 2010. La rubrique « Locations d'installations » du site Internet de l'INSEP a été également très nettement améliorée. Une adresse location@insep.fr a été créée.

Les chiffres d'affaires réalisés depuis 2005 (en matière d'hébergement / restauration et en matière de locations d'installations et de salles) sont les suivants :

Années	2005	2006	2007	2008	2009
Hébergement/ restauration	777 320 €	881 757 €	567 673 €	418 920 €	1 143 888 €
Nombre de lits disponibles	108	108	NC	NC	68
Location installations/salles	185 112 €	216 687 €	119 778 €	145 371 €	202 561 €
TOTAL CA	962 432 €	1 098 444 €	687 451 €	564 291 €	1 346 449 €
Lettres contrat (LC) traitées	NC	NC	1 100	700	1 400
Nombre factures émises	NC	NC	959	694	1 274

Source : SEF / Service Accueil – février 2010

« Hébergement/restauration » intègre les formules de stages : de la nuit simple à la pension complète, les formules séminaires ainsi que les frais de réception annexes
« Location installations/salles » intègre toutes les mises à dispositions d'espaces, hors formules pension et séminaires.

La différence entre le nombre de lettres contrats traitées et de factures émises s'explique par le fait qu'une LC est refaite à chaque modification de contenu souhaitée par le client. Les factures sont émises sur la base de la dernière LC émise.

La période des travaux en 2007 et 2008 a eu une influence évidente sur l'accueil de stages et l'organisation d'événements à l'INSEP : baisse de 37% du chiffre d'affaires total de 2006 à 2007. La réouverture progressive des espaces et la possibilité de loger et restaurer les stagiaires a permis de renouer avec de très bons résultats dès 2009 : + 23% par rapport aux données 2006. C'est surtout la part de l'hébergement / restauration qui a progressé, avec une augmentation de +30% sur cette même période (et ce, malgré l'augmentation des tarifs).



PERSPECTIVES 2010

Au titre de la mise en œuvre de la stratégie très volontariste définie par l'établissement, et en parfaite cohérence avec les nouvelles responsabilités incombant à un « Grand établissement » (décret du 25 novembre 2009), est proposé, dans le cadre de l'adoption par le Conseil d'Administration, de la nouvelle organisation de l'établissement, le regroupement en une seule direction des actuels direction de la communication et service des relations internationales associés à la prise en compte de la dimension développement. Ainsi sera créée une direction de la communication (5 agents), des relations internationales (3 agents) et du développement (2 agents) – tous personnels déjà recrutés. Cette nouvelle direction sera localisée au sein du bâtiment L (à l'entrée de l'INSEP) portant ainsi un accent particulier dès le franchissement des portes du « nouvel INSEP », sur le rôle conféré à ces 3 domaines stratégiques.

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Près de 7 000 personnes ont eu le privilège de marcher sur les traces des champion(ne)s de l'INSEP à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, organisées en partenariat avec la Fondation de la Française des Jeux et la RATP, les 19 et 20 septembre sur le thème « Un patrimoine pour tous ».

Cette manifestation a pour objectifs, d'une part, de faire connaître le patrimoine architectural et les missions de l'établissement au « grand public » et, d'autre part, de valoriser et de promouvoir les disciplines sportives accueillies au sein de l'établissement.

L'INSEP avait proposé :

→ Des visites « historiques » de l'INSEP organisées en partenariat avec l'association « Les amis de l'INSEP »

→ Des projections vidéo / photo dans la salle du Bâtiment J et au sein de la halle Maigrot (fonds audiovisuels et iconographiques de l'INSEP)

→ Des expositions :

■ « Bob Beamon » sur les vitres de la Halle Maigrot

■ Exposition sur le thème du marathon par Vincent DOGNA (Halle Maigrot)

■ Exposition de portraits de sportifs de haut niveau par Mamédy DOUCARA (Extérieur)

■ « Athletic Mode » par Catherine CABROL (située au sein du complexe D'Oriola)

■ « Histoire de la construction de l'INSEP » (Médiathèque)

→ Des démonstrations réalisées par la Mission Recherche (Plateau technique)

→ Des visites de certaines installations médicales (cryothérapie corps entier)

→ Des visites de la Médiathèque avec présentation du fonds documentaire et des publications de l'INSEP

Des pôles France de l'INSEP [Athlétisme, Basket-ball, Boxe, Escrime, Gymnastique, Judo, Lutte, Taekwondo, Tennis de table, Tir, Tir à l'Arc] ont proposé des démonstrations, des initiations et des séances de dédicaces, avec la participation active de sportifs de haut niveau, médaillés lors de Jeux Olympiques et Paralympiques ou de championnats du monde.



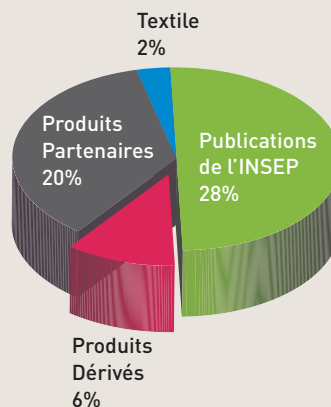
La COM en action

INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ DE LA BOUTIQUE INSEP EN 2009

Les chiffres clés de La Boutique INSEP en 2009 sont les suivants :

- 3 252 articles vendus dont 453 publications écrites [13,9%] et 780 publications audiovisuelles [24%]
- Chiffre d'affaires de 62 822 euros [contre 31 907 euros en 2008, soit +97%] dont 9 682 euros pour les publications écrites [15,4%] et 17 807 euros pour les publications audiovisuelles [28,3%]
- Bénéfices nets (différence le prix de vente des produits et leur prix d'achat) de 30 706 euros

RÉPARTITION DU CA 2009



BOUTIQUE EN LIGNE

La mise en service de la Boutique en ligne www.boutique.insep.fr est effective depuis le 14/11/2009. Le Chiffre d'Affaires a été de 2 200 euros, soit 4 % du CA total en 2009.

Sont actuellement proposés à la vente :

- 7 articles de la gamme Textile,
- 9 articles dans la gamme Produits dérivés,
- 47 DVD,
- 79 Livres.

Ce site a enregistré, entre le 14/11/2009 et le 31/12/2009, 2 167 visites pour 15 000 pages vues soit 6,9 pages vues par visite.



GLOSSAIRE

A

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AERES : Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

AFLD : Agence Française de Lutte contre le Dopage

AIS : Australian Institute of Sport

AMOA : Assistant(e) à la Maîtrise d'Ouvrage

As DTN : Association des Directeur(trice)s Techniques Nationaux(ales)

ATEC : Adjoint Technique

B

BEES : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif

BEESAN : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation

BOCOG : Comité d'organisation de Pékin pour les Jeux Olympiques et paralympiques (Beijing Organizing Committee for the Olympic Games)

BP : Brevet Professionnel

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

BPJEPS APT : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport – spécialité Activités Physiques pour Tous

BPJEPS AG2F : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport – spécialité Activités Gym Forme et Force

BRH : Bureau des Ressources Humaines

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

BTS MUC : Brevet de Technicien Supérieur en Management des Unités Commerciales

C

CA : Conseil d'Administration

CAPEPS : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Physique et Sportif

CAR : Centro de Alto Rendimiento (Centre de haute Performance)

CBCM : Contrôleur Budgétaire et Comptable Ministériel

CCA : Chef de Clinique Assistant

CCE : Cryothérapie Corps Entier

CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif

CFA : Centre de Formation d'Apprentis

CIMS : Centre d'Investigation en Médecine du Sport

CNDS : Centre National pour le Développement du Sport

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CNOSF : Comité National Olympique et Sportif Français

CONFJES : Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et gouvernements ayant le Français en partage

CP : Chef de projet

CPPP : Contrat de Partenariat Public/Privé

CREAL : Centre de Recherche en Epidémiologie Environnementale

INSEP

CREPS : Centre d'Education Populaire et de Sport

CROS : Comité Régional Olympique et Sportif

CTP : Comité Technique Paritaire

CTS : Conseiller(e) Technique Sportif(ve)

D

DE : Diplôme d'Etat

DES : Diplôme d'Etat Supérieur

DOFE : Département de l'Orientation, de la Formation et de l'accès à l'Emploi

DPAEP : Direction des Personnels et de l'Adaptation de l'Environnement Professionnel

DRASS : Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales

DRHACG : Direction des Ressources Humaines, de l'Administration et de la Coordination Générale

DS : Direction des Sports

DSHN : Département du Sport de Haut Niveau

DSI : Directeur(trice) des Systèmes d'Information

DTN : Directeur(trice) Technique National(e)

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

E

EASM : European Association for Sport Management (Association Européenne en Management du Sport)

EMOC : Etablissement public de Maîtrise d'Ouvrage des travaux Culturels

EPS : Education Physique et Sportive (cf. Revue EPS)

F

FFA : Fédération Française d'Athlétisme

FFBB : Fédération Française de Basket-ball

FFE : Fédération Française d'Equitation

FFEPGV : Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire

FFG : Fédération Française de Gymnastique

FFJ : Fédération Française de Judo

FFN : Fédération Française de Natation

FFS : Fédération Française de Ski

FFVB : Fédération Française de Volley-ball

FIAF : Fédération Internationale des Archives du Film

FOAD : Formation Ouverte et à Distance

FPC : Formation Professionnelle Continue

FPTLV : Formation Professionnelle Tout au Long de La Vie

FSCF : Fédération Sportive et Culturelle de France

FSGT : Fédération Sportive et Gymnique du Travail

G

GLPI : Gestionnaire Libre de Parc Informatique

I

IAHPSTC :	International Association of High Performance Sports Training Centers (Association Internationale des Centres d'Entraînement de Haute Performance)
IASI :	International Association for Sport Information (Association Internationale pour l'Information Sportive)
IG :	Inspection Générale
INSEP :	Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance
INSERM :	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
InVS :	Institut de Veille Sanitaire
IRMES :	Institut de Recherche bioMédicale et d'Epidémiologie du Sport
ISOH :	International Society of Olympic Historians (Société Internationale des Historiens Olympiques)
ISP :	Information Sportive Partagée

M

MAPI :	Médiathèque, Audiovisuel, Publications, Iconothèque
MCU :	Maître de Conférence Universitaire
MOE :	Maîtrise d'œuvre
MSS :	Ministère de la Santé et des Sports

P

PAP :	Programme d'Actions Prioritaires
PLU :	Plan Local d'Urbanisme
PMI :	Protection Maternelle Infantile
PNDS :	Programme National de Développement du Sport
POP :	Préparation Olympique et Paralympique
PPG :	Préparation Physique Générale
PPP :	Partenariat Public/Privé
PS :	Professorat de Sport
PSHN :	Professorat de Sport de Haut niveau
PU :	Professeur d'Université

R

REISSE :	Réseau Européen des Instituts en Sciences du Sport et pour l'Emploi
----------	---

S

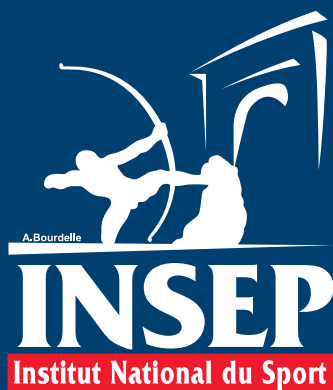
SA :	Service Accueil
SEF :	Service Economique et Financier
SES :	Secrétariat d'Etat chargé des Sports
SHN :	Sportif(ve) de Haut Niveau
SI :	Système d'Information
SIBT :	Service Informatique, Bureautique et Télécommunications
SIS :	Service des Installations Sportives
SOI :	Solidarité Olympique Internationale
STAPS :	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
SRI :	Service des Relations Internationales

T

TOS :	Technicien Ouvrier de Service
-------	-------------------------------

U

UAP :	Unité d'Aide à la Performance
UCP :	Unité de Coordination et de suivi des Pôles
UFAVI :	Unité de Formation Audiovisuelle et des Interventions
UPA :	Unité de Production Audiovisuelle
UPE :	Unité des Publications Ecrites
USEP :	Union Sportive pour l'Enseignement du Premier degré
USOC :	United States Olympic Committee



INSTITUT NATIONAL DU SPORT, DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE

11, AVENUE DU TREMBLAY – 75 012 PARIS
TÉL : 01 41 74 41 00

WWW.INSEP.FR

